

Université de Montréal

**Reconnaissance sociale et intégration des immigrants en
milieu rural : le cas du Haut-Lac-Saint-Jean**

Par

Vicki Morin

Département d'anthropologie
Faculté des arts et des sciences

Mémoire présenté à la Faculté des arts et des sciences
en vue de l'obtention du grade de Maître ès sciences (M. Sc.)
en Anthropologie

Août 2012

© Vicki Morin, 2012

Université de Montréal
Faculté des études supérieures et postdoctorales

Ce mémoire intitulé :

Reconnaissance sociale et intégration des immigrants en milieu rural :
le cas du Haut-Lac-Saint-Jean

Présenté par :

Vicki Morin

a été évalué par un jury composé des personnes suivantes :

Sylvie Fortin, président-rapporteur
Deirdre Meintel, directeur de recherche
Michèle Vatz Laaroussi, membre du jury

Résumé

Les politiques provinciales en matière d'immigration au Québec s'orientent depuis quelques décennies vers la régionalisation des personnes immigrantes, afin de faire bénéficier aux milieux régionaux et ruraux des avantages de leur présence.

La présente étude examine, dans une perspective ethnographique, comment s'articulent les liens entre la reconnaissance sociale démontrée par les Québécois originaires du Haut-Lac-Saint-Jean envers les immigrants qui s'y établissent, et l'intégration de ces derniers à leur nouvelle communauté d'accueil. À travers une recension des variations de l'expérience de l'altérité observées dans le milieu, l'étude révèle les conditions d'émergence de la reconnaissance et les facteurs qui la freinent.

Mots-clés : Anthropologie, anthropologie sociale, reconnaissance, intégration, altérité, régionalisation de l'immigration, Haut-Lac-Saint-Jean.

Abstract

Provincial immigration policies in Quebec are oriented towards the regionalization of immigrants, in order for regional and rural areas to benefit from their presence.

This study adopts an ethnographic perspective to examine how social recognition shown by native Quebecers toward immigrants who settle in the Haut-Lac-Saint-Jean area is linked to the integration of the newcomers to their host community. Through a review of the various experiences of alterity observed in the region, my study reveals the conditions that foster the emergence of recognition and the factors that serve to make it less likely.

Keywords : Anthropology, social anthropology, recognition, integration, alterity, regionalization of immigration, Haut-Lac-Saint-Jean.

Table des matières

Résumé.....	i
Abstract.....	ii
Table des matières.....	iii
Liste des sigles et abréviations.....	vi
Avant-propos.....	vii
Remerciements.....	viii
INTRODUCTION.....	1
CHAPITRE 1. CONTEXTE DE LA RECHERCHE.....	8
1.1 La régionalisation de l’immigration au Québec.....	9
1.1.1 Historique et contexte d’émergence.....	9
1.1.2 Les motivations derrière les politiques de régionalisation.....	11
1.1.3 Contexte législatif et initiatives gouvernementales.....	12
1.1.4 Enjeux et défis de la régionalisation de l’immigration.....	14
1.1.4.1 Enjeux et défis pour les communautés réceptrices.....	15
1.1.4.2 Enjeux et défis pour les personnes immigrantes.....	18
1.1.5 Résultats obtenus.....	22
1.1.6 Dimensions éthiques des politiques de régionalisation.....	23
1.2 La diversité culturelle et l’immigration au Lac-Saint-Jean.....	24
1.2.1 Un regard historique.....	24
1.2.2 L’immigration dans la MRC de Maria-Chapdelaine.....	26
1.2.2.1 Un contexte local singulier.....	26
1.2.2.2 Les caractéristiques de l’immigration dans la MRC.....	27
1.2.3 L’organisme Portes Ouvertes sur le Lac.....	30
Synthèse.....	34
CHAPITRE 2. LA RECHERCHE.....	36
2.1 Méthodologie.....	36
2.1.1 Le terrain ethnographique : préparation et contexte.....	36
2.1.2 Outils méthodologiques.....	37
2.1.2.1 L’observation participante.....	37
2.1.2.2 Les entrevues semi-dirigées.....	38
2.1.3 Analyse et interprétation des données.....	41
2.1.4 Démarche réflexive.....	41
2.1.4.1 Les différents statuts du chercheur : une réflexion sur l’intersubjectivité.....	41
2.1.4.2 Facteurs de rapprochement et de distanciation.....	43
2.1.4.3 « <i>Gone native</i> ».....	44
2.2 Cadre conceptuel.....	44

2.2.1 La reconnaissance	45
2.2.2 L'altérité	49
2.2.3 L'intégration	52
2.2.3.1 L'intégration dans le champ des sciences sociales.....	52
2.2.3.2 L'intégration symbolique.....	54
2.2.3.3 La politique en matière d'intégration au Québec.....	55
Synthèse.....	57
CHAPITRE 3. L'EXPÉRIENCE DE L'ALTÉRITÉ DANS LE HAUT-LAC-SAINT-JEAN	58
3.1 Des interactions restreintes en quantité et en qualité.....	58
3.2 La méconnaissance des réalités de l'immigration.....	61
3.2.1 La perception de la différence	61
3.2.1.1 La visibilité	62
3.2.1.2 Le marquage de la différence.....	65
3.2.2 Les représentations stéréotypées des immigrants	68
3.2.2.1 L'immigrant parasite et voleur	70
3.2.2.2 Les visages du Noir	73
3.2.2.3 Le visage du Mexicain.....	75
3.2.3 L'influence du phénomène des travailleurs sylvicoles saisonniers africains ..	77
3.3 La curiosité	82
3.3.1 L'effet exotique de la nouveauté	83
3.3.2 Le désir d'avoir l'heure juste	84
3.4 L'indifférence	85
3.5 Le besoin de sensibilisation du milieu local.....	86
3.5.1 Les élus	87
3.5.2 La population.....	88
3.5.3 Les employeurs.....	90
3.5.4 Les autres acteurs locaux	90
Synthèse.....	92
CHAPITRE 4. LA RECONNAISSANCE SOCIALE EN CONTEXTE D'IMMIGRATION DANS LE HAUT-LAC-SAINT-JEAN.....	93
4.1 Les conditions d'émergence de la reconnaissance.....	93
4.1.1 Le travail, un facteur à double action	94
4.1.2 La formation académique	97
4.1.3 L'implication et la participation visibles.....	100
4.1.4 L'établissement définitif.....	103
4.1.5 L'intégration	104
4.1.6 Autres facteurs d'influence	107
4.1.6.1 La personnalité	107
4.1.6.2 Le conjoint québécois.....	108

4.1.6.3 Le parler jeannois	110
4.1.6.4 Le pays d'origine.....	111
4.2 Les obstacles à la reconnaissance	111
4.2.1 L'ignorance	111
4.2.2 La construction de l'Autre	114
4.2.3 L'étranger dans un milieu tricoté serré.....	116
4.2.4 L'infantilisation	119
4.2.5 L'idéalisation.....	121
4.2.6 La généralisation	122
4.3 La reconnaissance des immigrants envers les Jeannois	123
4.4 Reconnaissance et intégration symbolique	125
4.5 Reconnaissance et rétention	126
Synthèse.....	129
CONCLUSION	130
Bibliographie	135
ANNEXE I. Localisation de la MRC de Maria-Chapdelaine dans le Québec	i
ANNEXE II. Carte du Lac-Saint-Jean.....	ii
ANNEXE III. Liste des répondants.....	iii
ANNEXE IV. Schéma d'entrevue pour répondants immigrants	iv
ANNEXE V. Schéma d'entrevue pour répondants jeannois	vi
ANNEXE VI. Schéma d'entrevue pour agents de Portes Ouvertes sur le Lac	viii
ANNEXE VII. Formulaire de consentement.....	x

Liste des sigles et abréviations

CCCI : Conseil des Communautés culturelles et de l'Immigration

CIC : Citoyenneté et Immigration Canada

CRÉ : Conférence Régionale des Élus

MAMROT : Ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire

MICC : Ministère de l'Immigration et des communautés culturelles

MRC : Municipalité régionale de comté

POL : Portes Ouvertes sur le Lac

« C'est fou comme le fait de bénéficier d'une reconnaissance, aussi infime soit-elle, peut vous mettre du baume à l'âme. »

(Levy 2007 : 64)

Remerciements

Merci tout d'abord à ma directrice, Deirdre Meintel. L'intérêt que vous avez manifesté dès le départ pour mon projet, de même que votre assiduité à me soutenir et me conseiller, ont été pour moi de grandes sources de motivation.

Merci à Éric. Même si notre rencontre est un hasard qui n'en est pas un, tes connaissances et ton expertise m'ont sagement guidée sur la voie de l'immigration en région. Sans toi, le cadre de mes recherches n'aurait jamais dépassé la métropole. Qu'est-ce que je me serais ennuyée!

Merci à Louis-Michel, pour m'avoir accordé la précieuse opportunité de me joindre à l'équipe de Portes Ouvertes sur le Lac. Dans la même voie, merci à mes trois collègues du bureau de Dolbeau-Mistassini pour la chaleur de leur accueil, leur dynamisme au quotidien et leur spontanéité.

Merci à Ariane, ma lectrice, correctrice, conseillère et modèle!

Merci à tous ceux qui ont croisé ma route au Lac-Saint-Jean, Bleuets pure laine ou d'adoption, et qui ont contribué par leur témoignage à l'élaboration de ce projet de recherche.

Je tiens finalement à exprimer ma plus profonde gratitude envers les amis et membres de ma famille qui m'ont appuyée et inspirée tout au long de cette aventure humaine et académique.

Introduction

Devant le constat du développement inégal des différentes régions du Québec et la crainte d'une polarisation de la province entre la métropole et les zones rurales, le gouvernement fait montre d'une préoccupation pour la dispersion des immigrants sur l'étendue de son territoire depuis les années 1970 (Simard 1996 : 40). Ce n'est cependant qu'en 1991 que les autorités québécoises ont pu, grâce à l'accord Canada-Québec qui leur déléguait davantage d'autonomie en matière d'immigration, commencer à promouvoir des politiques officielles de régionalisation de l'immigration (Vatz Laaroussi 2009 : 44). Depuis, diverses ententes et mesures ont été mises en place pour accroître le potentiel d'attraction des régions et favoriser la démétropolisation des personnes immigrantes.

Or, ce champ reste encore aujourd'hui peu étudié dans une perspective scientifique. La compréhension somme toute limitée de ces nouveaux schèmes d'établissement et des situations quasi inédites qui en découlent suscite une pluralité d'interrogations, tant parmi les populations locales concernées, qu'aux différents paliers gouvernementaux et au sein de la communauté scientifique. Ainsi, certains auteurs ont déploré le fait que les communautés réceptrices d'immigrants misent avant tout sur des stratégies visant à favoriser le développement local et améliorer les conjonctures économique et démographique. Cela s'effectue parfois au détriment des nouveaux venus, alors perçus comme des êtres atomisés et isolés, sans considération pour leur trajectoire et leurs expériences (Vatz Laaroussi 2008 : 93-94). Ce manque de reconnaissance force en quelque sorte les immigrants à renaître dans leur nouveau lieu d'installation et à renier leur passé, tout en nuisant à la cohésion sociale de la communauté où ils élisent résidence. La mobilité dont les migrants font fréquemment preuve, une fois établis en

région, évoque elle aussi des questionnements quant au succès et au bien-fondé de l'entreprise de régionalisation¹.

Dans une autre perspective, les relations avec les populations locales demeurent elles aussi nébuleuses; elles sont néanmoins fort importantes dans la description du phénomène de dispersion spatiale des immigrants. Il suffit de rappeler que la plupart des régions du Québec demeurent, encore aujourd'hui, des zones culturellement homogènes à faible densité d'immigrants, et qu'en outre, la présence de ces derniers hors des grands centres est relativement récente. L'installation d'étrangers dans ce qu'il convient de nommer les nouveaux pôles d'accueil suscite des réactions diverses de la part de la population locale et mérite l'attention des chercheurs.

C'est sur la base de ce contexte que nous nous sommes intéressée aux interactions entre une population régionale ciblée et les nouveaux arrivants établis dans leur communauté. Comme l'ont soulevé Krahn *et al*, la qualité des relations avec la population locale est l'un des facteurs identifiés par les immigrants à l'effet de leur fixité ou de leur mobilité lors d'une migration en région (2003). De plus, plusieurs chercheurs ont signalé la nécessité d'informer et de sensibiliser les populations locales aux réalités de l'immigration dans les zones dites périphériques (Klein et Boisclair 1993, Cardu 2002, Metropolis 2003, Vatz Laaroussi 2005 et 2009, Quimper 2005, Burstein 2007, Yorn et Ouellet 2007). Par l'entremise d'une démarche ethnographique couronnée par la présentation de ce mémoire, nous cherchons à observer comment s'articulent les liens entre la reconnaissance sociale démontrée par les Québécois originaires du Haut-Lac-Saint-Jean envers les personnes immigrantes qui s'y établissent, et l'intégration de ces derniers à leur nouvelle communauté d'accueil. Nous nous inspirons pour cela de la réflexion de la

¹ Avant d'aller plus loin, précisons ce que nous entendons par région. Est désigné par ce terme tout territoire situé à l'extérieur de la région métropolitaine de Montréal, sans tenir compte de son niveau d'urbanité ou de ruralité. Donc, selon notre utilisation du terme, les villes de Québec et de Sherbrooke font partie des régions.

sociologue Nancy Fraser, pour qui la reconnaissance relève d'un statut social qui octroie aux individus impliqués la possibilité d'interagir sur un plein pied d'égalité. Cette notion, une fois transposée au contexte de l'immigration dans la municipalité régionale de comté (MRC) de Maria-Chapdelaine, dans le nord du Lac-Saint-Jean², permet de conceptualiser dans un angle original les interactions et les relations entre les nouveaux arrivants³ et les membres de la communauté locale.

Selon les plus récentes statistiques officielles, la région administrative du Saguenay-Lac-Saint-Jean compte sur son territoire 1070 immigrants, soit 0,3% de la population immigrante du Québec (MICC 2010). De ce nombre, il est permis d'assumer que la majorité est installée dans la ville de Saguenay; hors de tout doute, cela fait du seul Lac-Saint-Jean une zone à faible densité d'immigrants et, conséquemment, un cadre approprié pour la tenue d'une étude comme la nôtre. La présence d'un organisme local voué au support à l'établissement de personnes immigrantes sur le territoire jeannois, Portes Ouvertes sur le Lac, confirme la réalité modeste, mais bien présente, de la volonté locale de profiter des avantages reliés à l'immigration internationale, et témoigne à la fois du besoin d'accompagnement de la communauté face à cette nouvelle présence. Nous avons œuvré pour le compte de cet organisme à titre d'agente d'intégration socioculturelle en simultané avec la tenue de notre terrain ethnographique, ce qui nous a accordé une position privilégiée pour le développement de relations avec des informateurs potentiels. Le choix de la MRC de Maria-Chapdelaine comme secteur ciblé se

² Une carte de la région se trouve à l'annexe I. Nous utilisons invariablement les appellations Haut-Lac-Saint-Jean, nord du Lac-Saint-Jean et MRC de Maria-Chapdelaine pour désigner un seul et même secteur géographique, dont Dolbeau-Mistassini est le principal centre urbain et pôle d'accueil presque exclusif des personnes immigrantes.

³ Les expressions et qualificatifs « nouveaux arrivants », « d'origine étrangère », « issus de l'immigration » et « étrangers » sont ici utilisés invariablement pour désigner les immigrants de première génération, et ce, sans distinction de leur statut migratoire (demandeur d'asile, réfugié accepté, regroupement familial, immigrant économique). Dans les cas où ces nuances s'avèrent importantes, nous utiliserons le terme précis qui est approprié. Dans le même ordre d'idées, les termes « natifs », « locaux » et « de souche » réfèrent aux individus originaires du Lac-Saint-Jean et, la plupart du temps, spécifiquement de la ville de Dolbeau-Mistassini.

justifie en outre par de nombreuses particularités sociales et économiques, qui lui confèrent, dès lors, davantage d'intérêt en termes de recherche.

Notre travail est divisé en quatre parties distinctes. Le premier chapitre évoque le contexte global dans lequel se situe notre démarche. Nous y passons en revue l'entreprise de régionalisation de l'immigration initiée par le Québec, tant dans ses aspects historiques que dans la description des politiques gouvernementales instaurées à cet effet. La régionalisation y est ensuite problématisée dans une perspective scientifique pour faire apparaître les défis et enjeux qu'elle suscite, tant pour les collectivités réceptrices que pour les personnes immigrantes concernées. Un bref aperçu des enjeux éthiques est proposé. Nous effectuons ensuite un survol de la diversité culturelle et de l'immigration dans le secteur du Lac-Saint-Jean. Nous introduisons Portes Ouvertes sur le Lac, étant donné son rôle prééminent et innovateur dans l'accueil et l'intégration des personnes immigrantes sur le territoire jeannois. Enfin, nous présentons succinctement un aperçu social, économique et géographique de la MRC de Maria-Chapdelaine et dressons un portrait des nouveaux arrivants qui y sont établis.

Le deuxième chapitre est consacré à l'exploration des cadres méthodologique et conceptuel sur lesquels notre analyse est fondée. Dans un premier temps, nous y révisons la préparation de notre terrain ethnographique, l'utilisation des outils mobilisés et le processus d'analyse de nos données. Nous entamons ensuite une discussion sur l'intersubjectivité dans le cadre de la recherche et le processus de réflexivité auquel nous avons réfléchi. Dans un deuxième temps, les trois concepts qui orientent notre questionnement théorique, soit la reconnaissance, l'altérité et l'intégration, sont présentés en détail sous l'angle des différents penseurs qui les ont théorisés.

Le troisième chapitre consigne l'expérience de l'altérité telle que nous l'avons observée dans la MRC de Maria-Chapdelaine. Nous discutons d'abord du nombre limité d'interactions qui se produisent entre les Jeannois et les personnes immigrantes, puis

nous exposons la méconnaissance générale des réalités de l'immigration par les membres de la population dolmissoise⁴. Cette méconnaissance se vit au quotidien à travers la perception qu'entretiennent les citoyens face aux nouveaux venus et se concrétise sous la forme de préjugés et de stratégies de marquage de la différence. Cela s'avère particulièrement évident envers les personnes considérées comme visibles; nous fournissons en outre une discussion sur la conception locale du principe de visibilité. La méconnaissance déteint aussi dans l'élaboration de représentations stéréotypées des personnes immigrantes. Nous illustrons cette notion à l'aide de trois figures récurrentes dans le discours des Jeannois interrogés, soit celle de l'immigrant parasite, celle du Noir et celle du Mexicain. L'expérience de l'altérité, finalement, est modelée par la présence saisonnière d'ouvriers sylvicoles africains, dont nous explicitons l'impact sur l'imaginaire social local. Les démonstrations de curiosité, l'attrance pour l'exotisme des immigrants et l'indifférence face aux étrangers, sont d'autres attitudes abordées. Ces différentes considérations nous mènent à constater le besoin de sensibilisation du milieu local aux enjeux de l'immigration régionalisée.

Le quatrième chapitre trace quant à lui les contours de la reconnaissance sociale en contexte d'immigration dans le Haut-Lac-Saint-Jean. Nous y listons les conditions d'émergence de la reconnaissance telles que nous avons pu les observer au cours de notre terrain. Ainsi, l'obtention d'un emploi, la formation académique, l'implication visible, l'établissement définitif et l'intégration, en plus de quelques facteurs secondaires, suscitent l'appréciation et la reconnaissance des Jeannois⁵. Nous y regroupons aussi les obstacles au développement de la reconnaissance : l'ignorance des réalités de l'immigration régionalisée, le processus de construction de l'altérité, le statut d'étranger au sein d'une communauté tricotée serrée et les pratiques d'infantilisation, d'idéalisation et de généralisation. Nous proposons une réflexion succincte sur la reconnaissance

⁴ De la ville de Dolbeau-Mistassini.

⁵ Du Lac-Saint-Jean.

octroyée aux Jeannois par les immigrants, avant de clore le chapitre sur une discussion des enjeux reliant la reconnaissance à l'intégration, puis la reconnaissance à la rétention. Il y apparaît que la reconnaissance, au sens de statut social mutuellement attribué entre deux individus en interaction, constitue un facteur grandement favorable à l'intégration sociale en contexte d'immigration en milieu rural. Elle ne semble toutefois influencer sur la rétention régionale que dans une modeste mesure, vu l'importance prépondérante qu'occupe l'emploi dans la décision de l'immigrant de rester au Lac-Saint-Jean ou d'adopter, plutôt, une stratégie de mobilité. La démarche, dans son ensemble, incite donc à considérer l'influence de l'attitude de la population locale sur l'expérience des nouveaux arrivants établis hors des grands centres, comme critère potentiel de rétention, dans l'optique d'atteindre les objectifs fixés par le gouvernement dans la dispersion des migrants sur le territoire.

Notre recherche s'inscrit dans une lignée encore modeste de travaux qui se penchent sur les nouvelles dynamiques suscitées par la dispersion des immigrants sur le territoire québécois, et qui, surtout, continuent de déplorer de nombreuses lacunes dans les connaissances scientifiques (Quimper 2005, Lebel-Racine 2008, Metropolis dans Vatz Laaroussi 2008). À titre d'exemple, l'Observatoire canadien de l'immigration dans les zones à faible densité d'immigrants insiste sur la nécessité de récolter davantage de données sur les projets pilotes et les ententes en cours pour en saisir les bonnes pratiques et transférer les connaissances, d'étudier l'immigration en milieu rural ainsi que ses effets spécifiques, et d'effectuer un travail démographique et topographique sur la réalité immigrante par rapport aux dynamiques locales (Vatz Laaroussi 2008 : 80). Or, les spécialistes constatent non seulement que ces réalités récentes sont peu documentées dans une perspective scientifique, mais aussi que le transfert de connaissances entre les chercheurs, les instances décisionnelles et la population locale est déficient, pour ne pas dire absent. Puisque notre travail ethnographique a suscité l'intérêt de divers protagonistes jeannois, et dans l'optique également où nous concevons la communauté locale comme l'actrice de sa propre cohésion interne et de l'implication de ses citoyens,

nous proposons que le présent mémoire devienne éventuellement un outil pour l'organisme Portes Ouvertes sur le Lac et pour la MRC de Maria-Chapdelaine dans le développement de stratégies, de mesures et de politiques visant à bonifier le processus d'installation de personnes immigrantes dans le secteur du nord du Lac-Saint-Jean.

CHAPITRE 1. CONTEXTE DE LA RECHERCHE

Bien qu'elle ait davantage attiré l'attention populaire dans les dernières années, l'immigration au Québec est une réalité séculaire. Depuis l'arrivée des premiers colons français au XV^e siècle, l'installation d'individus d'origine étrangère sur le territoire s'est produite de façon graduelle au fil des circonstances politiques et économiques mondiales. « À l'échelle de la planète », dit Simon, « les migrations signent l'état actuel du monde [...] » (1999 : 43); ainsi, des vagues d'immigrants sont venues peupler la province, fuyant la guerre ou la répression, dans l'espérance d'une vie meilleure. Peu à peu, l'immigration presque exclusivement européenne s'est diversifiée pour faire place aux ressortissants aujourd'hui majoritaires de pays dits du Tiers-Monde, dont les déplacements ont été favorisés, notamment, par des modifications dans les politiques d'immigration canadiennes et la croissance des réseaux de transports et de communications (Boyd et Vickers 2000 : 2).

Aujourd'hui, l'immigration demeure un phénomène principalement citadin, et la grande majorité de la population d'origine étrangère est établie dans la métropole de Montréal. Or, à l'instar des autres provinces canadiennes, le Québec démontre depuis quelques temps un intérêt certain à l'égard de la régionalisation de l'immigration, dans le but de faire bénéficier à l'ensemble du territoire québécois les avantages reliés à la présence d'immigrants. Puisque la dispersion des nouveaux venus dans les zones dites à faible densité d'immigrants demeure un phénomène récent, les dynamiques émergentes dans les collectivités qui les accueillent demeurent encore, à ce jour, peu étudiées. Dans ce contexte, notre étude se veut, dans la lignée des mémoires de Routhier (1999), Quimper (2005), Blain (2005) et quelques autres encore, un apport à la compréhension scientifique du phénomène.

1.1 La régionalisation de l'immigration au Québec

1.1.1 Historique et contexte d'émergence

Un problème territorial serait à l'origine des premières orientations de dispersion des immigrants à travers le Québec. Effectivement, suite au constat de la dévitalisation démographique et économique des régions, de même qu'à la crainte de la polarisation du Québec entre la métropole pluriethnique et les régions périphériques mono-culturelles, le gouvernement québécois a entrevu la régionalisation de l'immigration comme une stratégie pouvant ramener l'ensemble du territoire québécois à un niveau de développement relativement égal. Ce déséquilibre n'est pas un fait récent, mais date plutôt du mandat du premier ministre Duplessis, après que ce dernier ait abondamment encouragé le retour à la terre et le peuplement des régions périphériques (Joanis et Martin 2005). Après quinze années de politiques axées sur la ruralité, la Révolution tranquille a amené une idéologie neuve dans les années 1960-70, articulée cette fois autour du concept de pôles de croissance, qui consistait à « centrer les interventions sur quelques points géographiques ou secteurs d'activité qui auraient des effets d'entraînement importants sur d'autres secteurs, villes ou régions » (Joanis et Martin 2005 : 7). C'est donc de cette époque que provient le souci de décentrer l'activité économique de la métropole et de tenter d'en faire bénéficier d'autres zones. Or, pour diverses raisons qui dépassent le cadre du présent ouvrage, la méthode orientée sur les pôles de croissance s'est avéré un échec dans la province, et le gouvernement a depuis lors préconisé la vision du développement local, vision qui, dans une logique de désengagement étatique qui sera abordée plus loin, transfère la responsabilité à chaque région d'assurer son propre développement. En cela, elle prône la « valorisation du capital humain local », adopte un « préjugé favorable aux petites et moyennes entreprises » et soutient « la décentralisation et la régionalisation » (Joanis et Martin 2005 : 8-9). À cet effet, des fonds ont été dégagés et des sociétés mises en place pour appuyer les projets

de développement local. Ces circonstances ont préparé le terrain pour l'implantation de mesures visant la dispersion des immigrants sur le territoire québécois, mesures qui s'inscrivent dans la perspective du développement régional (Klein et Boisclair 1992 : 136, Tremblay 1997 : 198, MCCI 1990, Quimper 2001, CCCI 1989 : 40).

Les toutes premières démonstrations de démétropolisation des personnes immigrantes au Québec se sont produites dans un contexte d'activités agricoles, et ce, dès la moitié du XX^e siècle (Simard 1996 : 3). À l'époque, des terres inutilisées ont incité des agriculteurs européens à s'établir dans certaines régions de la province, suivant ainsi l'exemple de l'Ontario. Néanmoins, ce n'est qu'en 1979-1980 que le Québec connut sa première véritable expérience en matière de régionalisation de l'immigration, à travers la dispersion dans diverses régions de réfugiés indochinois arrivés en masses et assistés par des mesures de parrainage collectif (CCI 1989, Manègre 1993 : 87, Simard 1996 : 4). Cependant, les résultats ne furent pas concluants : deux ans après leur installation, la majorité des individus avait abandonné les communautés d'accueil et effectué un retour vers la métropole, ou avait quitté la province (Deschamps 1985 : 79-85). Les très faibles taux de rétention dans les municipalités réceptrices concernées ont temporairement découragé les instances gouvernementales de poursuivre leurs efforts en ce sens. Il fallut attendre la fin de la décennie pour voir apparaître d'autres initiatives, lancées cette fois suite au constat de la répartition inégale des personnes immigrantes sur le territoire québécois. Un avis, déposé en 1989 par le Conseil des communautés culturelles et de l'immigration, a recommandé aux autorités de se doter d'une politique officielle à l'effet de la régionalisation de l'immigration, qui serait articulée autour de deux axes précis : la contribution au développement régional et l'intégration à la population francophone (Simard 1996 : 4). Publié peu après par le ministère des Communautés culturelles et de l'Immigration, *l'Énoncé de politique en matière d'immigration et d'intégration* de 1990 constitue « le premier engagement officiel de l'État portant sur une répartition spatiale plus équilibrée de l'immigration [et] signale la complexité de la question, en raison de la

liberté de circuler et des disparités dans la capacité d'accueil des régions » (Simard 1996 : 4-5). L'accord Canada-Québec de 1991, visant à accorder à la province davantage d'autonomie quant à la sélection des immigrants en lien avec la réalité québécoise et à leur intégration à leur nouveau milieu de vie, acheva de rendre possibles et concrètes les orientations du gouvernement pour la dispersion des immigrants au Québec.

1.1.2 Les motivations derrière les politiques de régionalisation

Le projet de disperser les personnes immigrantes dans les régions est fondé sur le constat qu'au Canada, l'immigration est un phénomène surtout urbain. S'ils sont concentrés dans les métropoles de Vancouver et Toronto pour les provinces anglophones, au Québec, c'est à Montréal que les nouveaux arrivants choisissent de s'établir. En 2001, le pourcentage de la population immigrante résidant à Montréal atteignait 88% de la population immigrante totale au Québec (Quimper 2005). Une autre source indique qu'un peu plus d'un Canadien sur cinq habite dans une ville de moins de 15 000 habitants, pour un immigrant sur quarante (Bernard 2008 : 7). Cette concentration urbaine entraîne un lot de défis pour la métropole, ses acteurs et ses nouveaux arrivants. La francisation représente un enjeu dont l'importance grandit avec l'accroissement de la population immigrée allophone, retardant l'accès au service. L'intégration au marché du travail devient souvent une problématique en raison de la non-reconnaissance des diplômes acquis à l'étranger, la difficulté pour les étrangers d'adhérer aux ordres professionnels et la discrimination dans le processus d'embauche (Quimper 2005 : 26). Or, comme le constate Quimper, Montréal n'est pas seulement le principal centre d'établissement des immigrants, mais également « le principal pôle d'attraction et de rétention pour les mouvements migratoires régionaux » (2005 : 28), qui alimentent la baisse démographique des zones périphériques. Le départ des jeunes vers les villes, justifié par le désir d'entreprendre des études ou d'intégrer un marché du travail plus dynamique, prive les

régions de leur relève et ralentit ainsi leur développement socio-économique (*ibid.*) À l'heure actuelle, les enjeux motivant l'engouement pour la régionalisation se déclinent en quatre orientations distinctes, bien que très étroitement reliées. Notre recension s'inspire des travaux de Simard (1996). *L'enjeu territorial* est relié à la nécessité d'amoinrir les disparités de développement entre les différents secteurs de la province. *L'enjeu démographique* rejoint les préoccupations grandissantes face à la chute de la natalité et au vieillissement de la population qui caractérisent les zones rurales. Il va également de pair avec le souci du Québec de maintenir son poids dans la balance canadienne, notamment en matière de protection de la langue française (MICC 2008b : 13). Simard expose ensuite *l'enjeu économique*, qui s'avère central dans le désir de favoriser le développement des collectivités rurales, et à travers lequel l'immigration est perçue comme un instrument utilisé aux fins d'accéder à une certaine prospérité. Ces trois enjeux sont finalement englobés dans des préoccupations de nature *politique*. Simard précise que « derrière le discours de l'État se profilent des choix politiques et idéologiques axés sur l'avenir et la survie de la société francophone en Amérique, la construction d'une identité nationale québécoise, ainsi que le maintien d'une cohésion sociale » (1996 : 451). Ces quatre dimensions ont incité les autorités en place à instaurer divers programmes en vue d'assurer une meilleure répartition spatiale des individus issus de l'immigration.

1.1.3 Contexte législatif et initiatives gouvernementales

Concrètement, des plans d'action triennaux, mis en place par le ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles (MICC) et destinés à structurer la gestion de la diversité de façon globale, comportent certains axes orientés autour des questions régionales, dans lesquels l'installation de personnes immigrantes dans les régions périphériques est comprise comme un enjeu de développement local. Suivant cette logique, il est suggéré que les régions se dotent de stratégies qui leur soient propres,

adaptées à leur réalité et leurs besoins. Le plan d'action 2004-2007 propose ainsi la création de partenariats entre les zones rurales, les agents de développement locaux et les autorités provinciales, de même que l'élaboration de mesures de sensibilisation destinées aux communautés réceptrices d'immigrants (MRCI 2004). Différentes mesures incitatives sont aussi mises en place pour favoriser l'établissement hors des grands centres, comme l'implantation de « noyaux culturels » dans différentes villes, la diffusion d'information dans les différents bureaux d'immigration (tant au Québec qu'à l'étranger) et dans les centres de ressources pour immigrants, la décentralisation des services offerts aux immigrants à l'extérieur de la métropole, l'accélération du traitement des demandes de ceux qui se destinent à vivre en région, etc. (Routhier 1999 : 12, Quimper 2005, Metropolis 2003 : 7). Le programme *Passerelle pour l'emploi en région* est une mesure additionnelle qui soutient financièrement et logistiquement les immigrants qui résident à Montréal dans la recherche et l'acceptation d'un emploi à l'extérieur du centre urbain (MICC s.d.). Malgré tout, les mesures incitatives demeurent restreintes (Metropolis 2003 : 7).

Il est par ailleurs pertinent de mentionner la régionalisation « systématique » des réfugiés sélectionnés à l'étranger, bien que cela ne figure pas de façon claire dans les documents officiels, comme l'a constaté Routhier (1999 : 15-6). Cette pratique aurait été initiée suite au constat que les immigrants dits indépendants sont autonomes dans le choix du lieu de leur établissement et ne souhaitent pas forcément s'installer en région (Vatz Laaroussi et Bezzi 2010 : 31). Pour les réfugiés, « l'application actuelle de la politique de régionalisation de l'immigration (sans que ce soit explicitement reconnu) fait en sorte que ces personnes sont majoritairement envoyées vers les villes extérieures à Montréal (Hull, Québec, Sherbrooke, Joliette, Chicoutimi, Rimouski...) sans qu'aucune obligation ne les force à demeurer dans la première ville d'accueil » (CRI 1997b : 4). Il est aussi précisé que « cette décision d'orienter ces personnes vers plusieurs villes ne résulte pas d'une politique claire et explicite : il s'agit plutôt d'une pratique qui s'est développée avec les

années » (CRI 1997b : 13). Des chercheuses relèvent pourtant que des accords ont été conclus entre certaines communautés rurales et le MICC, tout en évoquant l'absence trop fréquente d'infrastructures d'accueil et de ressources adaptées à ce type de migrants (Vatz Laaroussi et Bezzi 2010 : 31).

Ces informations font état de la stratégie de décentralisation des pouvoirs quant à l'immigration, dans laquelle les régions concernées deviennent presque entièrement responsables de l'aboutissement des projets locaux. De toute évidence, ce mouvement s'inscrit dans la toile de fond d'une tendance mondiale. Simard (1996) insiste sur l'importance de resituer l'avènement de ces politiques dans le contexte de mondialisation et de crise continue de l'État. Selon elle, la cure minceur subie par l'État-providence a persuadé de nouveaux agents à endosser davantage de responsabilités à divers niveaux. Le désengagement de l'État, dit-elle, « oblige conséquemment à une redéfinition des rapports de l'État avec la société civile, [...] à une recomposition des rapports entre l'État et le territoire et une réorganisation de la société civile sur le plan local. Les régions sont alors appelées à devenir plus actives et décisives dans la planification du développement territorial » (1996 : 453).

1.1.4 Enjeux et défis de la régionalisation de l'immigration

Nous préconisons ici l'adoption d'un point de vue critique et non partisan sur la question étudiée. Ce détachement du discours officiel, dont font preuve plusieurs chercheurs (Simard 1996, Fall et Larochelle 1997, Quimper 2005, Vatz Laaroussi 2008, 2009, Bezzi et Vatz Laaroussi 2010), permet de mettre en lumière certaines problématiques qui émergent lorsque les autorités tentent de remédier à la concentration urbaine de l'immigration. Les enjeux et défis sont nombreux, tant pour les municipalités d'accueil que pour les personnes immigrantes.

1.1.4.1 Enjeux et défis des communautés réceptrices

Le désengagement de l'État, comme nous l'avons mentionné, se traduit sur le terrain par une plus grande prise en charge de la planification et de la gestion au niveau local. Cela permet la mobilisation des collectivités hôtes, de même que la naissance d'initiatives locales, qui sont pratiquement indispensables dans la mise en œuvre de projets à succès (Quimper 2005, Poirier 2010, Allen et Troestler 2007, Metropolis 2003). Dans ce contexte, le niveau local « *is emerging as a distinct unit of study in this field* » (Brenner 1999), même si, paradoxalement, la majorité des travaux portant sur la régionalisation de l'immigration continue de focaliser sur le palier national ou individuel. Les collectivités réceptrices, dans leur qualité d'agents de liaison entre l'État et les individus, représentent d'importants intérêts en termes de recherche et il serait impératif de les étudier davantage pour améliorer la compréhension scientifique globale des phénomènes entraînés par la régionalisation (Quimper, communication personnelle, automne 2010).

Afin de comprendre les enjeux pour les communautés réceptrices, il convient ici d'examiner la typologie des logiques d'ouverture à l'immigration que ces dernières peuvent préconiser (Vatz Laaroussi 2008 : 86-89, 2009 : 53-57). *L'ouverture par les besoins* se caractérise surtout par la dominance du modèle de « l'immigrant-solution », où le migrant instrumentalisé est un pion destiné à combler les déficits sur l'échiquier économique ou démographique local, et où prévaut la logique de l'offre et de la demande. Ce peut être le cas lorsque, par exemple, la communauté souffre d'une pénurie de main-d'œuvre pour ses entreprises locales. *L'ouverture par le modèle touristique* se distingue par la mise en valeur des attractions locales et la qualité de vie, qui tourne parfois en véritable tentative de séduction. La communauté s'attend toutefois à ce que les migrants participent activement à l'économie locale tout en s'intégrant sans causer de remous. Quant à *l'ouverture selon le modèle humanitaire*, elle résulte souvent d'un élan de

compassion par rapport au drame humain causé par certains événements internationaux et au flot de réfugiés qui en découle. La collectivité qui ouvre ses portes selon cette logique présente cependant une générosité souvent limitée : Vatz Laaroussi remarque que l'ouverture n'est valide que dans la mesure où les migrants accueillis correspondent à l'idée que les natifs se font d'eux, c'est-à-dire des individus faibles et vulnérables. Par exemple, en parlant des réfugiés afghans établis en Estrie, l'auteure note : « Un bon réfugié à intégrer doit avoir été opprimé, être inculte et rural, rejeter le Moyen-Orient et l'islam, et être une femme, de préférence » (2002 : 101). Ici, l'enjeu de la sensibilisation des populations locales aux réalités plurielles de l'immigration et la confrontation des préjugés et des stéréotypes se révèlent dans toute leur importance. Ce besoin a d'ailleurs été souligné par plus d'un chercheur (Quimper 2005 : 43, Vatz Laaroussi 2004, 2005 et 2009, Metropolis 2003, Klein et Boisclair 1993, etc.) et sera abordé de façon plus précise au chapitre 3.

Suite à l'examen de ces paradigmes, force est de constater que les zones à faible densité d'immigrants ne semblent s'ouvrir que pour des motifs précis, qui, le plus souvent, répondent à un déficit ou un besoin local, et exigent des nouveaux arrivants qu'ils se conforment aux attentes entretenues envers eux. Or, les besoins et les projets des localités entrent souvent en conflit avec les intérêts des immigrants en faisant fi de leur cheminement et leurs aspirations, et parfois même de leurs capacités et habiletés professionnelles. « Le territoire local qu'on veut développer et promouvoir », explique Vatz Laaroussi, « devient alors le creuset dans lequel l'immigrant doit renaître en laissant derrière lui son parcours, ses bagages et ses réseaux » (2008 : 94), ce qui finit par entraîner une insatisfaction et un sentiment d'impuissance émanant des deux côtés. À la lumière de ces constatations, une interrogation vaut la peine d'être examinée : « le processus d'intégration doit-il reposer sur le projet local ou sur le projet des immigrants? » (Bezzi et Vatz Laaroussi 2010).

Pour clore ce propos sur les communautés réceptrices, il importe de considérer la manière dont les habitants desdites communautés réagissent à l'arrivée d'immigrants parmi eux. Vatz Laaroussi propose, pour conceptualiser ces attitudes et les adaptations qui peuvent s'ensuivre, une échelle de degrés d'interculturalité (2009 : 58). Le degré zéro, auquel on peut associer le scandale déclenché par la municipalité de Hérouxville en 2007⁶, se manifeste par l'indifférence, la méfiance ou les craintes. L'ouverture et la tolérance croissent progressivement jusqu'au degré quatre, où l'on assiste, par exemple, à l'élaboration de projets interculturels impliquant tant les locaux que les immigrants et les autochtones. La chercheuse imagine même un cinquième degré, encore inexistant au Québec, mais observable dans quelques villes de Belgique, qui se manifeste par l'apparition d'un « métissage local interculturel » (2009 : 63). Par exemple, à Cheratte, une localité wallonne où est enracinée une importante communauté turque depuis les années 1960, la rue Émile-Zola a été rebaptisée rue Atatürk (Parthoens et Manço 2005). « Les ingrédients de ce métissage », précise Vatz Laaroussi, « sont l'ouverture, la proaction, l'intérêt pour l'autre, les interactions, l'innovation et le changement » (2009 : 63). Ce paradigme est intéressant d'un point de vue anthropologique en raison des thèmes évoqués par l'auteure.

L'attitude locale par rapport aux immigrants, surtout dans le cas d'une ouverture récente, doit être prise en compte, puisqu'elle peut exercer une influence décisive sur l'expérience des nouveaux arrivants. Une étude menée en Alberta par Krahn, Derwing et Abu-Laban a montré que l'accueil de la communauté réceptrice influence la qualité de vie des immigrants; cette dernière constitue le deuxième motif de mobilité en importance, derrière le manque d'opportunités professionnelles (2003 : 16). De façon générale, les

⁶ Cette petite localité de la Mauricie a fait la manchette des journaux en proclamant un code de vie à l'intention des immigrants désirant potentiellement s'y installer. On y signale par exemple que les femmes sont autorisées à conduire une voiture, que les établissements scolaires sont dépourvus de locaux destinés à la prière et que les sapins et autres décorations font partie des traditions québécoises entourant la période de Noël (Municipalité de Hérouxville 2007).

zones à faible densité d'immigrants accusent encore un déficit marqué au niveau des infrastructures d'accueil et des services que les immigrants seraient susceptibles de vouloir mobiliser; elles « semblent *réagir* à l'arrivée des immigrants plutôt que s'y *préparer* de manière stratégique » (Lebel-Racine 2008 : 91, notre emphase).

1.1.4.2 Enjeux et défis des personnes immigrantes

Maintenant que l'état de la situation aux paliers des autorités provinciales et locales a été clarifié, attardons-nous aux stratégies gouvernementales telles qu'elles sont vécues par les principaux intéressés. Préoccupation majeure des municipalités régionales, la rétention trouve son équivalent dans une expérience très commune pour les migrants : la mobilité secondaire, qui signifie un changement de destination (interlocal, interrégional, interprovincial ou international) suite à une première installation hors des grands centres (Bourne et Rose 2001 : 259). Dans ses travaux menés auprès d'immigrants installés dans diverses régions québécoises, Vatz Laaroussi constate un taux de rétention variant entre 40% et 70% (2005 : 101). Selon les données tirées d'une étude longitudinale menée auprès d'immigrants installés dans des régions ciblées au Québec, pour 31% de familles qui n'ont vécu aucune mobilité secondaire, 45% en ont connu une, 13% en ont connu deux, et 10% en ont connu trois ou plus (Bezzi et Vatz Laaroussi 2010). En bout de ligne, ce sont tout de même 69% des familles immigrantes qui sont caractérisées par la mobilité. À la lumière de ces informations, la mobilité pourrait être comprise comme un indicateur de l'efficacité de la politique de régionalisation dans une municipalité ou région particulière, si l'on admet qu'une famille immigrante comblée dans ses besoins et installée dans un milieu qui lui permet d'accéder à ses aspirations (familiales, professionnelles, socioéconomiques et autres) va demeurer dans sa communauté d'accueil plutôt que de cumuler les déplacements. La situation pourrait toutefois être considérée comme un

succès de régionalisation de la part de la province si les migrants vont d'une localité régionale à une autre.

Il convient de souligner les facteurs « endogènes » qui poussent à la mobilité après un premier établissement en région. Sans fournir l'énumération exhaustive de ces raisons, nommons toutefois les principales attaches à la rétention: un bassin d'emploi riche et diversifié, des possibilités d'éducation convenables pour les enfants, la présence préalable de réseaux⁷, l'accès à des options de logement décent (plusieurs propriétaires refusant de louer à des immigrants récents), et comme facteurs secondaires, la qualité de vie, le sentiment de sécurité (en comparaison avec le pays d'origine ou les grandes métropoles), etc. (Vatz Laaroussi 2005 : 101, Laroche 1993, Walton Roberts 2005, Simard 2007 : 113, Zehtab-Martin et Beesley 2007 : 85)⁸. Dans la présente analyse, nous prenons pour point de départ que « [...] les acteurs immigrants arrivant dans [un] nouveau territoire en ont souvent une approche stratégique liée à leurs intérêts immédiats, économiques et sociaux : ce territoire est l'espace qu'ils occupent pour se faire une place socioéconomique et en vue de leur promotion sociale » (Vatz Laaroussi 2008: 86). Si leur espace d'installation ne correspond pas à leurs attentes, ne permet pas leur promotion sociale ou ne présente tout simplement pas les conditions nécessaires pour l'atteinte de leurs objectifs, les immigrants auront tôt fait de plier bagages et de s'installer dans une localité plus grande, une région plus attirante, une province plus prometteuse ou même un autre pays (Tremblay, Alonso et Verschelden 1997 : 191). La mobilité, selon les termes de Vatz Laaroussi, n'est rien de moins qu'un « tremplin social » (2009 : 128). Les

⁷ Pour Vatz Laaroussi, les réseaux des personnes immigrantes « sont composés de membres de la famille élargie, de membres de la communauté ethnique et religieuse, de personnes significatives du pays d'origine mais aussi des pays traversés et des localités d'installation [...] » (2009 : 85-86).

⁸ Une étude menée en Alberta auprès d'immigrants mobiles a ainsi mis en lumière 184 motifs de départ différents fournis par 135 individus interviewés (Krahn, Derwing et Abu-Laban 2003 : 13).

immigrants emploient cette stratégie pour leur propre avantage et pour le bien de leur famille.

Par ailleurs, l'emploi, désigné presque unanimement par les immigrants comme l'un des premiers facteurs de mobilité ou de fixité (CCCI 1989, Laroche 1993, Simard 2007, Routhier 1999 : 46, Burstein 2007 : 44), devient un enjeu de taille dans les zones rurales. La déqualification, comprise comme « le fait, pour un travailleur, de passer d'un emploi qualifié à un emploi non qualifié » (Berset *et al.* 1999, dans Blain 2005 : 92), est un phénomène courant et les nouveaux arrivants n'ont souvent d'autre choix que de compromettre les compétences acquises dans leur pays d'origine pour parvenir à percer le marché du travail local. Hors des grandes villes, plusieurs entreprises locales embauchent des immigrants pour combler les postes délaissés par les Québécois. C'est le cas d'usines de transformation alimentaire et d'abattoirs, comme à Saint-Pascal-de-Kamouraska ou Drummondville (Lebel-Racine 2008 : 12, 76). Au Lac-Saint-Jean, la pratique est courante parmi les entreprises d'exploitation forestière, qui comptent sur des individus issus de l'immigration pour combler les effectifs décroissants de main-d'œuvre locale. Or, la non-reconnaissance des acquis académiques et professionnels, de laquelle découle souvent la déqualification, ralentit le processus d'intégration, tant sociale qu'économique (Walton Roberts 2005 : 160). L'une des rares études menées sur l'insertion professionnelle de personnes immigrantes en région a contribué à mettre en lumière les dimensions subjectives du déclassement professionnel (Blain 2005). À travers une enquête menée auprès d'universitaires colombiens établis dans les Laurentides, au Québec, l'auteure a cerné les différentes stratégies déployées pour pallier à la perte du statut tout en montrant le rôle décisif joué par la reconnaissance des pairs dans la gestion personnelle de l'expérience (*ibid.*) Si le phénomène de déqualification professionnelle n'est pas l'affaire exclusive des migrants établis hors des grands centres, il n'en demeure pas moins l'un des problèmes centraux qui émergent des orientations de régionalisation de l'immigration.

Pour résumer l'ensemble de l'expérience des immigrants régionalisés à une seule phrase, citons Vatz Laaroussi et Bezzi : « [la] régionalisation, ses effets, sa responsabilité et son succès restent l'affaire personnelle des immigrants et pas suffisamment celle des localités qui les accueillent, ni des acteurs institutionnels et politiques qui la façonnent. » (2010 : 37). Cette situation est accentuée par la sous-représentation des individus concernés au sein des instances politiques et décisionnelles; en effet, selon les mêmes auteures, les migrants ne se voient pas octroyer l'opportunité de participer à l'élaboration des stratégies qui les concernent (pas plus que les citoyens locaux d'ailleurs), ce qui brime en quelque sorte leur droit à la pleine participation citoyenne (2010 : 37). Ironiquement, si l'évaluation des ententes est faite par les politiciens et les élus, qui s'en disent satisfaits, on obtient un tout autre son de cloche en questionnant les immigrants (2010 : 36). Les spécialistes craignent aussi qu'en conséquence de ces négligences, les mesures visant à diversifier les pôles d'accueil des nouveaux arrivants finissent par polariser encore davantage la province, mais cette fois entre les immigrants et les natifs. « Ce panorama », constatent-elles, « fait en quelque sorte de deux mondes, deux solitudes : les immigrants avec leurs différences et les locaux avec leur homogénéité » (2010 : 37). Le défi sera donc, soutiennent-elles, d'accéder à la reconnaissance mutuelle des différents acteurs impliqués.

1.1.5 Résultats obtenus

L'étude de Quimper, qui documente les projets d'accueil et d'intégration d'immigrants dans six zones à faible densité d'immigrants au Québec, dresse un portrait de l'impact de l'immigration sur le patrimoine des collectivités étudiées en fonction de quatre indicateurs : le capital physique, économique, social et humain (2005 : 127-130). Selon l'auteur, l'immigration favorise le *capital physique* à travers l'occupation des infrastructures locales, par exemple l'appropriation d'habitations vacantes et la

fréquentation des établissements scolaires, sans toutefois qu'il ne soit réellement accru. L'impact sur le *capital économique* demeure mitigé en raison de la nouveauté du phénomène; toutefois, le peu de place laissé à l'entrepreneuriat immigrant et à l'amélioration de l'employabilité limite les projets novateurs qui pourraient, par exemple, créer de nouvelles entreprises ou à tout le moins, de nouveaux emplois. Quant au *capital social*, en théorie, il se trouve bonifié par la concertation et la collaboration entre les différents acteurs locaux et l'apparition d'un certain engagement civique stimulé par l'arrivée d'immigrants; cependant, en pratique, il s'avère que les organismes du milieu et la population ne sont pas forcément impliqués dans le projet. Finalement, le *capital humain* des acteurs locaux est généralement développé, surtout parmi ceux qui participent à l'élaboration des services aux migrants et qui sont en contact direct avec eux. Toutefois, Quimper précise que « pour le moment, le capital humain acquis par les acteurs locaux et la population ne suffit pas à assurer l'intégration socio-économique et la rétention d'une partie importante des nouveaux arrivants » (2005 : 130).

Les conclusions de ce chercheur portent à croire que si les intentions à la base de la politique de régionalisation sont louables, tout comme les logiques qui la sous-tendent, il semble que les résultats soient ambivalents, ce qui n'est probablement que le reflet des incohérences examinées au fil des pages précédentes. Il règne un consensus au sein des études scientifiques consultées à l'effet que, d'une part, l'immigration seule ne puisse constituer la solution miracle aux problèmes démographiques et économiques des régions, et d'autre part, qu'une stratégie de régionalisation nécessite la prise en compte de plusieurs facteurs qui ont été jusqu'à présent ignorés des instances de décision, dont l'ampleur du phénomène de mobilité et l'importance des réseaux⁹. Presque vingt ans

⁹ Il serait tout à l'avantage des autorités de considérer le rôle et la présence des réseaux, puisqu'ils peuvent faciliter pour les migrants la transition à une nouvelle vie, influencer leur mobilité ou leur fixité, et parfois même remplacer dans une certaine mesure la déficience des infrastructures officielles d'accueil. Cela a été stipulé par Taboada Leonetti (1994 : 98) et Vatz Laaroussi (2008 : 91-92), et constaté par Tremblay (1997) dans son étude des rapports ethniques au Saguenay-Lac-Saint-Jean.

après la mise en application de la politique de régionalisation au Québec, la région métropolitaine de Montréal continue d'être le principal pôle d'attraction et d'établissement des nouveaux arrivants au Québec avec 87% de la population immigrante (Germain, Armand et McAndrew 2010 : 5). Les plus récentes données indiquent que la métropole demeure le lieu d'établissement souhaité de 71,9% des immigrants admis au Québec au cours du troisième trimestre de 2011 (MICC 2011 : 3). En revanche, certaines régions bénéficiaires de subventions gouvernementales pour encourager l'attraction d'étrangers ont constaté une baisse d'arrivée de migrants; c'est le cas de Chaudière-Appalaches et du Bas-Saint-Laurent. D'autres régions, pour la plupart des zones situées à proximité de la métropole comme Laval, l'Estrie et l'Outaouais, observent quant à elles une augmentation notable. Ce phénomène laisse croire à une « banlieuisation » plutôt qu'à une régionalisation de l'immigration (Vatz Laaroussi et Bezzi 2010 : 32-33).

1.1.6 Dimensions éthiques des politiques de régionalisation

L'adoption d'un regard non partisan sur les pratiques de démétropolisation permet de soulever certaines interrogations d'ordre éthique. La perception purement utilitariste des nouveaux arrivants comme outils dans le rétablissement des disparités au sein de la société québécoise, à elle seule, s'avère problématique. « On ne peut pas demander aux immigrants de faire ce que les Canadiens eux-mêmes refusent de faire. Nous devons nous rendre à l'évidence que l'immigration ne sauvera pas la dernière petite école primaire du village. » (Metropolis 2003 : 8). Dans la même perspective, alors que les migrations se font de façon logique des zones peu prospères aux zones prospères, l'établissement d'un immigrant dans une communauté à potentiel limité peut être questionné (Green 2007 : 177). Cela est surtout vrai lorsque survient une déqualification professionnelle ou en cas d'installation « forcée » (pour le cas des réfugiés, par exemple). D'autres conséquences déjà mentionnées, comme les lacunes générales de représentativité politique des

immigrants installés en région, et la division exacerbée entre les immigrants et les natifs, incitent également à s'interroger sur la validité des pratiques actuelles. En somme, le désir de recourir aux personnes immigrantes pour combler les lacunes démographiques et économiques des régions dévitalisées pourrait être compris comme une manifestation des relations de pouvoir exercées par la majorité québécoise sur la minorité immigrante: « [...] *power is expressed in the monopolization of space and the relegation of weaker groups in society to less desirable environments [...]* » (Sibley 1995 : ix).

Ces considérations portent à réfléchir aux modalités du traitement subi par les immigrants qui ont été admis sur le territoire au terme d'un laborieux processus juridique et administratif, de même qu'à la responsabilité morale que la société québécoise entretient envers eux. Sans être alarmiste, notre propos se veut uniquement l'amorce d'une réflexion quant aux implications éthiques des orientations gouvernementales. À présent, passons en revue le portrait de l'immigration dans la région concernée par notre recherche.

1.2 La diversité culturelle et l'immigration au Lac-Saint-Jean

1.2.1 Un regard historique

Contrairement aux stéréotypes courants au sujet des régions québécoises, la population du Lac-Saint-Jean n'est pas exclusivement d'origine canadienne-française et de confession catholique (Tremblay, Alonso et Verschelden 1997 : 185). Si les premiers colons à avoir peuplé la région ont migré à partir d'autres régions du Québec, on tend souvent à ignorer la présence de communautés autochtones autour du lac, qui n'ont pas été sans

influencer la toponymie et la culture régionales¹⁰. Par la suite, l'essor de l'industrie forestière, survenu au XIX^e siècle, a amené son lot d'industriels britanniques, qui s'en sont assuré le monopole. Cette présence a entraîné l'apparition d'« îlots anglophones » disséminés à travers le Saguenay-Lac-Saint-Jean (Girard et Perron 1989 : 539) et est très intimement liée au développement économique local. Un ouvrage historique recense également l'arrivée de communautés religieuses originaires de France, notamment à Vauvert, aux abords du lac Saint-Jean, au XX^e siècle (Girard et Perron 1989 : 348). Selon des informations fournies par une répondante, qui les tient elle-même des récits de son père, il y aurait eu pendant la Seconde Guerre mondiale des groupes de prisonniers allemands et polonais envoyés dans des camps forestiers reculés dans le nord de la MRC de Maria-Chapdelaine (Pauline, enseignante à la retraite, 68 ans). Cela n'a pu être vérifié dans des sources historiques officielles. De toute façon, les dits prisonniers n'ayant plus été revus par la suite, leur présence n'est pas considérée comme significative dans le panorama de la diversité culturelle régionale. La même informatrice a ensuite témoigné de l'arrivée, à une certaine époque, de réfugiés indochinois, accueillis dans la région par le biais d'ententes humanitaires initiées par les responsables de l'Église catholique. Ces derniers auraient constitué, selon la femme, la première présence immigrante « visible » dans la région. Ils ne s'y sont d'ailleurs pas attardés longtemps, toutes les familles ayant tôt fait de se relocaliser à Montréal, que ce soit par manque de ressources adaptées à leurs besoins et leur condition, ou par la difficulté de s'intégrer et s'adapter à leur milieu d'accueil¹¹.

¹⁰ À ce sujet, certains auteurs relèvent la tendance générale à considérer les régions comme des entités historiquement homogènes sur le plan culturel (Fall et Larochelle 1997 : 245). L'omission des peuples autochtones dans les discours rend automatique l'association erronée de l'« ethnique » à l'immigration (Tremblay, Alonso et Verschelden 1997 : 180).

¹¹ Ces constats demeurent des suppositions émises par notre répondante.

1.2.2 L'immigration dans la MRC de Maria-Chapdelaine

1.2.2.1 Un contexte local singulier

Différents facteurs ont conditionné le développement de la MRC de Maria-Chapdelaine et continuent de la distinguer des autres MRC du Lac-Saint-Jean, tant du point de vue géographique que socio-économique. La région à l'étude, dont la superficie atteint presque celle de la Suisse, est partagée entre un relief de basses terres propices à l'agriculture (bleuets et pommes de terre), et un massif montagneux couvert de forêts et à l'hydrographie importante. Ces conditions ont favorisé l'apparition hâtive d'un système d'exploitation forestière, qui a même été à l'origine de la fondation de la ville de Dolbeau (aujourd'hui Dolbeau-Mistassini). En 2007, 3541 travailleurs œuvraient dans l'une des 192 entreprises liées à la filière forestière dans la MRC et accaparaient 60% des salaires totaux versés dans ce même district; de plus, avant sa fermeture en 2010, la papeterie Abitibi-Bowater soutenait à elle seule 1 emploi sur 12 à Dolbeau-Mistassini (GPS 2007 : 14-15). Même si l'économie et le marché de l'emploi se sont diversifiés dans les dernières décennies, il serait impensable d'ignorer la prédominance de l'activité forestière et de négliger l'influence de cette dernière sur la population, notamment la population immigrante.

En date de 2011, la population totale de la MRC de Maria-Chapdelaine atteignait presque 25 000 individus (Institut de la statistique du Québec 2012). Il importe de spécifier que la population occupant son territoire, qui regroupe 12 villes et municipalités, était à la baisse de 4,2% entre 2001 et 2006, ce qui correspond à une diminution deux fois plus forte que la moyenne de la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean (Emploi-Québec 2006 : 7); la baisse s'est par ailleurs poursuivie jusqu'en 2011 (Institut de la statistique du Québec 2012). Certaines municipalités ont connu une variation de population très négative entre les deux périodes de recensement, allant jusqu'à 19% pour le cas de Notre-Dame-de-Lorette (Emploi-Québec 2006 : 8). Le Haut-Lac-Saint-Jean accuse aussi un taux de

chômage plus élevé que pour l'ensemble de la région (13% contre 10% pour le Saguenay-Lac-Saint-Jean) et une plus faible scolarisation (34% de la population qui ne détient aucun diplôme, certificat ou grade contre 25% pour la moyenne québécoise) (Emploi-Québec 2006 : 12).

1.2.2.2 Les caractéristiques de l'immigration dans la MRC

Si le développement régional est en grande partie déterminé par les caractéristiques inhérentes au milieu local, la population immigrante susceptible de s'y installer l'est également. Les spécificités du Haut-Lac-Saint-Jean ont encouragé, dans les dernières années, l'avènement d'une présence particulière. Il s'agit des ouvriers forestiers d'origine africaine, qui séjournent dans la région pour la durée des travaux estivaux et repartent à l'automne vers les centres urbains, la plupart du temps la grande région de Montréal. La popularité des professions manuelles et traditionnelles étant en déclin au Lac-Saint-Jean, l'embauche d'immigrants constitue une alternative pour les compagnies d'exploitation forestière qui se retrouvent à court de main-d'œuvre. Bien que notre enquête ne porte pas sur ces individus, mais plutôt sur ceux qui résident de façon permanente dans la région, il s'avère impossible d'omettre la portée qu'entraîne cette présence saisonnière d'Africains dans la communauté étudiée. Elle a émergé comme thématique centrale au cours du terrain, d'une part à cause de sa visibilité, et d'autre part à cause de la confusion qu'elle engendre quant à l'immigration dans la MRC. Cela sera traité plus abondamment dans le chapitre 3.

En dépit de la forte présence d'ouvriers sylvicoles qu'elle connaît en saison estivale, la MRC de Maria-Chapdelaine voit aussi s'établir de façon permanente sur son territoire des individus d'origine étrangère, et c'est principalement à eux que s'intéresse le présent projet. Vatz Laaroussi note qu'il est ardu d'établir des statistiques fiables en

matière d'installation et de rétention, en raison de la difficulté à garder la trace des individus suffisamment longtemps, et de leur grande mobilité (2005 : 101). Dans le cas qui nous concerne, il faut ajouter à cette difficulté de dénombrement le fait que les immigrants ne sollicitent pas forcément l'organisme local d'accueil des immigrants, Portes Ouvertes sur le Lac, pour faciliter leur installation ou leur intégration. De ce fait, les membres de l'équipe de l'organisme sont conscients du fait que des immigrants « anonymes », c'est-à-dire non répertoriés dans les dossiers et les statistiques de l'organisme, habitent le territoire; cependant, il leur est impossible d'en estimer le nombre.

En raison de ces difficultés de recensement, les informations et statistiques publiées ici sont tirées de publications internes de POL et de la compilation de leurs dossiers¹². Dans la période comprise entre l'ouverture du bureau de Dolbeau-Mistassini à l'automne 2007 et la fin de notre contrat avec l'organisme en septembre 2011, 78 personnes se sont installées dans la MRC, dont 16 femmes et 11 enfants (le sexe de ces derniers n'est pas précisé). Sur cette population, 29 départs ont été comptabilisés, pour un total de 48 immigrants demeurant toujours dans la région à la fin de la période visée (13 femmes et 35 hommes). Ces nouveaux Bleuets¹³ proviennent majoritairement d'Afrique subsaharienne (Togo, Burundi, Rwanda, Côte-d'Ivoire, Niger, Mali, Mauritanie, Sénégal), mais également du Maghreb (Tunisie, Algérie), d'Amérique latine, incluant les Caraïbes (Mexique, Haïti), d'Asie (Philippines) et d'Europe (France, Allemagne, Luxembourg). Ils résident tous dans la ville de Dolbeau-Mistassini, bien que quelques-uns aient habité de façon temporaire dans l'une des municipalités environnantes. Leurs occupations sont diverses (à l'emploi, aux études, à la maison, etc.) et, au niveau juridique, ils sont soit citoyens canadiens récents, résidents permanents ou réfugiés

¹² Bien que tous les efforts aient été mis en œuvre pour assurer l'exactitude de ces données, il se peut que des erreurs soient survenues au cours du processus de compilation.

¹³ Surnom courant que s'attribuent eux-mêmes les résidents du Lac-Saint-Jean.

acceptés. À quelques exceptions près, tous les immigrants présentent une excellente maîtrise de la langue française et ce, même s'il ne s'agit pas de leur langue maternelle.

Une particularité de l'immigration dans la MRC à l'étude est le ratio d'individus entre les deux sexes. Portes Ouvertes sur le Lac y a accueilli en 2010 huit hommes pour trois femmes, les ratios étant de six femmes pour quatre hommes dans la MRC du Domaine-du-Roy et huit femmes pour neuf hommes dans celle de Lac-Saint-Jean-Est (POL 2011 : 6). Plus précisément, la plupart des personnes immigrantes résidant à Dolbeau-Mistassini sont des hommes seuls, soit célibataires, soit mariés avec une partenaire restée dans le pays d'origine. Cette prépondérance numérique des hommes sur les femmes s'explique par la réalité économique de la MRC, qui est structurée autour de l'industrie forestière, un domaine traditionnellement plus populaire auprès de la gent masculine. Ces constatations achèvent de préciser le portrait de l'immigration dans le nord du Lac-Saint-Jean au moment de l'enquête. L'échantillon d'informateurs immigrants ayant contribué à notre recherche par le biais d'entrevues formelles ou d'entretiens informels a été constitué à partir de cette population.

1.2.3 L'organisme Portes Ouvertes sur le Lac

« On vit dans la plus belle région du pays. Pourquoi ne pas la partager avec d'autres? » (Marie Fillion, cofondatrice de POL, dans Simard 2010).

En tant qu'organisme consacré à l'accueil et l'intégration des personnes immigrantes dans la région du Lac-Saint-Jean, Portes Ouvertes sur le Lac (POL) est la ressource locale par excellence en matière d'immigration. De ce fait, il occupe une place d'influence dans le développement de notre projet de recherche, d'une part par la

richesse de l'expérience de ses agents, et d'autre part à travers l'emploi que nous y avons exercé au cours de notre terrain ethnographique¹⁴.

C'est suite à l'initiative d'une femme de la région sensibilisée à la cause des réfugiés que POL a démarré ses activités à Saint-Félicien, dans la MRC du Domaine-du-Roy, en 2006. L'organisme a inauguré, depuis sa fondation, deux bureaux supplémentaires à Dolbeau-Mistassini et Alma, qui desservent respectivement les MRC de Maria-Chapdelaine et Lac-Saint-Jean-Est, couvrant ainsi la totalité du territoire administratif jeannois. L'équipe de Portes Ouvertes sur le Lac compte aujourd'hui quatre employés permanents et cinq contractuels, en plus de trois postes saisonniers réservés aux étudiants. Ses activités sont régies par un conseil d'administration, dont les 15 membres, jeannois et immigrants, sont issus du milieu local. Différents partenaires financiers subventionnent ses activités, les principaux étant les trois MRC de la région, la Conférence Régionale des Élus (CRÉ) du Saguenay-Lac-Saint-Jean, le ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles, le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire (MAMROT), Citoyenneté et Immigration Canada (CIC), Emploi-Québec, la ville de Saint-Félicien et les Caisses Desjardins.

Les efforts des divers acteurs impliqués au sein de l'organisme convergent pour « accroître le nombre d'immigrants dans la région du Lac-Saint-Jean en assurant des services d'accueil, d'accompagnement et d'intégration socioprofessionnelle personnalisés » (POL 2011b). Ce désir d'augmenter l'immigration au Lac-Saint-Jean provient de la réalité démographique du secteur, qui, à l'instar de plusieurs autres régions du Québec, accuse un accroissement naturel insuffisant, abrite une population vieillissante et accuse une insuffisance d'individus pour assurer l'occupation du territoire. À ces considérations s'ajoutent des justifications d'ordre économique, qui se traduisent

¹⁴ Notre mandat de travail au sein de l'équipe de Portes Ouvertes sur le Lac sera décrit au chapitre 2.

par la pénurie de main-d'œuvre dans certains secteurs d'activités, et linguistique, dans l'optique d'assurer la pérennité de la langue française. Finalement, la région du Lac-Saint-Jean souhaite « créer un meilleur positionnement [de ses] municipalités [et de ses] entreprises sur l'échiquier mondial » et croit, dans cette perspective, pouvoir bénéficier de l'importation « du savoir-faire, des compétences et de la diversité » (Cloutier *et al.* 2009 : 11).

Au cours de ses cinq premières années d'opération, l'organisme a accueilli pas moins de 206 individus originaires de 37 pays distincts, et peut se vanter d'un taux de rétention de 81% (Gbadoé 2010). Une certaine part de la clientèle de POL est recrutée à partir de Montréal, où une agente de promotion effectue la liaison entre la métropole et la région. Des sessions d'informations sont mises sur pied à l'intention des immigrants désirant potentiellement déménager au Lac-Saint-Jean. Lorsqu'un individu dont le profil correspond à la réalité de la région démontre un intérêt et une motivation, un séjour exploratoire peut être organisé pour confirmer le désir d'établissement. Le dossier est alors pris en charge par l'agent(e) d'intégration en poste dans la MRC désignée. Cependant, tous les clients de Portes Ouvertes sur le Lac n'arrivent pas en provenance de Montréal et avec l'assistance de l'agente de liaison. Certains s'installent au Lac-Saint-Jean avec leur conjoint(e) québécois(e), ou même seuls, de leur propre initiative, et ce n'est que plus tardivement qu'ils ont recours aux services de l'organisme. Suite à leur arrivée, l'accompagnement offert dépend des besoins de l'individu et relève d'une approche personnalisée. L'agent d'intégration peut ainsi fournir de l'aide pour la recherche d'un emploi ou d'un logement, expliquer les démarches administratives à réaliser dans le processus d'installation, faciliter la mise en contact avec des personnes ressources dans la communauté, offrir des indications quant aux comportements culturels en vigueur au Québec ou simplement prêter une oreille attentive aux clients qui en ressentent le besoin. Une fois l'immigrant installé dans son nouveau milieu, il bénéficie de certains avantages financiers. Il se voit attribuer des bons d'achats à l'épicerie, une aide financière et

logistique pour son déménagement, un paiement partiel des trois premières mensualités de son logement, de même qu'un remboursement pour l'inscription à une activité sociale. Seuls les résidents permanents peuvent bénéficier de ces avantages; les demandeurs d'asile ou les individus dont les démarches administratives sont en cours ne peuvent profiter que de l'accompagnement et de conseils généraux, jusqu'à l'obtention de la résidence permanente.

La mission de Portes Ouvertes sur le Lac se décline sous la forme d'interventions et activités variées. Parallèlement à ses services d'accueil personnalisés, Portes Ouvertes sur le Lac s'enorgueillit de son implication active dans le milieu. Toute l'année durant, divers projets et activités sont mis sur pied, poursuivant l'objectif de faciliter l'intégration des personnes accueillies et de sensibiliser la population jeannoise aux réalités de l'immigration. La grande Soirée interculturelle, qui arbore une thématique différente à chacune de ses éditions annuelles, est le rendez-vous interculturel le plus couru à Dolbeau-Mistassini. En 2011, pas moins de 175 participants, dont plusieurs élus municipaux, se sont rassemblés autour d'un festin aux saveurs du Sahel et une prestation du chanteur sénégalais Élage Diouf. D'autres activités sont proposées périodiquement, selon la saison et l'intérêt. À titre d'exemples, journée à la cabane à sucre, visite dans la communauté montagnaise de Mashteuiatsh, tournois de soccer, soirée de contes et légendes et célébration de la Tabaski, fête musulmane du mouton, ont fait partie de l'agenda culturel de l'organisme dans la dernière année.

Les agents de POL s'assurent également de profiter de la multitude de festivals locaux et régionaux pour assurer une présence de personnes immigrantes parmi la population locale. Qu'il s'agisse d'évènements d'envergure, comme la Traversée internationale du lac Saint-Jean, ou de festivités à caractère plus local, comme le Festival western de Dolbeau-Mistassini, le nécessaire est mis en œuvre pour inciter la clientèle immigrante à participer et se mêler à la foule. Dans d'autres occasions, Portes Ouvertes

sur le Lac est sollicité pour tenir un kiosque d'informations ou s'associe carrément à l'évènement, ce qui, encore une fois, accroît sa visibilité en tant qu'organisme d'accueil des immigrants, et permet, lorsque les circonstances s'y prêtent, d'échanger avec les participants sur les questions d'immigration dans la région.

Un autre volet des implications de POL consiste en l'exécution d'un projet pilote en matière de développement rural. Devant la nécessité de préserver la survie et l'identité des régions du Québec, le MAMROT a lancé une Politique nationale de la ruralité pour la période 2007-2014. Cette initiative comporte l'instauration de laboratoires ruraux dans divers domaines, ces derniers étant définis comme des « expériences approfondies de développement dans des champs d'activité porteurs de potentialités pour le milieu rural, qui ont été très peu étudiées ou éprouvées jusqu'à maintenant » (MAMROT 2006 : 32). Portes Ouvertes sur le Lac fait l'objet de l'un de ces laboratoires pour le volet d'accueil, installation et intégration de nouvelles populations. Quatre objectifs spécifiques sont visés, soit augmenter significativement le nombre de personnes immigrantes au Lac-Saint-Jean, créer des conditions plus favorables à l'arrivée de ces personnes, rendre plus attrayante l'image du milieu rural et accroître l'acceptation de la diversité par la population locale. Chaque objectif est lié à un axe d'intervention concret : l'expansion des services aux immigrants à toutes les municipalités de la région; la publication d'une Politique d'attraction, d'accueil et d'intégration des personnes immigrantes du Lac-Saint-Jean; la mise à l'essai de nouvelles techniques de recrutement et d'attraction; et l'élaboration d'un programme de sensibilisation destiné à la population jeannoise (POL s.d.). Toujours dans le cadre du laboratoire rural, les agents de POL ont rédigé un *Guide pratique de l'immigration en milieu rural*, dont la finalité est de guider les autres régions potentiellement intéressées par l'immigration dans l'élaboration d'un projet couronné de succès. Le document correspond, par le fait même, à l'objectif de transmission des connaissances acquises au fil de l'expérience vers l'ensemble de la ruralité au Québec.

Finalement, mentionnons que Portes Ouvertes sur le Lac a reçu en 2011 le prestigieux prix Hommage des Grands Prix de la ruralité, décerné par le MAMROT, pour l'ensemble de ses activités et engagements en lien avec l'immigration au Lac-Saint-Jean. Cette manifestation se veut une reconnaissance du dynamisme rural et vise à « promouvoir le sens de l'innovation et le rôle stratégique des communautés rurales dans le Québec d'aujourd'hui » (MAMROT 2011a). L'un des membres du conseil d'administration de l'organisme s'exprime ainsi :

En fait, c'était presque une hérésie de faire venir des immigrants au Lac-Saint-Jean, 99% catholique, francophone, des travailleurs forestiers surtout, donc tout jouait contre nous dans les préjugés. Mais finalement, ça s'est pas joué de cette façon-là. D'avoir cet hommage-là, c'est dire « Vous avez toujours nagé à contre-courant, ben continuez de le faire », dans le fond (Dominique Tremblay, secrétaire trésorier et membre fondateur de Portes Ouvertes sur le Lac, dans MAMROT 2011b).

Synthèse

Dans ce premier chapitre, dont la finalité est de préciser le contexte historique, politique et géographique dans lequel s'inscrit la présente recherche, nous avons retracé les circonstances dans lesquelles sont nées et ont évolué les orientations de régionalisation de l'immigration au Québec. Ce faisant, les enjeux pour les acteurs impliqués, de même que diverses considérations d'ordre éthique et les résultats obtenus jusqu'à ce jour, ont été abordés et analysés dans une perspective critique. Cela a permis de constater que les pratiques en vigueur laissent encore aujourd'hui des questionnements en suspens. Nous avons poursuivi avec une présentation de l'organisme Portes Ouvertes sur le Lac, en tant que principal acteur en matière d'immigration dans le milieu jeannois, et une description de ses multiples activités et implications. Le chapitre

suivant sera consacré à la description de la recherche dans ses aspects conceptuels et méthodologiques.

CHAPITRE 2. LA RECHERCHE

Comment l'expérience de l'altérité se décline-t-elle dans la ville de Dolbeau-Mistassini? Dans quelles circonstances la reconnaissance sociale émerge-t-elle dans le contexte étudié, et en quoi influence-t-elle l'expérience des immigrants dans le contexte plus large de l'immigration régionalisée dans la MRC de Maria-Chapdelaine? Avant d'explorer les questionnements qui guident cette recherche, il importe de passer en revue les aspects méthodologiques du projet et de nous attarder au cadre théorique sur lequel elle prend assise.

2.1 Méthodologie

Effectuons d'abord un survol des différentes étapes méthodologiques empruntées pour mener à terme notre projet de recherche. En commençant par la présentation du terrain ethnographique, nous en exposons la préparation et le déroulement, avant de nous attarder aux outils méthodologiques mobilisés. Une réflexion articulée autour de l'intersubjectivité dans le contexte de la recherche sera ensuite amorcée.

2.1.1 Le terrain ethnographique : préparation et contexte¹⁵

« [...] le terrain est le « laboratoire » de l'ethnologue : il est dans sa vocation de « faire du terrain » » (Izard 2002 : 471).

Le choix du lieu du terrain ethnographique s'est effectué par hasard. Comme je n'avais au départ aucune préférence quant à la région où se dérouleraient mes travaux,

¹⁵ En congruence avec les thèmes abordés à partir d'ici, qui relèvent davantage de l'expérience personnelle sur le terrain que de considérations théoriques, l'emploi de la première personne du singulier est favorisé.

j'ai effectué des recherches sur les différents organismes d'accueil des immigrants œuvrant en milieu rural, en espérant que l'un d'entre eux me fournisse une porte d'entrée sur une quelconque communauté régionale. Le hasard m'a dirigé vers Portes Ouvertes sur le Lac, situé au Lac-Saint-Jean. Un premier contact positif avec le directeur de l'organisme m'a convaincue de l'intérêt de cette région du Québec. Par la suite, une offre d'emploi dans la succursale de Dolbeau-Mistassini m'a permis de préciser le lieu de mes recherches. Un court pré-terrain a eu lieu à la fin du mois de juin 2011 et m'a permis non seulement de me familiariser avec la ville et mes futurs collègues de travail, mais également de rencontrer quelques personnes immigrantes et d'appréhender, déjà, quelques-uns des rouages qui modèlent les réalités de l'immigration en région. À l'origine, il était prévu que le terrain se déroule au cours des mois de juillet et août 2011; or, il s'est finalement étendu jusqu'en décembre 2011.

2.1.2 Outils méthodologiques

2.1.2.1 L'observation participante

« Participant observation is accepted almost universally as the central and defining method of research in cultural anthropology. » (Dewalt et al. 1998 : 259)

Plusieurs types de contextes ont fait l'objet de mon observation tout au long du terrain. Mes fonctions d'agente d'intégration socioculturelle m'ont octroyé une place de choix au sein de plusieurs activités impliquant des personnes immigrantes et des Jeannois et, dans ce cadre, ma participation n'aurait pu être plus active. Des sorties officielles dans des évènements d'envergure ayant lieu dans la MRC de Maria-Chapdelaine comme le Festival western, les célébrations de la Saint-Jean-Baptiste ou À l'eau Péribonka, dans la programmation de la Traversée internationale du Lac-Saint-Jean, par exemple, ont tous été des prétextes à la participation d'immigrants aux activités locales et, conséquemment, des occasions de choix pour pratiquer l'observation. Le bureau de POL s'est avéré un

contexte d'observation particulier, pour les conversations et les confidences qui y sont échangées entre les visiteurs et les agents, me permettant ainsi d'approfondir ma compréhension des diverses réalités vécues par les personnes immigrantes établies dans la ville. D'autres contextes, non reliés à mes fonctions mais témoignant tout de même du quotidien dans la MRC, ont également été observés : une chorale en pleine action à l'église, quelques joutes de soccer opposant des équipes de la ligue régionale, des promenades à la plage municipale ou au centre commercial, des rencontres informelles, des sorties dans les bars locaux, etc.

2.1.2.2 Les entrevues semi-dirigées

« [...] la question tant débattue du « choix » de l'informateur se résout le plus souvent à l'insu de l'ethnologue, parfois contre son gré. » (Izard 2002 : 473).

Douze entrevues à caractère semi-dirigé ont été réalisées entre juillet et décembre 2011, sondant au total treize individus. Les répondants devaient être âgés d'au moins 18 ans au moment de la rencontre et résider dans la MRC de Maria-Chapdelaine¹⁶. Ils devaient également correspondre à l'un des trois groupes décrits ci-dessous. La catégorisation des informateurs est un reflet des différentes parties qui jouent un rôle dans le phénomène à l'étude et peuvent être déclinées ainsi : les personnes immigrantes installées dans la MRC de Maria-Chapdelaine, les Québécois originaires de la région et les agents de Portes Ouvertes sur le Lac. Une liste des répondants se trouve à l'annexe II. Les annexes III, IV et V présentent quant à elles les schémas d'entrevue administrés.

En premier lieu, les répondants d'origine immigrante sont au nombre de cinq. Ils figurent tous parmi les clients de Portes Ouvertes sur le Lac, ce qui signifie qu'ils ont eu recours aux services de l'organisme à un moment ou un autre de leur trajectoire

¹⁶ Il s'est par la suite avéré que tous les répondants résidaient dans la ville de Dolbeau-Mistassini.

migratoire ou de leur processus d'établissement dans la MRC, et qu'ils y possèdent un dossier. Des efforts ont été mis en œuvre pour diversifier l'échantillon et ce, à plusieurs niveaux. Les informateurs relevant de cette catégorie présentent donc des profils variés, que ce soit par le pays d'origine, l'âge, le statut civil, les circonstances entourant la migration, l'occupation actuelle, le domaine d'études ou d'expertise, la « visibilité »¹⁷, etc. En revanche, ils sont tous de sexe masculin. L'absence de femmes dans l'échantillon de personnes immigrantes se justifie à la fois par leur faible présence dans la MRC de Maria-Chapdelaine et par le fait qu'elles s'avèrent moins accessibles que leurs homologues masculins. Ces derniers sont effectivement plus aisément abordables de par leur plus grande participation aux activités sociales et leurs visites plus fréquentes au bureau de POL.

La population immigrante étant très restreinte dans le milieu étudié, des mesures supplémentaires doivent être prises pour préserver l'anonymat des participants d'origine étrangère. À cette fin, nous en restreignons la description au maximum et n'indiquons, au fil du texte, que la région du monde dont le répondant cité est originaire. Nous ne pourrions pas indiquer le pays d'origine et l'âge de l'immigrant sans courir le risque que ce dernier ne soit identifié par un lecteur familier avec le milieu. Dans la même optique, l'utilisation d'un nom fictif est également évitée.

En second lieu, l'échantillon d'informateurs jeannois compte cinq individus, répartis également entre les deux sexes. Quatre d'entre eux sont des adultes de 57 à 68 ans et le cinquième est âgé de 18 ans. Cette répartition des âges témoigne de la réalité démographique de la région, dont la population est caractérisée par le vieillissement et l'exode des jeunes vers les villes. Recrutés soit par le biais de rencontres dues au hasard

¹⁷ Comme il sera précisé au chapitre 3, nous entendons par le terme « visibilité » tel qu'il est observé dans le milieu à l'étude la caractéristique d'un individu de peau noire, d'apparence africaine, mais sans distinction de l'origine précise. Par exemple, un Colombien foncé est catégorisé comme un Noir et donc visible, mais un Latino-américain n'est que peu, voire pas visible.

(notamment par le covoiturage), soit par le bouche à oreille, ils présentent eux aussi des profils diversifiés. La population québécoise à Dolbeau-Mistassini étant évidemment plus importante que la population immigrante, nous pouvons nous permettre d'indiquer l'âge des individus, de même que leur profession ou occupation, sans que leur anonymat ne soit menacé. L'emploi d'un pseudonyme est approprié.

En troisième lieu, la cueillette d'informations auprès d'agents œuvrant pour le compte de l'organisme local d'accueil et d'intégration des immigrants nous a paru essentielle pour compléter les entrevues des immigrants et des Québécois, d'autant plus qu'elle apporte un point de vue professionnel et institutionnel sur le phénomène observé. Les trois agents du bureau de Dolbeau-Mistassini, affectés respectivement à la sensibilisation, aux communications et à l'intégration, ont répondu à nos questions, en faisant appel tant à leurs expériences professionnelles que personnelles. Deux des agents sont natifs de la ville et comptent à leur actif des séjours prolongés à l'étranger, de même que de solides expériences interculturelles. Le troisième agent, quant à lui, est originaire d'Afrique de l'Ouest et son parcours est à l'image de celui de plusieurs immigrants installés au Québec. Les commentaires des agents interrogés corroborent le point de vue des individus des catégories précédentes, selon leur origine et leur expérience.

Les entrevues, tenues en français, se sont déroulées au domicile des participants, et sur les lieux de travail dans le cas des agents de POL. Une seule entrevue a eu lieu à notre domicile, suivant la préférence de l'informateur. La durée des entretiens varie entre 30 minutes et presque deux heures. L'accord des participants a été obtenu pour effectuer l'enregistrement. Les questionnaires ont été établis préalablement en tenant compte des trois catégories d'individus interrogés et contiennent donc des questions différentes; chacun a ensuite été enrichi de nouvelles questions au fil du terrain. Par ailleurs, la division de l'échantillon en trois catégories de répondants constitue à elle seule une limite de la recherche, chaque catégorie arborant peu d'individus et devenant moins fiable quant à sa représentativité de la population en général. Pour cette raison, les

résultats obtenus ne sauraient être interprétés comme étant exhaustifs, ni correspondre uniformément à l'expérience de tous les individus.

2.1.3 Analyse et interprétation des données

Les informations utilisées aux fins d'analyse ne proviennent pas exclusivement des entretiens. Bien au contraire, plusieurs d'entre elles ont été recueillies dans le cadre d'échanges informels, dans lesquels j'étais soit participante, soit simple témoin. Toutes ces données, de même que les pistes de réflexion qu'elles ont pu susciter, ont été consignées dans un carnet de terrain à la fin de la journée ou lorsque les circonstances l'ont permis. Mes interactions quotidiennes avec des individus des trois catégories décrites plus haut, tant dans l'environnement de mon emploi qu'ailleurs, m'ont alloué la possibilité de questionner les gens à propos d'une expérience ou d'un témoignage entendu ailleurs, créant ainsi une sorte de perspective croisée sur la question étudiée.

Les entrevues ont été transcrites intégralement. La transcription de chaque témoignage a été lue à plusieurs reprises, de façon à pouvoir mettre en relief les thématiques abordées qui s'avèrent pertinentes pour la compréhension du phénomène de reconnaissance dans le contexte local.

2.1.4 Démarche réflexive

« L'observateur est lui-même une partie de son observation. » (Lévi-Strauss 1950 : xxviii).

2.1.4.1 Les différents statuts du chercheur : une réflexion sur l'intersubjectivité

Ma démarche, en plus de s'inscrire dans un processus d'interaction continue avec d'autres individus, se veut parallèlement de nature scientifique. Une réflexion sur

l'intersubjectivité qui teinte les différents aspects de la recherche s'impose alors. Ma présence dans la ville de Dolbeau-Mistassini, mes différentes activités de même que mon choix plus tardif d'installation définitive ont été perçus de façon distincte par les acteurs avec lesquels j'ai interagi, et ont certainement modelé les rapports que nous avons entretenus. Même si le principal motif de mon séjour au Lac-Saint-Jean était d'ordre purement académique, la majorité des contacts établis avec les gens de la communauté, tant d'origine locale qu'étrangère, se sont inscrits dans une autre perspective. Pour plusieurs, je me suis d'abord fait connaître comme employée de Portes Ouvertes sur le Lac; mes fonctions d'agente d'intégration socioculturelle exigeant de moi la mise sur pied d'activités destinées aux personnes immigrantes, plusieurs rencontres se sont déroulées dans ce cadre. Il est d'ailleurs possible que cet emploi ait laissé croire à certains que j'enquêtai pour le compte de l'organisme, et ait engendré un certain biais dans les entrevues, bien que je m'assurais toujours de spécifier le contraire¹⁸. Dans d'autres cas, j'ai d'abord et avant tout été perçue comme colocataire, voire même comme amie, puisque j'ai cohabité et fraternisé pendant une partie du terrain avec des personnes immigrantes. Quant aux agents de POL, nous nous sommes d'abord mutuellement perçus comme collègues de travail, avant qu'une franche camaraderie ne finisse par s'installer.

L'ambiguïté persistante de mon statut, reliée à mes multiples fonctions remplies simultanément et aux perceptions que les différents acteurs ont pu en avoir, a certainement influé sur ma façon d'appréhender le quotidien sur le terrain et les rencontres d'informateurs potentiels. Dans tous les cas, je ne saurais insister suffisamment sur l'importance du lien de confiance dans le bon déroulement de mon terrain ethnographique, ce qui m'amène à aborder les éléments qui ont pu me rapprocher et m'éloigner de mes informateurs.

¹⁸ « Les chercheurs constatent souvent que leurs sujets ne comprennent pas complètement leur objectif, même s'ils se sont bien expliqués là-dessus », remarque Lapassade (1991 : 28).

2.1.4.2 Facteurs de rapprochement et de distanciation¹⁹

Mes nombreuses expériences à l'étranger, tant de nature ludique qu'académique, de même que ma compréhension préalable de différents comportements culturels et religieux, se sont avérées extrêmement utiles dans l'établissement rapide de liens de confiance et de complicité avec plusieurs individus africains, maghrébins et latino-américains. Le fait de provenir d'une grande ville et, conséquemment, d'avoir l'habitude de voir et de côtoyer des gens d'ailleurs s'est reflété, selon les commentaires de plusieurs, dans ma façon de les aborder et même de les regarder. Un homme originaire de l'Afrique des Grands Lacs m'a ainsi expliqué avoir immédiatement deviné que je n'étais pas de Dolbeau-Mistassini, par ma façon de le regarder comme s'il était québécois et sans que je ne démontre de méfiance à son égard. Ma provenance extérieure a induit, de surcroît, la nécessité de me familiariser avec la région, de développer un réseau et de vivre, dans une certaine mesure, les mêmes processus d'adaptation, d'intégration et de quête de reconnaissance que les personnes immigrantes, une prédisposition favorable qui a soutenu les échanges et un sentiment d'aisance avec plusieurs, en plus d'être partie prenante de ma participation en tant qu'ethnologue. Dans une autre perspective, le fait d'être une jeune femme célibataire, instruite et venant d'ailleurs a également contribué à susciter l'intérêt et la curiosité des personnes immigrantes envers moi, dans un contexte où, rappelons-le, l'immigration dans la MRC de Maria-Chapdelaine est surtout constituée d'hommes seuls²⁰. Cela a eu son penchant négatif dans certains cas où l'intérêt en question dépassait le cadre de l'amitié ou de la recherche, et où il n'était pas réciproque.

En revanche, le caractère extrêmement serré de la communauté, où tous les membres se connaissent ou, du moins, peuvent établir assez aisément des liens de

¹⁹ La pertinence d'inclure ces considérations dans ma réflexion est inspirée du mémoire de Normandin (2010).

²⁰ Dewalt *et al.* constatent à ce sujet que le genre de l'ethnologue n'est pas sans influencer sur l'entreprise ethnographique (1998 : 278).

familiarité (« C'est la fille du professeur de mathématiques », « Sa femme travaille chez Métro », « C'est une petite Tremblay »), fait en sorte qu'il est plus ardu pour les individus de l'extérieur de se tailler une place, même s'ils sont québécois. Le mépris de la grande ville et des citadins demeure présent, même si la méfiance s'évanouit souvent après un contact positif. Cela a certainement agi comme facteur de distanciation avec les Jeannois, tant les répondants que les informateurs informels.

2.1.4.3 « *Gone native* »

Alors que mon séjour dans la MRC de Maria-Chapdelaine devait prendre fin au même moment que mon contrat pour POL et la saison estivale, j'ai pris la décision de m'établir de façon définitive dans la communauté de Dolbeau-Mistassini, suivant ainsi les traces de prédécesseurs ethnologues qui sont demeurés dans la localité de leur terrain. En plus de me permettre de multiplier les opportunités d'observation participante, cette décision a influé sur la perception des gens et a nourri encore davantage le sentiment de confiance qu'ils avaient commencé à établir envers moi.

2.2 Cadre conceptuel

Toute recherche scientifique exige une revue de la littérature publiée sur le thème à l'étude (Bernard 1994 : 118). Nous traçons ici les contours des trois principaux concepts mobilisés par notre projet. En premier lieu, la reconnaissance est décrite sous le regard des théoriciens qui l'ont conceptualisée. En second lieu, nous abordons les diverses composantes de l'altérité. En troisième lieu, nous développons la notion d'intégration telle qu'elle est comprise par les académiciens, le gouvernement québécois et les participants à notre recherche.

2.2.1 La reconnaissance

« *Life is given texture by countless acts of recognition* » (Markell 2003 : 1)

La reconnaissance est un concept qui, depuis quelques années, gagne en popularité auprès des penseurs en philosophie politique. Cet intérêt résulte d'une part de la prise de conscience des nombreuses requêtes émanant de groupes raciaux, linguistiques, culturels ou autres, et d'autre part de l'importance croissante des thèmes de l'identité et de la différence au cœur de la politique (Markell 2003 : 2). En parallèle, nous avons assisté au passage d'un monde multiculturel, caractérisé par l'acceptation de l'hétérogène, à un monde interculturel globalisé, dans lequel l'entrecroisement et les échanges deviennent communs (Fistetti 2008, basé sur Canclini 2006 : 14-15). Dans ce contexte, Honneth (2008 : 47) signale d'entrée de jeu la difficulté de cerner avec précision ce en quoi consiste la reconnaissance, de même que celle de la définir de façon uniforme. Il explique ainsi que prise dans son sens le plus commun, elle peut être exprimée comme une forme de sollicitude, dont le meilleur exemple est celui d'une mère envers son enfant. Selon l'interprétation de Habermas, il s'agit du respect de la singularité des autres individus. Dans l'approche communautariste, la reconnaissance devient une « forme d'évaluation positive de modes de vie étrangers » (Honneth 2008 : 47-8). Il convient donc d'explorer ce foisonnement de définitions et de se familiariser avec quelques-unes de ses nuances.

L'ethnologue Fabian retrace dans la langue allemande trois distinctions du terme « reconnaissance » (2001 : 162), adaptés ici de la traduction de Meintel (2008 : 315). Alors que *Erkennen* est attribué à l'acte cognitif de connaître l'autre (« *I know this person or object when I see them* »), *Wiedererkennen* réfère à une fonction de mémoire (« *I know this person or object because I remember them* »). C'est toutefois *Anerkennen*, définie comme la validation, l'appréciation juste de l'autre (« *I give this person or object the recognition they ask for and deserve* ») qui se rapproche davantage du sens philosophique et politique abordé ici.

Georg Hegel, à qui l'on attribue les premières réflexions portant sur la reconnaissance dans sa dialectique du maître et de l'esclave, la conçoit comme un processus interactif dont l'aboutissement est la construction de l'identité, et dans lequel les sujets se perçoivent à la fois comme égaux et distincts les uns des autres (Fraser 2003 : 109). Conséquemment, dans la perspective hégélienne, « *one becomes an individual object only by virtue of recognizing, and being recognized by, another subject* » (*ibid.* : 107). Le constat de sa propre vulnérabilité induit un rapport de dépendance à l'autre (Ferrarese 2008: 97). La mal-reconnaissance (« *misrecognition* »), en conséquence, entraîne une distorsion de la relation à soi-même, en plus d'affecter l'identité; l'appartenance à un groupe non reconnu engendrerait les mêmes conséquences. Todorov, pour qui la reconnaissance n'est ni plus ni moins que la confirmation de l'existence et de la valeur sociale de l'individu, semble s'inscrire dans ce courant de pensée (1995 : 100). Certains penseurs contemporains critiquent toutefois cette interprétation, qui encourage, disent-ils, la réification des identités et réduit l'existence sociale des individus au seul regard de leurs pairs.

Nancy Fraser propose une approche alternative. Elle distingue deux types de demandes de justice sociale, correspondant aux deux dimensions de l'ordre social. D'une part, les demandes de redistribution, qui s'inscrivent dans une perspective économique, visent une meilleure répartition des ressources et de la richesse. D'autre part, les revendications de reconnaissance, qui tendent aujourd'hui à dominer, opèrent pour la création d'un « *difference-friendly world* » (Fraser 2003 : 7). Elle remarque ainsi que les « *claims for the recognition of difference now drive many of the world's social conflicts* » (2000 : 107). Dans son entendement, la reconnaissance devient un statut social qui, lorsqu'attribué, permet aux individus impliqués d'interagir sur un plein pied d'égalité, à travers une parité dans l'interaction. En revanche, le déni de reconnaissance, caractérisé par l'absence de cette parité, entraîne une perte d'estime de soi et « l'incapacité de s'envisager soi-même comme un partenaire d'interaction susceptible de traiter d'égal à égal avec tous ses semblables » (Honneth 2007 : 164). Cette situation peut

éventuellement dégénérer en subordination sociale de l'individu non reconnu, dans la mesure où des schémas institutionnalisés correspondant à des valeurs culturelles désignent certains acteurs comme inférieurs à d'autres dans l'interaction sociale. Ces schémas peuvent être officiellement encodés dans des lois, ou institutionnalisés de façon informelle à travers des pratiques. De par les valeurs qu'ils injectent, ils deviennent garants de l'apparition ou non de reconnaissance.

To be misrecognized, accordingly, is not simply to be thought ill of, looked down upon or devalued in others' attitudes, beliefs or representations. It is rather to be denied the status of a full partner in social interaction, as a consequence of institutionalized patterns of cultural value that constitute one as comparatively unworthy of respect or esteem (Fraser 2000 : 113-114).

Il est convenu que le déni de reconnaissance et la mal-reconnaissance sont des expériences universelles, dans la mesure où tous les désirs de reconnaissance des individus ne peuvent être comblés (Meintel 2006 : 19, Todorov 1995 : 107). À ce sujet, Fraser ne manque pas de préciser que la mal-reconnaissance est en elle-même une forme de reconnaissance. La réparation d'une telle situation peut être engagée par l'instauration de politiques visant à rétablir l'acteur mal reconnu comme membre à part entière de la société, et apte à participer à égalité avec ses pairs (Fraser 2000 : 113). « *Redressing misrecognition* », précise-t-elle, « *now means changing social institutions – or, more specifically, changing the interaction-regulating values that impede parity of participation at all relevant institutional sites* » (2000 : 115). Parfois, il s'agit simplement de déconstruire les termes dans lesquels la différence est attribuée et élaborée (*ibid.*). Cela diffère donc du paradigme identitaire hégélien, dans lequel l'absence de reconnaissance entraîne la déformation de l'identité du groupe ou de l'individu non reconnu.

Pour le philosophe Axel Honneth, « *misrecognition* » se résume au terme « mépris », dont l'expérience se décline en trois variantes : les sévices corporels, la privation de droits (compris ici dans un sens très large) et la dépréciation de la valeur sociale (2007, 2008). Il estime que de ces formes d'avilissement et des émotions négatives

engendrées chez l'individu non reconnu émergent les motivations affectives nécessaires pour entamer une lutte pour la reconnaissance, ou *Kampf um Anerkennung*, qui n'est ni plus ni moins que la poursuite de l'approbation d'autrui pour la formation du rapport à soi (2007). Todorov, quant à lui, examine deux attitudes possibles face au déni de reconnaissance. L'agent brimé peut soit formuler une nouvelle demande de reconnaissance en espérant qu'elle soit satisfaite, soit la solliciter auprès d'un autre agent (1995 : 109-114). Cette dernière option est ce qu'il appelle la reconnaissance de substitution, et peut, par exemple, être trouvée à travers l'affiliation à un groupe religieux.

Dans cette relation à deux pôles que sous-tend la reconnaissance, Payet et Battegay recommandent d'examiner qui reconnaît et qui est reconnu, autrement dit, l'acteur qui accorde la reconnaissance et celui la reçoit (2008 : 25-6). Ce ne sont pas tous les pourvoyeurs de reconnaissance qui s'égalent; ceux que George H. Mead dénomme les *significant others* ont plus de valeur que les autres (Ferrarese 2008 : 96); cela sous-tend automatiquement un rapport asymétrique entre les acteurs impliqués. Or, cette hiérarchie est contestée. En assumant que la reconnaissance ne concerne pas exclusivement les identités collectives, mais également les identités individuelles, l'ethnologue Meintel conçoit la relation de reconnaissance comme un « processus dialogique » (2008 : 317). Dans cette optique, la chercheuse plaide pour l'inclusion d'une dimension intersubjective de réciprocité au sein du concept de reconnaissance, afin que ce dernier soit davantage conçu comme « générateur de solidarités » (2006 : 17). En cela, sa pensée rejoint celle de Ricoeur (2004) et de Fabian (2001), pour qui la dimension intersubjective dans la relation de reconnaissance se traduit, en quelque sorte, par une juste appréciation de l'autre.

2.2.2 L'altérité

« Les autres sont nos véritables voyages. » (Certeau 1987 : 9)

À l'instar de la reconnaissance, le concept d'altérité est victime de son succès et est devenu au sein des sciences sociales une « auberge espagnole où chacun trouve ce qu'il y apporte » (Mies 1994 : 7). Au Québec et au Canada, face à la multiplication des échanges et des migrations internationales, l'altérité s'est d'abord présentée comme un *fait* dans les années 1980. La décennie suivante a vu, devant les nouvelles réalités sociales découlant du croisement des mondes, le fait se transformer en *thème* et devenir omniprésent dans les discours sociaux (Ouellet 2007 : 8-9).

Une confusion terminologique règne actuellement autour de la notion et une clé d'explication peut être fournie par une brève revue de l'étymologie des termes associés à l'altérité (*ibid.* 23-24). La racine grecque ἄλλος ou *allos*, désigne « autre » au sens de différent, « un autre parmi les autres », et s'apparente dans sa nuance à l'*alius* latin. Le grec ἕτερος ou *héteros*, semblable au latin *alter*, signifie quant à lui « l'autre », au sens de « l'autre de deux ». Si plusieurs vocables dérivés en français, comme altérer, ont perdu cette connotation, la nuance n'en demeure pas moins intéressante. Cette subtilité, conservée dans certaines langues indo-européennes comme l'hébreu, a été gommée dans la langue française, qui a préféré fondre en un seul terme deux concepts distincts. Pour cette raison, la philosophe Mies adopte le terme *allotité*, un néologisme qui réfère à la signification originale d'*allos*, et qui permet de rendre véritablement à l'altérité le sens d'*alter*²¹.

Platon, dans *Le Sophiste*, énonce le Même et l'Autre comme deux des cinq principes logiques. En associant le Même à l'Être, le philosophe rallie par défaut l'Autre à

²¹ Cette préférence de l'auteure n'est fournie qu'à titre indicatif et nous continuons, pour notre part, à mobiliser dans notre étude le concept d'altérité.

la qualité de non-être, et instaure une opposition binaire entre les deux idées (Mies 1994 : 14). Il fallut attendre Hegel pour assister à l'apparition d'une médiation qui non seulement ne soit plus si radicale, mais qui conçoive l'hypothèse que l'altérité est partie prenante de l'identité (*ibid* : 15). Aujourd'hui, plusieurs parlent d'une dialectique de l'altérité et de l'identité, où les deux concepts sont compris comme des antonymes (Jodelet 2005), mais n'en constituent pas moins des éléments essentiels du vivre-ensemble dans les sociétés occidentales d'aujourd'hui (Fantino 2010 : 9).

L'altérité peut être définie dans une simplicité extrême comme le caractère de ce qui est autre (Lalande c1926 : 39). De par sa nature, elle est automatiquement une propriété assignée de l'extérieur (Jodelet 2005 : 10). L'altérité est d'abord et avant tout relative. L'Autre est autre à mes yeux et je le décris ainsi par rapport au point de référence que je suis; alors que pour l'Autre, c'est moi qui suis porteur d'altérité. Formulé autrement, « nous sommes les autres pour ceux qui sont pour nous les autres » (Berger-Forestier 2004 : 159). L'altérité implique donc « une relation fondamentale avec la mêmeté » (Jodelet 2005 : 11), puisqu'elle se définit en rapport à un même, qu'il s'agisse d'une personne, d'une chose ou d'un état. Elle induit une relation asymétrique sans toutefois exclure une certaine réciprocité; cela signifie que le rapport n'est pas à sens unique, et ce, même s'il n'est pas comparable ou équivalent dans chacun des sens (Mies 1994 : 49). L'altérité n'existe par ailleurs qu'en contexte; elle « n'apparaît que sur figure de fond, ou comme distinction de deux figures sur un même fond. La lune ne se distingue que sur fond de ciel, et lune et étoiles se distinguent sur fond de ciel noir [...] La figure n'a pas de sens par elle-même. Le sens n'advient que dans le rapport de la figure sur le fond » (Mies 1994 : 30).

Une autre particularité de l'altérité est son caractère construit (Jodelet 2005 : 6, Baudrillard et Guillaume 1992 : 37). Comme Todorov le remarque, « personne n'est intrinsèquement Autre » (1989 : 355). Jodelet parle à cet effet de *mise en altérité*, processus de construction par lequel le sujet différent est basculé dans l'extériorité

(2005 :10)²². L'aspect formatif de l'altérité ne se limite pas au concept même, mais s'applique également au processus de constitution du soi qu'il induit. Augé remarque ainsi qu'une réflexion sur l'altérité donne naissance à toute définition identitaire de la part d'un individu (1994 : 84, dans Jodelet 2005 : 12); la circonscription de l'Autre trace par le même fait les limites du Soi. Cela est aussi soutenu par Fantino (2010 : 12), Sibley (1995 : 45) et Schnapper (1998 : 495).

Jodelet propose de classer les altérités en deux catégories distinctes (2005 : 10). La première, l'altérité « du dehors », comprend les pays, peuples, groupes et individus localisés dans un espace ou une temporalité distants, et dont le caractère autre, voire carrément exotique, est assigné en fonction des critères sociaux ou culturels du contexte. La seconde, l'altérité « du dedans », inclut quant à elle les individus appartenant au même ensemble social qui sont frappés d'une différence, quelle qu'elle soit, et qui sont conséquemment perçus comme porteurs d'une menace ou source de malaise. Schnapper, avec l'adoption d'une perspective théorique, recense deux autres formes possibles de relation à l'altérité (1998). La relation différentialiste, issue du constat de la différence de l'Autre, rend ce dernier automatiquement inférieur, en raison même de sa différence; il n'est qu'un « état imparfait de soi » (1998 : 35). À titre d'exemple, cette attitude était présente dans la cité grecque, où les Autres étaient différents et inférieurs soit par leur extériorité à la culture grecque (comme les Barbares), soit par leur nature (les femmes et les esclaves) (1998 : 45). La relation universaliste, en revanche, nie la différence, prône l'unité du genre humain et se base sur l'assomption que « l'Autre est un autre soi-même » (1998 : 36). Or, dans la réalité, les différences surgissent et, conséquemment, l'Autre est destiné à devenir comme « Je », d'où un danger d'assimilation. Qu'il s'agisse de la fixation de l'Autre dans une infériorité définitive ou de l'absorption de sa culture, nous retenons que « [l]es deux idées [...] refusent toutes deux l'Autre en tant qu'Autre » (1998 : 37).

²² L'auteure a développé cette théorie dans son étude des représentations sociales de la folie (1989).

De la même manière que Mies propose l'étude de la femme comme personnage Autre sans poser aussi l'altérité de l'homme (1994 : 94), nous abordons dans notre travail la question de l'altérité des immigrants davantage que celle des Jeannois. Non pas que les Jeannois soient dépourvus d'altérité – ils revêtent effectivement ce caractère aux yeux des nouveaux arrivants – mais il s'agit plutôt d'observer leurs attitudes et réactions envers les étrangers qui s'installent dans leur communauté.

2.2.3 L'intégration

« La notion d'intégration fait partie de ces notions régulièrement questionnées et redéfinies, toujours remises en cause [...] » (Taboada Leonetti 1994 : 93).

Si la reconnaissance et l'altérité comptent de larges éventails d'interprétations, il en va de même pour l'intégration. D'emblée, signalons « qu'il s'agit d'un concept polysémique, à usages multiples [...] qui porte en son sein une ambiguïté conceptuelle » (Fortin 2000 : 1), et qui est, de surcroît, entouré d'une véritable « confusion terminologique » (Tremblay 1993 : 26). La recension complète des définitions proposées dépasse largement le cadre de notre ouvrage; toutefois, une brève exploration du concept s'avère nécessaire.

2.2.3.1 *L'intégration dans le champ des sciences sociales*

Durkheim est l'un des premiers à avoir évoqué le phénomène de l'intégration dans la littérature scientifique. Pour le sociologue, l'intégration est la caractéristique d'une société qui existe en tant qu'entité cohérente, et ce, en dépit des différences entre les individus qui la constituent; l'intégration est donc comprise comme une capacité de cohésion sociale (Fortin 2000 : 2-3, Cohen 1999 : 37). Or, l'intégration au sens plus commun où nous l'entendons aujourd'hui réfère davantage à celle d'individus de sociétés

qui deviennent membres d'autres sociétés. Cette situation pouvant se présenter dans une multitude de contextes distincts, penchons-nous plus attentivement sur l'intégration des personnes immigrantes, puisque c'est sur ce cas que porte la présente étude.

En contexte d'immigration, l'intégration, souligne Fortin, est une étape parmi tant d'autres qui, ensemble, constituent le processus migratoire (2000 : 25). Breton, quant à lui, estime qu'elle est à la fois un processus et un résultat (1994 : 239). Au niveau socioculturel, elle comprend selon lui trois dimensions : le déploiement de stratégies face aux circonstances trouvées dans le milieu d'accueil, l'acquisition de compétences sociales et organisationnelles adaptées et la négociation sociale et identitaire entre deux réalités culturelles (*ibid.*) À cela, Tremblay ajoute que l'intégration entraîne la négociation d'un sentiment d'appartenance (culturel, géographique) transformé par l'expérience de la migration, ajoutant ainsi une dimension symbolique qui va bien au-delà des simples dimensions économique, sociale, culturelle, linguistique et politique (1993 : 39-40). Ce sentiment peut de surcroît être modelé par la présence de relations inégalitaires sur lesquelles reposent les interactions sociales au sein du nouveau cadre de vie (*ibid.*) Comme le souligne De Rudder, « [l]e concept d'intégration renvoie avant tout [...] à un rapport social inégal où l'individu ou le groupe doit s'insérer dans un ensemble plus grand » (1994, dans Fortin 2000 : 6).

Pour ajouter à la complexité du concept, certains évoquent la difficulté à établir des repères indiquant le degré d'intégration d'une personne donnée, qui dépeindraient en quelque sorte la performance des immigrants par rapport à celle des natifs (Breton 1994, Garson et Thoreau 1999). Sur quels critères un tel jugement pourrait-il être émis? À quel moment pourrait-on déclarer que l'individu est arrivé au terme de son cheminement? Sans prétendre détenir la réponse à ces interrogations, nous préférons, à l'instar de Breton, penser l'intégration comme une capacité ou un processus, plutôt que comme un résultat (1994 : 243).

Ces considérations nous mènent à écarter de notre réflexion des termes connexes et dont l'usage est souvent inadéquat. Ainsi, l'intégration se distingue de l'assimilation, qui implique la fonte de l'identité minoritaire dans l'identité majoritaire, et éventuellement sa disparition (Breton 1994 : 240). Ce terme est virtuellement absent dans les discours actuels. L'intégration se différencie également de l'insertion, qui fait davantage référence à l'idée de simplement trouver sa place que celle de véritablement entrer en interaction (Schnapper 1997 : 63-4, dans Normandin 2010 : 13).

2.2.3.2 L'intégration symbolique

Dans un article portant sur l'exclusion dans la société duale, Isabelle Taboada Leonetti réfléchit sur les modalités de ce processus dont l'autre extrémité est l'intégration. En prenant pour modèles ceux du chômeur et de l'immigré, la sociologue propose de diviser l'intégration en trois sous-concepts distincts : l'intégration économique, l'intégration dans le tissu social et l'intégration symbolique. Alors que la première fait référence à l'inclusion dans le système de production et de consommation, la seconde a trait à l'inscription dans des réseaux sociaux pour le maintien de l'identité personnelle. L'intégration symbolique, quant à elle, s'exprime d'une part par « la reconnaissance de la place [que l'individu] occupe au sein du système et de l'utilité sociale qu'il a dans ce système » (Taboada Leonetti 1994 : 95), et d'autre part par le sentiment d'appartenance que cet individu nourrit envers sa société. L'intégration symbolique passe par la construction d'un « idéal de moi social » (*ibid.*) qui suscite la reconnaissance sociale et la valorisation de l'individu par ses concitoyens, et sans lequel la stigmatisation et la marginalisation risquent d'apparaître. Il sera alors question d'exclusion, le pôle opposé à l'intégration. Expliquant que les immigrants sont exclus de la représentation collective que

la société a d'elle-même²³, tant dans une perspective actuelle qu'orientée vers l'avenir, Taboada Leonetti note enfin « qu'un processus d'intégration achevé suppose l'incorporation de l'immigré dans les représentations communes » (1994 : 100). Il s'avère particulièrement indiqué d'explorer le concept d'intégration symbolique dans le cadre du présent ouvrage, en raison de l'entrecroisement des concepts de reconnaissance et d'intégration qu'il suggère.

2.2.3.3 La politique en matière d'intégration au Québec

Puisque notre démarche prend en compte les politiques gouvernementales en lien avec la régionalisation de l'immigration, il importe d'examiner les attentes des instances officielles en matière d'intégration. Le document *Au Québec pour vivre ensemble*, divulgué en 1990, annonce que le succès de l'entreprise migratoire dépend de l'intégration et la participation des individus accueillis (MCCI 1990 : 16). L'intégration « touche tous les aspects de la vie collective » et interpelle « l'engagement de l'immigrant lui-même [et] celui de l'ensemble de la société d'accueil » dans le cadre d'un « processus d'adaptation à long terme » (MCCI 1990: 50). On met aussi l'emphase sur la qualité bidimensionnelle et la responsabilité partagée de l'intégration :

Même si l'immigrant demeure le principal responsable de son intégration, l'ensemble de la société d'accueil doit, par son engagement et son ouverture, l'appuyer dans sa démarche. L'immigration suppose en effet un double consentement : celui de l'immigrant à participer pleinement à la communauté et celui de la société d'accueil à s'ouvrir à cette participation et à la soutenir (MCCI 1990 : 52).

L'intégration est donc comprise comme un « contrat moral » établi entre les personnes immigrantes, les Québécois et le gouvernement provincial, contrat par le biais duquel les

²³ L'auteure traite ici de la société française. Nous aurons cependant l'occasion de constater au chapitre 3 que le cas du nord du Lac-Saint-Jean s'avère fort comparable.

parties « se voient impliqué[e]s activement dans la construction d'une société francophone, démocratique et pluraliste » (Routhier 1999 : 13).

Les publications ultérieures du MICC, fortement inspirées de la politique de 1990, précisent que l'intégration des nouveaux arrivants repose sur la connaissance et le respect des valeurs communes partagées par les Québécois²⁴. Il y est stipulé que la laïcité de l'État et de ses institutions, l'égalité des hommes et des femmes, le respect des droits et libertés de la personne, l'emploi de la langue française, la démocratie et la primauté du droit, de même que la diversité ethnoculturelle forment les assises de la société québécoise, auxquelles doivent adhérer les nouveaux arrivants (MICC 2009). Une *Déclaration sur les valeurs communes de la société québécoise* a été ajoutée à cet effet dans le formulaire *Demande de certificat de sélection du Québec* « afin de sensibiliser les candidats potentiels à ces valeurs » (MICC 2008a : 4). De plus, de l'information détaillée sur ces dites valeurs est distribuée « sous différentes formes afin de rejoindre [les nouveaux arrivants] adéquatement et de s'assurer qu'ils comprennent bien le message » (*ibid.*). Dans tous les documents ministériels consultés (MICC 1990, 2008, 2009, 2010), l'insistance particulière mise sur l'importance de la langue française et la nécessité de l'apprendre si elle n'est pas déjà maîtrisée traduisent le souci de la pérennité de la langue nationale dans un contexte fédéral où l'anglais tend à dominer. Pagé (2011 : 2) souligne d'ailleurs que le français est clairement considéré comme un vecteur de cohésion sociale par les autorités provinciales, d'où la relation qui est établie avec l'intégration des nouveaux arrivants.

Ces remarques concluent la présentation des fondements théoriques de notre démarche, qui, rappelons-le, s'articule autour de la reconnaissance, l'altérité et

²⁴ Soulignons succinctement que les perceptions gouvernementales des modalités de l'intégration ne font pas l'unanimité au sein de la communauté scientifique. Par exemple, Li est d'avis que « malgré de nombreux débats, l'intégration est considérée le plus souvent comme un concept opérationnel visant à mesurer comment les immigrants diffèrent des natifs ce qui renvoie à une forme de standard prédéterminé qui fixerait les normes à atteindre sur le plan économique, linguistique ou social pour faire partie de la société » (2003, dans Vatz Laaroussi 2005 : 101).

l'intégration. Nous avons noté que ces différentes notions ne sont pas sans converger sur certains points communs, notamment sur la récurrence de l'asymétrie des rapports.

Synthèse

Ce chapitre a été consacré dans un premier temps à l'exposition des moyens méthodologiques mobilisés au cours du projet ethnographique, qui a mis en lumière les détails de la collecte des données de même que notre démarche réflexive reliée au statut de chercheur. Dans un deuxième temps, il contient la révision du cadre théorique sur lequel nous nous appuyons. Le chapitre suivant sera consacré à la description des différentes expériences de l'altérité telles qu'elles se sont révélées au cours du terrain dans le Haut-Lac-Saint-Jean.

CHAPITRE 3. L'expérience de l'altérité dans la MRC de Maria-Chapdelaine

L'altérité : « la relation à autrui chez soi » (Vatz Laaroussi 2008 : 81).

Notre recherche se situe précisément au point de rencontre entre les altérités « du dehors » et « du dedans » de Jodelet (1989 : 10), lorsque des acteurs venus de contrées perçues comme étrangères et lointaines s'installent dans l'intention de se joindre à l'ensemble social local. Les immigrants sont, en quelque sorte, des Autres « du dedans » en provenance « du dehors » et correspondent, à l'instar des populations autochtones, à une figure spécifique de l'altérité. Avant d'examiner les manifestations concrètes de la reconnaissance dans le milieu étudié, il importe de décrire les différentes facettes de l'expérience de l'altérité telles qu'elles se sont révélées au cours de notre enquête ethnographique. Nous postulons que la façon dont l'altérité est appréhendée et vécue peut influencer étroitement sur l'émergence (ou non) de la reconnaissance entre les acteurs impliqués dans l'interaction.

3.1 Des interactions restreintes en quantité et en qualité

« Je pense que des fois ça va bien parce qu'il y a pas beaucoup d'interactions. » (Gabrielle, agente de POL).

Ce qui retient l'attention à prime abord, c'est le peu de contacts entre les Jeannois et les personnes immigrantes. Ce constat semble correspondre à ce que Simard a nommé une « distance sociale » (2007 : 111) entre les deux parties. Les agents de Portes Ouvertes sur le Lac, les quelques Jeannois qui comptent une(e) immigrant(e) dans leur famille et les quelques autres, surtout des jeunes adultes, qui fréquentent régulièrement des immigrants intégrés à leur cercle d'amis, sont évidemment exclus de ce modèle.

Notre recherche a révélé que la plupart des échanges au quotidien surviennent dans un contexte commercial (épicerie, centre commercial) ou de services (restaurant, soins de santé, hôtellerie)²⁵. Ils sont donc souvent limités au cadre de la transaction ou du service fourni. Les bars et autres lieux de divertissement nocturne sont aussi un endroit de prédilection pour les rencontres. Or, ces dernières étant souvent, dans ce contexte, modelées par l'alcool, il en résulte deux attitudes ou réactions opposées : la provocation et les affrontements verbaux, ou l'apparition de nouveaux liens d'amitié²⁶. Un répondant qui fréquente régulièrement ce type d'établissement explique ainsi :

Il y en a toujours un qui vient, « Hey! Hey! Hey! Ça va mon chum? Hey! Tu viens d'où? » Un qui est full curieux, ou qui veut juste te parler, ou qui n'a pas d'amis dans la vie, tu comprends? Et qui voit l'opportunité que tu sois son ami. Ou juste quelqu'un qui est seul comme toi ce soir-là [...] (Informateur d'Afrique des Grands Lacs).

Les activités et soirées à caractère interculturel mises sur pied par Portes Ouvertes sur le Lac visent souvent la rencontre entre les Jeannois et les immigrants, l'établissement de liens entre les deux groupes et la sensibilisation des natifs aux nouveaux arrivants. Or, nous demeurons critique face à l'atteinte de ces objectifs. L'ouverture de la population locale se produit essentiellement face à certains aspects de l'« autre culture » qui est mise à l'honneur (surtout la danse, la musique et la gastronomie), ce qui n'est pas sans induire une certaine folklorisation de l'immigrant et des groupes culturels établis au Lac-Saint-Jean²⁷. De plus, les interactions qui se produisent dans ce cadre semblent plutôt superficielles. Un immigrant se désole ainsi que :

²⁵ Face au nombre d'enfants issus d'unions mixtes encore très faible, mais croissant, et aux enfants de couples immigrants, l'altérité apparaît désormais dans les milieux scolaires de Dolbeau-Mistassini; nous n'abordons toutefois pas ce contexte ici, à l'exception d'un témoignage qui sera donné plus loin.

²⁶ Nous pouvons en outre témoigner que certaines de ces nouvelles amitiés perdurent au-delà de la soirée et s'avèrent durables.

²⁷ Dans les termes d'Alexander, il s'agit d'un « *embrace of the strange [that] is often limited to an exploitative "aesthetising" of Otherness* » (2003 : 415).

Il y a toujours un regroupement aussi, les Québécois d'un côté puis les immigrants d'un côté, puis ils se parlent de temps en temps [...] Les gens sont clôturés chacun dans [leur] coin, nous les Maghrébins et les Noirs d'un côté. Au début il y a un mélange, mais après quelques minutes, après une heure, on se regroupe, c'est comme ça, c'est comme si je suis pas à l'aise, je me retire [...] (Informateur du Maghreb).

Une répondante souligne par ailleurs que « *ceux qui vont venir [aux activités de Portes Ouvertes sur le Lac] c'est ceux qui sont sensibilisés, souvent.* » Elle ajoute qu'il faut néanmoins « *permettre les interactions entre la population et les personnes immigrantes en espérant que des fois ça débouche sur quelque chose* » (Ève, agente de POL).

Ce peu de contacts laisse les nouveaux arrivants sur leur faim en matière de contacts humains, surtout ceux qui proviennent de pays où les relations humaines, tant familiales que sociales, sont au cœur du quotidien. « *On se parle mais pas trop. Comme je t'ai dit, il y a toujours a lack of communication [...] Je suis satisfait mais je veux plus que ça [...]; je suis gourmand!* » (Informateur du Maghreb). Compte tenu de ces interactions limitées, il n'est pas étonnant que plusieurs Jeannois interrogés arborent une véritable méconnaissance quant aux réalités de l'immigration au pays, et spécifiquement à l'immigration dans la MRC de Maria-Chapdelaine. Cette situation limite également les possibilités pour eux de confronter leurs préjugés et de constater qu'ils ne reflètent peut-être pas la réalité; elle ne permet pas, comme l'exprime Helly, de s'exposer au « processus d'expérimentation ou de réfutabilité » (1992 : 23).

Ces considérations, appuyées par celles qui suivent, mènent au constat que les personnes immigrantes sont exclues de la représentation que la société jeannoise se fait d'elle-même, pour reprendre l'expression de Taboada Leonetti (1994).

3.2 La méconnaissance des réalités de l'immigration

« Nous sommes obligés de reconnaître justement que les formes de connaissance de l'autre sont beaucoup moins fréquentes que celles de méconnaissance. » (Berger-Forestier 2004 : 160).

La méconnaissance porte autant sur la trajectoire migratoire en tant que telle, avec ses implications financières, logistiques, administratives et juridiques, que sur l'individu migrant, son pays d'origine, la culture dont il est porteur, le milieu socio-économique duquel il est issu, son éducation et son histoire personnelle. Elle entraîne des conséquences sur le discours, la perception et donc, inévitablement, sur la relation à l'immigrant. Nous divisons la méconnaissance, ses implications et ses répercussions en trois sous-catégories : la perception de la différence par les Québécois, l'emprise des préjugés qui sont véhiculés au sein de la communauté et l'influence de la présence temporaire des travailleurs sylvicoles africains.

3.2.1 La perception de la différence

« Les hommes ont tendance à vivre avec leurs proches, ce qui exige d'eux un effort moindre. [...] L'"aversion du dissemblable" ou notre antipathie naturelle à l'égard de ceux qui ne nous ressemblent pas serait un phénomène universel et normal » (Schnapper 1998 : 147).

Le Québec a vécu dans les dernières décennies une « véritable chirurgie démographique » (Piché 2004 : 400). Alors que l'immigration arrivait surtout d'Europe avant 1970, aujourd'hui elle provient majoritairement de pays du Tiers Monde, avec les différences culturelles, linguistiques, religieuses et physiques que cela implique. Helly note que « [d]epuis 30 ans, 30% à 40% des Canadiens perçoivent négativement les effets culturels ou économiques de l'immigration » (2008). Elle observe également une certaine animosité à l'égard des nouveaux venus, fondée sur la croyance que ces derniers sont plus

différents de nous que ceux qui les ont précédés. Dans le Haut-Lac-Saint-Jean, ce mythe est bien réel. Pauline, enseignante à la retraite de 68 ans, nous confirme la réticence des Jeannois à admettre la différence, quelle qu'elle soit. « *Écoute bien, on est particuliers. Je vais juste te dire... on n'accepte pas facilement la différence. Dans les régions, la différence est pas acceptée.* » Elle fournit aussi un exemple qui témoigne de la perception positive des Européens : « *Moi [ma fille] avait rencontré un Écossais, il est venu ici et tout ça, mais il était comme nous autres un peu, c'est pas pareil. Mais arrive un Noir, ou quelqu'un... [...]* *c'est pas évident.* » Justin, étudiant au collégial âgé de 18 ans, est d'accord :

Ils vont plus se méfier d'une personne de couleur [que d'un] Français. La peur de la différence, de l'inconnu... parce qu'un Français, on entend plus parler de ses origines et ses coutumes. Comme je disais, quand tu l'entends pas parler, tu sais pas nécessairement qu'il est français ou qu'il vient d'ailleurs. Je pense qu'un Africain, c'est plus inconnu.

Nous relevons toutefois une contradiction à ce niveau, puisque tous les Jeannois interrogés ont déclaré que l'origine des immigrants ne fait pas de différence pour eux. Fernand, rembourreur professionnel à la retraite de 65 ans, spécifie même que « *Ça donnerait rien de le savoir.* »

3.2.1.1 La visibilité

« Tu vois bien la madame qui tape son chum, son vieux monsieur qui conduit, là : "Check, check, check, check un monsieur noir!" » (Informateur d'Afrique des Grands Lacs).

À Dolbeau-Mistassini, l'altérité est une histoire de couleur. Nous l'avons constaté très peu de temps après notre arrivée sur le terrain, et nos entretiens nous l'ont confirmé. À ce sujet, Tremblay *et al* indiquent, à propos du Saguenay-Lac-Saint-Jean : « Malgré la difficulté à définir au-delà de tout doute ce qu'il faut entendre par « visibilité » [...], il a

semblé qu'on ne pouvait la négliger lorsqu'il s'agit d'une région célèbre pour son homogénéité ethnique. En conséquence, la visibilité ou la non-visibilité de la personne immigrante pourrait influencer son rapport à l'environnement social » (1997 : 185). La visibilité, à l'instar de l'altérité, comporte une dimension contextuelle : le Noir ne devient différence que sur la figure de fond blanche du Lac-Saint-Jean, tout comme l'Arabe n'est devenu véritablement apparent qu'après le 11 septembre 2001. Il serait inutile de fournir ici une définition exhaustive du concept de visibilité; nous en proposons plutôt une explication adaptée au contexte étudié. Dans la MRC de Maria-Chapdelaine, l'équation est fort simple : l'immigrant visible est celui qui a la peau noire. C'est la définition même de l'Autre. L'altérité correspond au phénotype du Noir, qu'il soit Africain ou Caribéen, métis ou « pur », pâle ou foncé, brun ou ébène. Les autres immigrants, latino-américains, maghrébins et asiatiques, sont souvent écartés du discours, d'une part parce qu'ils sont beaucoup moins nombreux que les Noirs, et d'autre part car ils sont perçus comme moins différents du point de vue de l'apparence physique.

Il y a certaines personnes qui sont des immigrants, mais parce que la couleur de leur peau ressemble un peu plus à la couleur de peau des Jeannois, ils sont moins vus comme des immigrants, mais c'est quand tu connais la personne que tu sais que c'est un immigrant. [...] Quand tu es noir, automatiquement, on sait que tu viens d'ailleurs, donc ça fait la différence, quoi. (Informateur d'Afrique de l'Ouest).

« La barrière peut paraître peut-être moins grande entre la population locale et quelqu'un qui a la peau d'Europe de l'Est », appuie Gabrielle, agente de POL.

Or, et il s'agit là d'un énoncé fondamental, « [l]a "visibilité" de la race n'a de sens que si on lui attribue une valeur sociale » (Schnapper 1998 : 76). Il semble que dans le cas qui nous occupe, un ensemble de croyances et de représentations sociales, souvent infériorisantes, sont attribuées aux individus visibles. Lapeyronnie explique à ce sujet que « [l]a séparation et la distance sont à la source de l'identité : l'immigré est fondamentalement défini par la distance de son identité à l'identité dominante.

L'immigré, ou les immigrés, sont ceux dont l'identité est trop lointaine pour qu'il soit possible de leur laisser passer la frontière » (1999 : 254). Dans le cas étudié, ceux qui sont perçus comme trop distants sont les Noirs. Cela expliquerait pourquoi les ressortissants de certains pays ne sont pas considérés par les Jeannois comme des immigrants (notamment les Européens et les Latino-américains) et ce, même si leur langue maternelle est étrangère.

Les individus visibles sont malgré eux la source d'un discours bien nourri à leur égard. Les conversations les prenant pour cibles sont encore plus fréquentes en période estivale, avec la présence des travailleurs sylvicoles africains dont il sera question plus loin.

Crois-moi sur parole qu'il y en a qui disent : « Hèye! C'est rendu qu'il y a des Noirs ici, il y en a plein, ces temps-ci, là! ». À l'école! Juste à l'école, on parle à la pause : « Ouais, c'est vrai, hier j'ai vu des Noirs », tu sais, tu entends une fille qui dit ça... « J'ai vu plein de Noirs, là, assis chez Couche-Tard, comme ça... » « Oh oui, oh oui... » « Tu sais, le camp [forestier] a fermé », moi je dis ça comme ça. « Oh oui, oh oui, ça doit, parce que là il y en a plein, plein, esti! ». Tu vois qu'en disant ça, il y a comme une sorte de méfiance. « Il y en avait plein, tu sais. » On est une minorité visible, il y a une jasette qui se crée en regardant ça... (Informateur d'Afrique des Grands Lacs).

Ils sont évidemment conscients de leur visibilité et en parlent d'eux-mêmes : « *Nous les Noirs on est visibles! Moi en traversant [le boulevard] Wallberg et la 8^e avenue, je suis assez visible. Faut voir que la plupart des gens dans leur char [voiture] ils me fixent, ils me regardent.* » (Informateur d'Afrique des Grands Lacs). Certaines anecdotes, lorsqu'elles nous sont rapportées, deviennent presque cocasses :

Une fois j'étais chez Métro. Il y avait un immigrant qui travaillait là, [un Africain]. Une madame est arrivée à côté [de lui] et a demandé quelque chose. [Il] s'est tourné et la madame était comme paralysée, carrément! Après ça j'ai continué de faire mes affaires et j'ai écouté la madame parler avec une autre madame :

« Il y a un Noir dans les légumes! Il y a un Noir, je te jure, il y a un Noir! » C'est spécial. (Informateur d'Amérique latine).

L'effet de rareté semble être à la base de ces réactions. Même pour un œil qui a l'habitude de la diversité ethnique, la situation prend un aspect inusité à Dolbeau-Mistassini. Un informateur s'interroge : « [...] ici à Dolbeau, je dois m'imaginer la première fois qu'ils ont vu des Noirs dans les années 2000, quand ils ont vu le premier attroupement de Noirs, ça a dû être comme voir des Martiens. » En toute franchise, nous devons admettre avoir nous-même été étonnée : « Même moi, je me surprends à être surprise de voir "autant" de Noirs dans le mail [centre commercial] » (carnet de terrain, 13 septembre 2011).

3.2.1.2 Le marquage de la différence

Le besoin de marquer la différence semble faire partie de la nature humaine; il semblerait en outre qu'il « l'emporte sur le besoin d'affirmation d'une ressemblance » (Abrams et Hogg 1990). Dans le contexte du Haut-Lac-Saint-Jean, les Noirs n'en sont pas les seules cibles, bien au contraire. Il semble exister une échelle imaginaire mais socialement partagée des divers « degrés » de différence. Au pied de l'échelle se trouvent les préférences ou restrictions alimentaires et les accents d'autres régions du Québec; un peu plus haut, les Québécois de la métropole, les individus à mobilité réduite puis les étrangers originaires d'Europe ou d'Amérique latine; les autochtones sont près du sommet, infailliblement devancés par les Noirs. Donc, contrairement à la discussion précédente qui était articulée autour de la visibilité (le fait d'être noir), la différence, ici, concerne un spectre de réalités beaucoup plus large que la simple couleur de peau.

À propos des immigrants régionalisés, Ève explique :

On réalise pas toujours à quel point les personnes immigrantes nous ressemblent. On s'axe beaucoup sur les différences, tu sais dans les nouvelles on parle beaucoup des différences, on parle

peu des ressemblances, alors qu'on se ressemble beaucoup plus qu'on est différents, là.

Elle insiste particulièrement sur les valeurs communes entre les Jeannois et les personnes immigrantes : « *Les gens font le saut comment des fois, les valeurs au niveau de la famille, l'amitié, l'hospitalité, la générosité, que ça peut être même plus grand ailleurs.* »

Un ressortissant africain, quant à lui, énonce la seule attente qu'il a envers les natifs du Lac-Saint-Jean :

[qu'ils voient] que je suis une personne comme eux, c'est tout. Pas plus que ça. Qu'ils me répondent sans automatiquement voir la différence. [...] c'est facile de voir la différence quand tu regardes quelqu'un qui est pas de ton coin de continent, facile de voir la différence quand tu regardes une personne de différente couleur. C'est toujours facile de voir la différence. Mais si tout le monde pouvait voir comme moi, voir plus les ressemblances qu'on a, que les différences... le monde irait mieux.

La façon la plus courante, mais aussi la plus cachée, de marquer la différence, se fait par l'usage de sobriquets. Les Noirs s'en font attribuer plusieurs à leur insu : les « *noirauds* », les « *tuyaux de poêle* », les « *chauffeurs d'éléphants* » et même les « *étouffés* » (parce que « *quelqu'un qui s'étouffe devient bien noir* », précise Louise, ménagère, 57 ans). L'informatrice s'excuse presque de nous avoir dévoilé ces surnoms : « *C'est vraiment ridicule, c'est niaisieux [bête] là. Tu sais, c'est vraiment pour rire d'eux autres, ni plus ni moins, c'est une expression niaiseuse.* »

Les questions et les commentaires adressés directement aux immigrants sont une autre forme de différenciation. Un informateur latino-américain s'est rendu dans un commerce, accompagné d'un ami québécois. Le commis s'est enquis auprès de l'ami : « *Il est de quelle race, lui?* » « *Ben, c'est un humain!* » « *Ah, ah, ok* », s'est empressé de répondre l'employé. « *Comme si nous étions des chiens!*²⁸ », s'exclame l'informateur en nous racontant l'anecdote. Le phénomène s'étend aussi dans les milieux scolaires

fréquentés par les enfants de couples immigrants ou mixtes. « *Quand [ma fille] est entrée en prématernelle, un ami lui a dit "Toi tu es brune!". Elle a répondu "Ben toi tu es blanc!"* », confie Gabrielle, agente de POL. Elle poursuit :

Des fois je me promène avec mes enfants dans le mail [centre commercial] et il y a un monsieur qui lâche un « Ils sont bien bronzés! »... Moi je fais un petit sourire, mais je trouve pas ça si drôle que ça. Je me dis que c'est probablement pas méchant, mais en même temps, pas obligé de faire allusion à ça comme ça...

Parfois, les questions sont posées à tout hasard et peuvent être l'occasion pour l'immigrant de se présenter, de parler de lui et de laisser une première impression positive; c'est le cas du « *Tu viens pas d'ici?* », entendu fréquemment, dès lors que la couleur de peau est autre, les traits du visage paraissent exotiques ou l'accent a des sonorités d'ailleurs²⁹. Dans tous les cas, il semble que « *c'est encore pire quand tu as la peau foncée* », affirme Gabrielle. Un répondant maghrébin abonde dans le même sens :

Informateur : *Heureusement que je suis pas noir* [en faisant signe d'éteindre l'enregistreuse et en baissant la voix].

Nous : *Tu penses que ce serait pire?*

Informateur : *Je pense oui. Je pense que si c'était noir, c'est encore pire.*

Cette différenciation ne se produit toutefois pas exclusivement entre les Jeannois et les étrangers. Bernard, agent de Portes Ouvertes sur le Lac, tente de relativiser l'état des choses :

Entre nous, même, Africains, on distingue facilement la région de la personne à travers son accent, à travers son physique. On peut dire que lui vient du Mali, lui vient du Burundi, oh! Lui c'est un Arabe, c'est un musulman du Nord, c'est un Algérien, c'est un Sénégalais. Alors les gens ont le même comportement ici. C'est pas péjoratif en soi.

²⁸ « *¡Como si fuéramos perros!* »

3.2.2 Les représentations stéréotypées des immigrants

La méconnaissance et la différence créent un terreau fertile pour la prolifération des préjugés. Ces derniers teintent la relation, le rapport à l'Autre et la perception que les gens ont de lui, puis se reflètent dans les pratiques et les actions à son égard. Spécialiste des implications de la régionalisation de l'immigration au Saguenay-Lac-Saint-Jean, Tremblay distingue l'impact des stéréotypes parmi les deux groupes impliqués.

Tant le groupe majoritaire que le minoritaire produisent évidemment des stéréotypes, mais le phénomène est sans doute plus risqué pour le second, car sa situation de dominé le rend moins capable de contrôler les conséquences de stéréotypes négatifs. On peut aussi penser que si la plupart des membres d'un groupe minoritaire rencontrent « réellement » ceux du groupe majoritaire, l'inverse n'est pas nécessairement vrai. Ce que les majoritaires se représenteront, l'image de l'autre, dépendra donc souvent moins d'un contact véritable que de la présence d'idéologies définissant à l'avance les termes de la rencontre (1993 : 38).

Nous avons constaté et déjà mentionné qu'aucune véritable interaction n'est nécessaire pour « vivre » l'altérité, ou en faire l'expérience. Plusieurs Jeannois disent n'entretenir aucun contact avec des immigrants, et affirment n'avoir vécu, personnellement, aucune expérience négative avec eux. Leur perception et leur discours se basent donc entièrement sur l'image véhiculée par la société et les médias, comme en témoigne cet extrait d'entrevue :

André : *Moi-même je dis ça : « Encore les maudits Noirs! »*

Nous : *Vous dites ça? Qu'est-ce qui se passe, ici, pour vous faire dire ça?*

André : *Dans les nouvelles, souvent, que c'est, qu'ils nous montrent ça. Ça fait qu'on se fait des idées avec ça aussi.*

Nous : *Avez-vous eu des mauvaises expériences, vous, personnellement?*

²⁹ Même nous, en tant que Montréalaise installée au Lac-Saint-Jean, nous faisons régulièrement poser la question.

André : *Avec les Noirs? Pas du tout.*

Nous : *C'est ce que vous entendez à la télé...*

André : *Ouais, c'est ça. On écoute les nouvelles en masse, on voit ça souvent, les poignards, puis c'est surtout les Noirs il me semble (travailleur forestier à la retraite, 64 ans).*

En revanche, dans d'autres cas qui nous ont été rapportés, le contact, ou du moins une certaine exposition à des individus originaires d'ailleurs, serait nécessaire pour que se développe une attitude discriminatoire porteuse de préjugés.

Moi j'ai des oncles qui viennent d'ici, du Lac, et qui ont déménagé à Montréal pour le travail et tout ça. Et pas juste des oncles, je l'ai entendue ailleurs cette phrase-là de d'autres gens : « Moi j'étais pas raciste avant de déménager à Montréal. » Oh, oui, ça je l'ai entendu plus qu'une fois! (Gabrielle, agente de POL).

Les représentations sociales, associées aux stéréotypes et aux préjugés, peuvent être comprises comme des

Images qui condensent un ensemble de significations; systèmes de référence qui nous permettent d'interpréter ce qui nous arrive, voire de donner un sens à l'inattendu; catégories qui servent à classer les circonstances, les phénomènes, les individus auxquels nous avons affaire; théories qui permettent de statuer sur eux. Souvent, quand on les saisit dans la réalité concrète de notre vie sociale, tout cela ensemble. (Jodelet 1984 : 366).

Dans le cas qui nous intéresse, la présence d'immigrants à Dolbeau-Mistassini semble avoir provoqué puis alimenté au sein de la communauté l'apparition de ces images, catégories d'interprétation et théories ayant pour but ultime de donner un certain sens au nouveau phénomène auquel les citoyens sont confrontés. Jodelet précise que « [c]ette connaissance se constitue à partir de nos expériences, mais aussi des informations, savoirs, modèles de pensée que nous recevons et transmettons par la tradition, l'éducation, la communication sociale » (1984 : 366). Dans le milieu à l'étude, les médias télévisés reproduisent une image stéréotypée et le plus souvent négative, voire même

nuisible, des immigrants et des Noirs, comme le prouve le précédent témoignage d'André³⁰.

Au fil des entrevues et des observations, trois principales représentations des personnes immigrantes ont été dégagées : le parasite, le Noir et le Mexicain.

3.2.2.1 *L'immigrant parasite et voleur*

Une image de l'immigrant fort répandue dans la communauté à l'étude est celle du personnage venu profiter des ressources de l'État. « *On associe souvent l'immigrant à quelqu'un qui vient demander quelque chose, plus que quelqu'un qui vient apporter quelque chose* », explique Gabrielle, agente de POL. Les Jeannois font montre d'un véritable dédain envers cette attitude profiteuse, comme en témoignent certains répondants : « *Tu sais, qu'ils viennent vivre à nos crochets, c'est pas intéressant bien bien* » (Louise, ménagère, 57 ans); « *[...] il y en a qui s'en viennent ici puis qui s'assoient comme des pachas, ils font plus rien, parce qu'ils sont payés par le gouvernement* » (Fernand, rembourreur professionnel à la retraite, 65 ans), ou encore « *S'ils viennent ici pour être sur le bien-être social, là, moi j'en veux pas un* » (André, travailleur forestier à la retraite, 64 ans). Cette réaction est amplifiée par certaines informations qui circulent, notamment par courriel, au sujet de l'aide financière octroyée par le gouvernement aux revendicateurs du statut de réfugié³¹. Compte tenu de la confusion et de l'ignorance qui rendent ambiguë la distinction entre les divers statuts d'immigration au Canada, les demandeurs d'asile et

³⁰ Cette influence négative des médias de masse dans les régions québécoises a été observée par d'autres auparavant (Regroupement ethnoculturel du Saguenay-Lac-Saint-Jean 1990 : 98-99).

³¹ L'un de ces courriels nous a été transmis par une informatrice. On y stipule que les réfugiés cumulent un revenu annuel de près de 29 000\$ en pension et en assistance sociale, alors que les retraités canadiens ne tirent que 17 000\$ de leur pension de vieillesse. Le message prétend avec ironie que les Canadiens devraient revendiquer le statut de réfugié plutôt que de demander leur pension de vieillesse. L'exactitude des informations contenues dans ce courriel n'a pas été vérifiée.

réfugiés sont souvent classés dans la même catégorie que les autres immigrants, ce qui nuit davantage à leur réputation.

Les répondants justifient par ailleurs leur désaccord en brandissant l'argument suivant : les besoins des Québécois défavorisés devraient être comblés en priorité, c'est-à-dire avant ceux des nouveaux arrivants. « *Moi je dis que par ici on a du monde qui se meurt de faim, puis on leur donne pas d'argent comme on donne aux immigrants. C'est ça que je déplore* » (Fernand, rembourreur professionnel à la retraite, 65 ans). Le même informateur exprime ensuite un profond sentiment d'injustice vécu par sa belle-sœur, dont l'époux est malade depuis de nombreuses années et n'est pas éligible à l'obtention d'une pension : « *Il y a juste une de mes belles-sœurs [...], elle dit, "Criss, ils les nourrissent tous, ces ostie d'immigrants de câlce, puis nous autres, on mange de la marde!"* ». Alors que c'est l'État qui détermine les prestations accordées à chacun, ce sont les personnes immigrantes qui se retrouvent pointées du doigt et qui subissent l'animosité des répondants. Les montants auxquels elles pourraient être éligibles, ne serait-ce que dans l'esprit des Jeannois, leur confèrent automatiquement une image négative.

Une variante de l'image de l'immigrant parasite le présente comme un voleur, principalement d'emplois et de femmes. Le mythe du nouvel arrivant qui s'approprie « l'emploi d'un Québécois » a été documenté dans d'autres travaux (Metropolis 2003 : 12) et s'est révélé bien vivant au Lac-Saint-Jean. Ève, agente de POL, constate que « *c'est ancré* », et les affirmations qui suivent en sont des exemples : « *Moi ça me dérange pas qu'ils en importent [des immigrants], mais qu'ils prennent pas les jobs des autres* » (Fernand, rembourreur professionnel à la retraite, 65 ans). L'homme a par la suite suggéré que les nouveaux arrivants soient employés par la municipalité pour tondre les pelouses et « *ramasser les cochonneries sur le trottoir, des affaires de même* ». Un jeune citoyen déclare quant à lui :

*On entend souvent que les immigrants volent nos jobs et tout.
Avant je pensais ça aussi. Étant donné que là j'ai fait des*

recherches [dans le cadre d'un cours au cégep], je me suis rendu compte que c'était des personnes éduquées, puis qu'elles étaient aptes à faire le métier dans lequel elles avaient étudié ici, puis qu'elles volaient pas nécessairement les jobs des Québécois (Justin, étudiant au collégial, 18 ans).

Cette opinion fait toutefois figure d'exception dans les données recueillies. Quant au prétendu « vol » des femmes, il a été abordé explicitement une seule fois en entrevue, par un répondant originaire de l'Afrique des Grands Lacs qui mentionne que « *pour eux, c'est "Oh la pauvre petite blanche", ou pour d'autres, ils comprennent pas comment elle peut sortir avec ce genre de monde* », comme si la fréquentation s'effectuait contre le gré de la femme concernée ou qu'il s'agissait d'un rapt. Le thème a aussi émergé dans des conversations avec des informateurs informels. Preibisch, dans son étude des travailleurs migrants en Ontario rural, y aurait été confrontée également (s.d.)

Enfin, l'immigrant parasite peut aussi apparaître sous la forme d'une menace pour la province car il est porteur d'une culture et de traditions qui sont perçues comme indésirables et potentiellement nuisibles. « *Comme on voyait dans les sondages récemment, les gens pensaient que les personnes immigrantes pouvaient compromettre la culture québécoise* » (Ève, agente de POL). Cela semble lié de près aux sensibilités éveillées par le débat sur les accommodements raisonnables et la peur que des envahisseurs étrangers viennent au Québec pour imposer leurs lois et leur mode de vie. Cette crainte est récurrente dans le discours des Jeannois interrogés :

Ils ont droit à leurs idées, là, c'est sûr, mais on est pas obligés à faire ce qu'ils veulent, là. [...] Qu'ils arrivent, là, puis qu'ils veulent vraiment mettre leurs lois, non. Non. Puis c'est vrai, là. Veut veut pas, là, moi mon idée là, que j'aie d'un autre pays, là, bien j'ai besoin de suivre ce qu'ils ont à me dire parce que je vais prendre une moyenne shire³² (Louise, ménagère, 57 ans).

³² De l'anglais *sheer* : prendre une embardée.

Un répondant suggère même que la faible présence immigrante au Lac-Saint-Jean atténue l'effet de la peur et émet l'hypothèse qu'un accroissement de cette présence pourrait faire en sorte d'inquiéter les citoyens quant à l'intégrité et la pérennité de leur culture.

3.2.2.2 *Les visages du Noir*

Le Noir est le personnage le plus récurrent dans nos entrevues. Il est aussi, parmi toutes les figures de l'altérité présentes au Lac-Saint-Jean, y compris les autochtones, celle qui est perçue comme étant la plus différente de la communauté jeannoise. Presque infailliblement, alors que les entrevues débutaient par des questions se rapportant « aux immigrants », elles se dirigeaient vers des réponses concernant « les Noirs » et ce, auprès de toutes les catégories d'informateurs confondus.

D'une part, le Noir est d'abord et avant tout perçu comme un individu dangereux. Notre plus jeune répondant donne l'exemple de sa grand-mère. « *Genre, elle voit un Noir dans la rue, elle dit "Ohh, les maudits Noirs, c'est dangereux, approche-toi pas de ça!"* » (Justin, étudiant au collégial, 18 ans). Il semble cependant que les générations les plus âgées ne soient pas les seules à véhiculer ce stéréotype. Cette histoire, racontée par une informatrice, le montre bien.

Je prenais l'autobus pour aller à Québec [...] puis dehors il y avait des Noirs. Moi j'étais assise en avant. J'entends un petit gars dire « Oh, eux autres, mon Dieu, sont dangereux, mon père m'a dit de pas leur parler, c'est tous des Talibans! ». Je les laissais parler. L'autre il disait : « Oh oui, faut pas leur parler », et tout ça. « On va s'asseoir de l'autre bord, pour pas les laisser s'asseoir avec nous autres. » Là j'ai dit : « Ah non, ça n'a pas de bon sens. » Je me retourne, j'ai dit : « Sais-tu c'est qui, c'est quoi des Talibans? » Il dit : « C'est eux autres, les Talibans. » J'ai dit : « Non, c'est pas des Talibans. Ton père t'a mal informé. Ça, là, ces jeunes-là qui sont dehors, c'est des jeunes [...] qui viennent ici pour la plantation en forêt », puis j'ai dit, « souvent il y en a qui sont

ingénieurs dans ça, puis souvent il y en a qui ont des formations professionnelles. » Il avait les yeux ronds comme ça. « Ils sont pas difficiles. Il peut s'asseoir à côté de toi puis il va parler avec toi, puis il te sautera pas dessus puis il a pas des couteaux sur lui, puis il tue pas. Si ton père t'a dit ça, là, il t'a mal informé, mon petit gars. J'espère que tu vas informer ton père comme faut. » Là, j'en revenais pas. (Pauline, enseignante à la retraite, 68 ans).

Alors que l'association des Noirs aux Talibans ne nous a été rapportée qu'une seule fois, le péril qu'ils entraînent prétendument sur leur passage est un mythe courant. Plus souvent qu'autrement, un rapprochement avec la vente de drogue, la violence, le crime organisé et le proxénétisme est effectué.

Pour certains, le Noir c'est quelqu'un qui fait toujours quelque chose de louche, qui fume, que tu peux lui faire confiance dans toutes les magouilles et tout ça. J'ai eu beaucoup d'approches, dans les bars, de gars qui font beaucoup de choses illégales. (Informateur d'Afrique des Grands Lacs).

Cette liaison entraîne deux conséquences fâcheuses: elle attire les individus mal intentionnés vers les Noirs, et repousse les autres, qui en ont une peur infondée. Dans les deux cas, elle conditionne inéluctablement le rapport à l'Autre.

D'autre part, le Noir incarne aussi la figure du surhomme physique et du sous-homme intellectuel. La représentation courante prétend que ce que le Noir a gagné en force, il l'a perdu en intelligence. Parfois, le type d'emplois que les immigrants africains exercent dans le Haut-Lac-Saint-Jean contribue à renforcer cette image; nous en traiterons en détails dans une section ultérieure. Les stéréotypes vont comme suit : « Oh, "les Noirs travaillent dur..." [parce qu'ils] sont pratiquement les seuls dans le bois à bûcher, à débroussailler... la majorité, on va dire. Et quoi d'autre... "les Noirs ils puent!" » (Informateur d'Afrique des Grands Lacs). Une autre répondante renchérit :

Même le Doc Mailloux, qui vient du Lac-Saint-Jean, d'ailleurs, je tiens à le dire³³, le Doc Mailloux disait que les Noirs avaient un moins grand quotient intellectuel que les Blancs. Et je serais pas surprise que tu questionnerais les gens, puis ils te diraient que c'est vrai, là. (Ève, agente de POL).

Toutefois, lorsqu'un Noir fait bonne impression et se montre pacifique et sympathique, il entend des commentaires de ce genre : « Ah! Tu es bien fin! C'est la première fois que je vois un Noir qui est cool comme ça! Hèye, c'est la première fois que j'entends un Noir qui parle comme nous autres! » Notre participant s'empresse ensuite de souligner toute l'ironie du compliment : « Figure-toi que la grande majorité des personnes qui vont te dire ça n'ont jamais connu un Noir! » (Informateur d'Afrique des Grands Lacs). Cela confirme donc les hypothèses de Tremblay (1993 : 38) et Jodelet (1984 : 366), selon lesquelles les stéréotypes et les représentations sociales constituent une forme de connaissance préalable qui fixe d'avance les paramètres du contact.

3.2.2.3 Le visage du Mexicain

Le fait d'être un ressortissant du Mexique présente l'avantage de la familiarité aux yeux des Jeannois, puisque plusieurs y séjournent en tant que touristes. Il devient, conséquemment, relativement plus aisé d'alimenter la conversation avec les Mexicains qu'avec, par exemple, des Africains, dont on ne sait que peu de choses sur le pays d'origine. En revanche, la mauvaise presse qu'accordent les médias à ce pays en raison du narcotrafic et de la violence qui y font des ravages afflige les immigrants mexicains installés dans le secteur d'une réputation de vendeurs de drogue.

³³ Le psychiatre Pierre Mailloux, mieux connu sous le surnom de Doc Mailloux, est réputé pour son franc-parler et son implication dans plusieurs controverses. Il est effectivement originaire de Normandin, dans la MRC de Maria-Chapdelaine.

Une fois j'ai vendu une auto et le monsieur m'a payé comptant. Je suis arrivé à la maison et une personne m'a demandé pour 10\$ ou 5\$. J'ai sorti mon portefeuille et il était plein. « Ah, tu vends de la drogue, tu es mexicain, tu vends de la drogue! » [...] Ils voient les nouvelles dans le journal, ici. « Au Mexique, 20 personnes sont tuées à cause du narcotrafic. » C'est ça la seule source que les personnes connaissent, les seules nouvelles. (Informateur d'Amérique latine)

On nous a également rapporté un incident survenu dans un motel local :

La Maison Blanche [un motel local] est connue pour être un centre de consommation. Moi je suis allé une fois [pour prendre un ami]. Deux minutes après que je sois arrivé à côté du bar, deux personnes se sont approchées et « Est-ce que tu as de la coke? Est-ce que tu as quelque chose? » Mon Dieu. Wow. J'ai l'air d'une personne qui consomme!?! (Informateur d'Amérique latine)

Cette catégorisation fréquente des Mexicains (et des Noirs, comme nous l'avons vu) au trafic de drogue fait écho à la crainte des Jeannois que le Canada n'admette des criminels sur le territoire. Qu'ils soient dénommés « *récidivistes* » par Pauline, porteurs d'« *antécédents judiciaires* » par Justin ou « *hors-la-loi* » par Louise, nos informateurs jeannois ont été unanimes lorsque nous leur avons demandé quels sont les critères importants pour la sélection des immigrants : les candidats ne doivent pas être des criminels.

Pour poursuivre, il semblerait qu'à chaque nationalité soit associée une représentation sociale stéréotypée, bien que nous n'ayons pas accumulé suffisamment de données pour être en mesure d'en traiter en profondeur. Chaque pays se voit attribuer une étiquette :

Je pense aux gens mettons qui viennent de la Chine, qui eux, sont tous adoptés, hein! [rires]... même les Haïtiens, ici, avec l'adoption... tu sais, ils sont catégorisés, là. Mais je pense que les Français, on a un autre préjugé après eux qui leur court, là, « Oh, il est chiant! ». D'une nationalité à une autre, moi je me dis qu'ils

sont chanceux, ceux qui en ont pas encore après eux [de préjugés]. (Ève, agente de POL).

Certaines personnes font aussi l'objet de perceptions ambiguës. Par exemple, les immigrants qui arborent une chevelure en *dreadlocks* (qui sont actuellement au nombre de deux à Dolbeau-Mistassini) sont à la fois associés à la figure positive du *rastaman* sympathique, nonchalant et promoteur de paix, et à la figure négative du consommateur de drogue.

Finalement, il nous paraît intéressant de mentionner que deux informateurs (de l'Amérique latine et de l'Afrique des Grands Lacs) relativisent la situation en faisant allusion aux préjugés et à la discrimination qui existe dans leur pays également. Ils ne se soucient donc pas outre mesure des stéréotypes dont ils peuvent faire l'objet en tant que nouveaux arrivants au Lac-Saint-Jean.

3.2.3 L'influence du phénomène des travailleurs sylvicoles saisonniers africains

*- Des immigrants à Dolbeau? Il y en a pas. On a juste les Noirs qui viennent débroussailler pendant l'été.
- « Débroussailler »?? C'est quoi ça?*

(Extrait d'une conversation avec une informatrice informelle lors de notre pré-terrain, juin 2011; première ouverture sur la réalité des ouvriers sylvicoles africains dans le nord du Lac-Saint-Jean).

Nous avons abordé au chapitre 1 les différents éléments qui expliquent la prépondérance de l'industrie forestière dans l'économie du Haut-Lac-Saint-Jean. Nous avons également mentionné la présence saisonnière de travailleurs sylvicoles africains, dont la plupart exerce le métier de débroussailleur (et, dans une moindre mesure, celui de planteur). Bien qu'une très modeste proportion de ces ouvriers soit établie de façon permanente à Dolbeau-Mistassini, la flagrante majorité effectue chaque année le déplacement entre Montréal et la région du Lac-Saint-Jean. Ils ne font pas l'objet de notre

étude puisque leur principal lieu de résidence se situe dans la métropole; toutefois, il est essentiel d'aborder le sujet ici en raison de l'impact de leur présence dans la communauté dolmissoise.

Le débroussaillage consiste en la réalisation de « travaux à grande échelle d'éclaircie précommerciale, de dégagement de plantation et de dégagement de régénération naturelle » (CSMOAF 2004 : 5). Il s'agit d'un travail saisonnier effectué pendant la période estivale, qui s'étend approximativement de mai à octobre. On constate que le renouvellement professionnel normal s'avère un véritable problème au sein du métier et plusieurs facteurs sont en cause. La rémunération au rendement, l'obligation d'assumer les coûts d'acquisition, d'entretien et de remplacement de l'équipement, le caractère routinier des tâches à accomplir, les risques élevés d'accidents, de même que l'attraction exercée par les études supérieures et les professions citadines sont autant de freins qui incitent les jeunes générations à délaisser les professions sylvicoles (Roy 1999, CSMOAF 2004, Arseneault 2008). Pour combler leurs effectifs, les compagnies d'exploitation forestière se tournent donc vers la main-d'œuvre immigrante, qui, par ailleurs, s'avère beaucoup plus vaillante³⁴ à cette tâche que son équivalent québécois. On rapporte ainsi qu'une fois formés, la proportion d'Africains qui poursuit atteint 70% (Grégoire 2007). Il en résulte dans les effectifs un renversement des proportions de Québécois et d'Africains, à l'avantage de ces derniers. Il nous paraît pertinent de spécifier que ces travailleurs possèdent des statuts juridiques divers : demandeurs d'asile, réfugiés acceptés, résidents permanents et citoyens canadiens. Certains sous-contractants embaucheraient même des sans-papiers. Selon nos observations, les Burundais sont majoritaires, mais on retrouve aussi dans les rangs des forestiers des ressortissants du Rwanda, du Togo, du Mali et de la Côte-d'Ivoire, entre autres. Les emplois sylvicoles

³⁴ Nous avons observé au fil des entrevues que la vaillance est une qualité très admirée et valorisée par la population jeannoise. Nos informateurs la définissent comme le caractère d'une personne qui travaille arduement, qui a « *le cœur à l'ouvrage* » (Ève, agente de POL).

semblent devenir, à l'instar des emplois agricoles, des « ghettos d'emplois pour immigrants » (Simard et Mimeault 2001).

Typiquement, les débroussailleurs séjournent dans des camps forestiers isolés de la ville pour un horaire alterné de quatre jours en forêt et trois jours de congé, bien que plusieurs, parmi la main-d'œuvre africaine, choisissent de travailler plusieurs semaines consécutives sans rentrer en ville. Déjà, l'isolement géographique inhérent à l'emploi exercé les maintient à l'écart de la population dolbeusoise. Outre cela, les données obtenues par le biais d'observations ou d'entrevues indiquent que la plupart des individus concernés n'ont aucun intérêt de nature sociale dans la région du Lac-Saint-Jean. En fait, la dimension sociale pendant le séjour en région se résume au réseautage qui s'établit parmi les débroussailleurs du même pays d'origine logeant dans un même camp forestier, et aux compatriotes rencontrés lors des journées de congé à Dolbeau-Mistassini. À notre connaissance, très peu de débroussailleurs séjournant de façon temporaire dans la région démontrent l'intérêt de se mêler à la population locale. Réciproquement, de façon générale, la population de Dolbeau-Mistassini s'intéresse peu à eux. Ce manque d'intérêt remonte peut-être à l'arrivée des premières cohortes d'Africains, au début des années 2000. Une informatrice déplore le fait qu'à l'époque, aucune instance n'a informé la population locale de l'arrivée de ces individus, ni des motifs de leur présence dans la région.

Mais c'était le rôle de qui, de l'expliquer? Les employeurs qui ont engagé toutes ces personnes africaines-là d'un seul coup? La ville? Mais la ville a pas de lien avec l'entreprise qui a engagé. C'était le rôle à qui d'expliquer c'était qui tous ces Africains-là qui arrivaient le jeudi soir en ville? Je sais pas, je pense que c'était le rôle à personne [...] (Gabrielle, agente de POL).

Si c'est à présent une réalité connue que des Africains viennent effectuer des travaux sylvicoles chaque été, la connaissance que les Jeannois ont d'eux se limite toutefois à cette activité professionnelle.

Cette situation où les uns et les autres partagent le même territoire quelques jours par semaine, le temps d'un été, et se regardent sans réellement se voir, encourage inévitablement un phénomène de racialisation, en plus de nourrir l'apparition et la propagation de stéréotypes de toutes sortes³⁵. Il en résulte aussi une confusion quant aux personnes immigrantes et une tendance à généraliser les comportements observés. En entrevue, une participante déclare : « [...] *je sais que c'est une étiquette que les Africains portent ici : les Africains travaillent dans le bois* ». Elle en fournit un exemple : « *Je connais quelqu'un qui s'est fait arrêter, un Africain, par la police, et la police lui a dit qu'il travaille dans le bois, alors qu'il travaille pas pantoutte [du tout] dans le bois. Tu vois que la première idée qui vient dans la tête c'est ça, pour ça* » (Gabrielle, agente de POL).

Il résulte de cette ignorance une confusion énorme, qui entraîne des répercussions bien au-delà de la communauté sylvicole. D'une part, aux yeux de plusieurs Jeannois, les seuls immigrants présents sur le territoire sont les ouvriers sylvicoles noirs qui arrivent en mai; il n'y a personne en provenance d'autres régions du monde, ou qui arbore des traits physiologiques étrangers autres que les individus à la peau noire³⁶. D'autre part, tous les individus de couleur noire, qu'ils soient installés à Dolbeau-Mistassini de façon permanente ou non, sont automatiquement perçus comme étant débroussaillers. La rareté des femmes immigrantes établies dans la MRC, mentionnée au chapitre 1, accentue cette catégorisation : dans une région qui vit surtout du bois, les hommes qui s'y retrouvent doivent forcément être des ouvriers forestiers. Le portrait peut être résumé ainsi : « [...] *pour des personnes ici, personne immigrante, couleur noire, travailleur*

³⁵ Cela a été observé par d'autres chercheurs dans le cas de l'Ontario rural : « *The lack of social interaction between migrant agricultural workers contributes to racialized perceptions that are expressed in stereotypes held by rural residents* » (Preibisch s.d.: 22).

³⁶ Ainsi, au cours de notre contrat avec l'organisme Portes Ouvertes sur le Lac, certaines personnes ont confondu notre rôle comme étant celui de « travailler avec les Noirs » ou « d'aider les Noirs » et ce, même s'il y a une présence immigrante autre qu'africaine à Dolbeau-Mistassini (notamment maghrébine, mexicaine et européenne).

forestier » (Ève, agente de POL). « *On dirait que c'est un peu dénudé d'essence humaine* », ajoute la répondante à propos de cette équation communément assumée.

Parallèlement à la confusion qui règne autour de la figure du travailleur saisonnier africain, il est de mise de mentionner qu'il s'est produit des incidents fâcheux en lien avec eux. La MRC de Maria-Chapdelaine n'est aux yeux de ces individus qu'un lieu de passage, puisqu'ils n'y séjournent que temporairement et n'y développent pas d'attaches. Le lieu n'étant pas investi de façon significative, la situation devient dès lors propice à la désinvolture et certains individus moins scrupuleux en profitent pour poser des gestes répréhensibles.

Ils viennent, ils savent qu'ils sont là pour un temps. Ils vont faire 2 ou 3 mois, ils vont chercher les sous, puis ils s'en vont. Alors ils sont pas portés à se comporter comme les gens du milieu. Ce qu'ils ne font pas à Montréal, ici ils vont le faire. [...] Ici, tu les vois se comporter comme des princes, je sais pas trop... des hors-la-loi, des comportements qu'ils peuvent pas afficher à Montréal. C'est ça qui est plate. (Bernard, agent de POL)

Plusieurs informateurs nous ont mis au courant de bagarres graves, de prostitution masculine et d'abus verbaux et physiques envers des personnes de la communauté, actes qui ont été commis par quelques ouvriers sylvicoles africains peu soucieux de l'image qu'ils laisseraient à leur départ. Et, malheureusement, « *les mauvais gestes, les mauvais actes, c'est les autres qui vont payer* », c'est-à-dire les immigrants établis de façon permanente (Bernard, agent de POL). Suite à ces événements, la Sûreté du Québec a effectué des tournées de sensibilisation dans les écoles de la région, mettant les jeunes en garde contre les Noirs. « *"Fais attention aux Noirs, ces gens-là ils sont brutaux..." Des affaires de même. Moi, juste entendre ça, ça me choque, tu vois* », déclare un ex-débroussailleur d'Afrique des Grands Lacs.

L'isolement géographique, jumelé au regroupement ethnique lors des moments passés en ville et au manque d'intérêt généralisé envers la communauté dolmissoise, font

en sorte de restreindre au strict minimum les interactions sociales que les ouvriers africains pourraient développer avec les Jeannois. Le manque d'information, la confusion et la généralisation entourant cette présence inusitée assombrissent l'expérience et la perception de l'altérité dans le contexte étudié, et finissent par affecter la relation au Noir et à l'immigrant, quel que soit son statut, son pays d'origine et son domaine d'activité. Cela doit impérativement être considéré comme une particularité propre à la MRC de Maria-Chapdelaine qui ne pourrait être observée ailleurs au Lac-Saint-Jean.

3.3 La curiosité

Selon certains informateurs, la curiosité est très présente dans la relation à l'Autre, et est essentielle à l'établissement d'un contact. *« Je pense que c'est une relation de curiosité, d'abord. Je pense que les gens posent des questions par curiosité, ce qui sert de premier contact »* (Ève, agente de POL). À la veille d'un événement festif mettant en vedette la région du Sahel, nous avons demandé à une informatrice si elle comptait engager la conversation avec les immigrants présents et si elle les questionnerait. Elle a répondu avec enthousiasme par l'affirmative, précisant qu'elle s'enquerrait de leur nourriture, de leurs habits traditionnels et de leur langue maternelle. Elle a ensuite ajouté : *« Et on peut parler d'autre chose. On sait pas où ça nous mène. On laisse aller la conversation, et des fois on en découvre de plus en plus. Je suis très curieuse! »* (Pauline, enseignante à la retraite, 68 ans). Bernard, agent de POL, tient à spécifier que la curiosité des Jeannois est sans méchanceté ni mauvaise arrière-pensée : *« C'est une curiosité positive, ils te voient, ils sont curieux de savoir. Pas de savoir négativement pour te rabaisser, mais qu'est-ce que tu fais ici »*. Une anecdote qui illustre cette curiosité positive nous a été rapportée par un Togolais installé à Dolbeau-Mistassini. Son voisin âgé lui a un jour demandé de quel pays il était originaire. Ne sachant pas où était situé le Togo, il est allé vérifier sur une carte du monde. Quelques jours plus tard, un autre voisin a interrogé le Togolais sur ses origines, et c'est le premier homme qui s'est empressé de répondre,

non sans fierté de connaître non seulement le nom du pays, mais également sa localisation géographique.

Voyons à présent dans quelles variations la curiosité s'est manifestée lors de notre terrain.

3.3.1 L'effet exotique de la nouveauté

Nous avons remarqué chez quelques individus un certain engouement pour les immigrants, l'interculturel et tout ce qui vient d'ailleurs, principalement de l'Afrique. Certains Dolmissois accourent à tous les événements organisés par Portes Ouvertes sur le Lac, dès lors que la publicité comporte l'adjectif « interculturel ». Le succès retentissant que connaissent les cours de djembé, offerts par un Togolais établi à Dolbeau-Mistassini, en est un exemple supplémentaire. « *C'est sûr qu'il y en a qui trippent, c'est comme les cours de danse africaine, il y en a qui sont comme vendus.* » (Gabrielle, agente de POL). L'apport culturel, qu'il se situe au niveau de la musique ou de la danse, induit un effet de nouveauté qui semble fort apprécié de certains, notamment ceux qui ont déjà une ouverture sur le monde. « *Il y en a qui aiment [...] les autres cultures, mais n'ont jamais eu la chance de les rencontrer, et quand il y en a chez eux, bien voilà, ils en profitent!* », explique un informateur d'Afrique des Grands Lacs.

Pour d'autres personnes, je sais pas, comme toi et moi, qui allons [à l'étranger] et découvrons, à ce moment-là c'est comme du renouveau, on va peut-être enfin découvrir un peu la diversité qu'on découvre quand on voyage. Ça change un peu des sujets de conversation, même, qu'on a parfois entre amis. (Ève, agente de POL).

Si nous avons mentionné précédemment que les nouveaux arrivants peuvent inspirer aux Jeannois la crainte d'une invasion culturelle, leur présence peut cependant être perçue par d'autres comme un enrichissement pour la collectivité, comme en témoigne la

réponse d'un informateur lorsque nous lui avons demandé ce que les Québécois pourraient apprécier d'un immigrant :

De découvrir une culture différente, de découvrir la nourriture, peut-être des fois l'habillement qui peut être drôle. C'est quelque chose qu'on peut découvrir et qu'on peut apprécier. La langue. Si l'immigrant parle français et une autre langue, je sais pas moi, j'aime ça quand quelqu'un me parle dans sa langue et apprendre un peu sa langue. (Justin, étudiant au collégial, 18 ans).

Cette fraîcheur n'est pas à négliger dans un contexte régional historiquement hermétique; pour reprendre les termes du même informateur, « *au Saguenay-Lac-Saint-Jean on a évolué sans changement au niveau culturel* ».

L'intérêt pour l'Autre est poussé plus loin dans le cas de jeunes femmes qui tentent à tout prix de former un couple avec un ressortissant africain, ou qui choisissent délibérément de ne fréquenter que des Noirs, parfois dans le but avoué d'enfanter un bébé métis. À notre surprise, cette situation s'avère assez fréquente. Gabrielle, agente de Portes Ouvertes sur le Lac, commente cette préférence :

Moi j'ai des amies célibataires, et à la base, c'est tout le temps le même monde ici, ça fait que quand quelqu'un est nouveau, déjà, ça intéresse. Mais c'est sûr qu'il y a des personnes qui ont décidé qu'elles aiment ça les Noirs, ça fait que quand il y en a qui sont disponibles, go! [rires] C'est sûr qu'il y a de l'exotisme aussi. [...] Ceux qui aiment l'exotisme, c'est un changement d'être avec un Africain.

3.3.2 Le désir d'avoir l'heure juste

À plusieurs reprises, les rôles ont été inversés au cours de nos entretiens avec les Jeannois. Les répondants nous ont questionnée tant sur les immigrants installés dans le secteur, leurs activités et leur pays d'origine, que sur le processus d'immigration au Canada. « *Et à Dolbeau-Mistassini, est-ce qu'il y a plusieurs familles, c'est des familles ou*

des personnes toutes seules? Il doit y en avoir qui retournent dans leur pays l'hiver? »

(André, travailleur forestier à la retraite, 64 ans). Ou encore :

Eux quand ils viennent ici, c'est quoi leurs attentes? Est-ce qu'ils viennent, c'est temporaire, c'est permanent? C'est quoi qu'ils veulent faire ici comme travail? Est-ce qu'ils sont obligés de faire des stages? Quand ils viennent, est-ce qu'ils viennent un certain temps avant de faire venir la famille pour voir s'ils sont capables de s'intégrer? (Pauline, enseignante à la retraite, 68 ans).

Puisque la majorité des citoyens jeannois n'ont que peu (ou carrément pas) de contacts avec les personnes immigrantes installées dans leur communauté, ils ont souvent profité de la disponibilité d'une personne ressource (nous, en l'occurrence) pour se renseigner. À notre avis, ces interrogations témoignent à la fois de la méconnaissance de la situation, de la confusion qui entoure l'installation d'étrangers dans leur communauté et de leur curiosité envers ces derniers. Dans tous les cas, elle nous apparaît comme une attitude positive dans le développement éventuel de relations.

3.4 L'indifférence

Ben Naoum suggère que « la relation à l'Autre est l'expression de deux types de comportement opposés : le rejet, par l'utilisation de toutes les nuances de la relation de refus d'une part, et l'absorption par toutes les nuance de l'ingestion d'autre part » (2000 : 9). Selon l'auteur, les positions intermédiaires telles que l'indifférence n'existent pas. Toutefois, cette attitude s'étant tout de même manifestée dans nos entrevues et nos observations, nous jugeons pertinent de l'aborder.

En fait, il semblerait que l'indifférence se traduise chez certains sous la forme d'une acceptation conditionnelle. Ces Jeannois se disent « indifférents » à la présence d'immigrants dans la communauté dans la mesure où leur comportement reste dans le cadre des normes sociales et des attentes qu'ils ont envers eux (cela sera traité davantage

au chapitre 4). S'agit-il véritablement d'indifférence, ou auraient-ils plutôt fait le choix de les ignorer? Compte tenu de ces nuances difficiles à interpréter, et de la moindre importance de cette attitude par rapport à d'autres qui semblent plus décisives, nous limitons l'exploration de cette piste ici. Il nous faut par ailleurs mentionner le commentaire d'une informatrice, qui s'interroge sur la pertinence d'une attention spécifique envers les personnes immigrantes, supérieure ou moindre, qu'envers les autres Jeannois ou Québécois. « *Pas qu'il devrait y avoir un intérêt, mais pas qu'il devrait pas y en avoir non plus. Tu sais, ça devrait être comme Monsieur-Madame-Tout-le-monde.* » (Ève, agente de POL).

3.5 Le besoin de sensibilisation du milieu local

« Il y a deux parties. Il faut que les deux soient ouvertes. Si tu es déjà ouvert, tu as déjà la moitié de faite. » (Informateur d'Afrique des Grands Lacs)

Les considérations qui précèdent illustrent certaines des « déficiences dans l'information sur l'étranger que possèdent les citoyens locaux » (Klein et Boisclair 1993 : 147). Il en émerge un constat : l'urgence de sensibiliser le milieu local. Il s'agit d'un objectif bien établi dans certaines publications officielles (CCCI 1989, MRCI 2004, MICC 2008b) et dont l'importance a été indiquée dans plusieurs publications scientifiques (Klein et Boisclair 1993, Cardu 2002, Metropolis 2003, Vatz Laaroussi 2005 et 2009, Quimper 2005, Burstein 2007, Yorn et Ouellet 2007). Nos entrevues avec les agents de Portes Ouvertes sur le Lac sont ponctuées de phrases décrivant l'ampleur de la tâche : « *Je pense qu'il y a vraiment un travail de longue haleine.* » « *Moi je pense qu'il y a encore un gros travail à faire. Un gros travail.* » (Ève). « *La lutte aux préjugés va durer vraiment longtemps. Je ne pense pas qu'il y ait de fin à ça.* » « *Ce sera jamais fini, c'est que c'est tout le temps à répéter.* » (Gabrielle). « *Faut qu'on en fasse encore plus [de sensibilisation]. On ne fait jamais assez, hein!* » (Bernard).

Le chercheur Alexander propose un cadre analytique intéressant qui vise à comparer les politiques liées aux migrants instaurées par différentes villes (2003). D'après son paradigme, basé sur la théorie des relations *Host-Stranger*, une attitude moderniste sous-tend la croyance que la présence d'étrangers n'est que temporaire et mène à adopter des « non-politiques » ou à carrément ignorer les nouveaux venus. À l'opposé, une attitude postmoderniste reflète une volonté d'apprendre à vivre avec les étrangers, dont la présence est perçue comme permanente. Selon les déductions de l'auteur, les décideurs qui développent une politique d'accueil font montre d'une attitude postmoderniste et, conséquemment, comprennent que les immigrants sont là pour rester. Le Lac-Saint-Jean s'est doté en 2009 d'une politique officielle d'accueil et d'intégration des personnes immigrantes, élaborée de concert entre les trois MRC de la région, la CRÉ du Saguenay-Lac-Saint-Jean, le MICC et Portes Ouvertes sur le Lac (Cloutier *et al* 2009). Si l'on s'appuie sur les hypothèses d'Alexander, l'existence d'une politique officielle au Lac-Saint-Jean témoignerait de la conscience des décideurs locaux quant à la permanence d'immigrants. Toutefois, nous apportons à cela deux bémols et ce, dans l'optique d'engager une réflexion critique : d'une part, tous les décideurs du milieu observé ne semblent pas saisir la présence de personnes immigrantes dans leur localité, et d'autre part, cette compréhension de la part des autorités, lorsqu'elle est présente, n'est pas systématiquement transférée aux membres de la communauté.

3.5.1 Les élus

« [...] il n'est pas évident qu'aux paliers micro-locaux l'immigration apparaisse nécessairement comme un dossier prioritaire. Entre l'interculturel et le déneigement, hésiteront-ils longtemps? » (Germain et Trinh 2010 : 32).

Lors d'une soirée d'animation tenue dans le cadre de la Traversée internationale du lac Saint-Jean, à l'été 2011, nous avons assisté à une rencontre informelle entre le

maire de Dolbeau-Mistassini et quelques personnes immigrantes établies dans la ville. Le politicien s'est empressé de leur serrer la main et de s'exclamer chaleureusement : « *Vous autres, partez pas, on a besoin de vous!* ». Au cours d'une réunion avec les dirigeants de la MRC de Maria-Chapdelaine qui nous a permis de converser avec eux sur le thème de l'immigration en région, un maire a affirmé qu'il accueillerait à bras ouverts toute personne qui souhaite s'établir chez lui, « *peu importe sa couleur ou son origine* ». À la suite de ce commentaire, une mairesse a déclaré savoir que plusieurs « *ethnies* » séjournent de façon saisonnière dans sa municipalité pour les travaux agricoles et sylvicoles, mais a admis ne pas comprendre pourquoi ces gens s'y installeraient de façon permanente. Bernard, agent de POL, s'exprime à ce sujet :

[...] les décideurs du milieu, faut qu'ils soient encore plus sensibilisés. Ils le sont, mais parfois j'ai l'impression qu'ils le font politiquement correct. La population en fait beaucoup, mais les décideurs, faut pas qu'ils parlent juste politiquement correct, il faut qu'ils adhèrent à ce projet de Portes Ouvertes sur le Lac.

Ce à quoi sa collègue Ève ajoute : « *Ils leur feront pas nécessairement un comité d'accueil quand ils arrivent, là. Ils ne sont pas là : "Ah! Venez revitaliser notre région, notre ville!"* ».

3.5.2 La population

Nous constatons donc la nécessité de solidifier la sensibilisation des élus, mais encore faudrait-il que l'information parvienne ensuite aux membres de la communauté, ce qui ne semble pas forcément le cas actuellement, comme le souligne une informatrice : « *Je pense que les politiques ça donne des directions aux municipalités, mais je suis pas sûre qu'après ça, ça voyage de la municipalité à la population.* » (Gabrielle, agente de POL). L'application de mesures concrètes ne peut non plus se réaliser avec succès sans une ouverture et un accord préalables de la société, selon Ève, agente de POL :

Je pense que la population est pas prête nécessairement à ce qu'il y ait une politique avantageuse pour les personnes immigrantes.

Je suis pas sûre. Ça dépendrait quelle sorte de politique. [...] Dès qu'il est question qu'on investisse de l'argent pour les personnes immigrantes, je suis pas certaine que ça va...

Cela rejoint l'opinion généralisée selon laquelle les ressources financières de l'État doivent d'abord être mises au service des Québécois avant les personnes immigrantes, que nous avons détaillée plus haut dans le présent chapitre.

Les préjugés, la méconnaissance, le peu de contacts et la confusion qu'entraîne la présence de travailleurs forestiers créent un contexte particulier, fertile pour l'apparition d'une attitude hypocrite envers les personnes immigrantes, selon Ève, ou d'un sentiment de méfiance, selon un informateur maghrébin. Nous avons également témoigné d'un sentiment d'invasion, exprimé par le désir de ne plus accueillir d'immigrants. Dans le cadre de notre contrat avec POL, nous avons tenu une petite activité de sensibilisation à la Traversée internationale du lac Saint-Jean, dans laquelle les participants devaient tenter de deviner combien de nationalités différentes étaient présentes sur le territoire jeannois. Un homme a répondu : « *Il y a pas l'option TROP?* ». Il semblerait que les personnes âgées soient les plus réticentes à s'ouvrir à l'immigration; nous n'avons toutefois pas interrogé suffisamment de jeunes gens pour effectuer une comparaison fiable. Selon Justin, étudiant au collégial âgé de 18 ans, c'est une question d'éducation et d'évolution de la société. En parlant de sa grand-mère, il rapporte : « *Quand tu lui parles d'immigrants, elle est bouchée. [...] Puis elle, elle [a] une opinion arrêtée puis il y a aucun moyen de lui faire changer d'idée.* » Un répondant africain nuance cependant cette remarque : « *C'est faux. C'est assez diversifié. Surtout ici en région. [...] Mon expérience personnelle fait que les vieux que j'ai rencontrés sont [plus] jasables que les jeunes.* » Dans tous les cas, Tremblay (1993 : 40) rappelle qu'il est difficile d'intervenir sur l'imaginaire social, qui est tissé des stéréotypes et représentations sociales décrits précédemment. Ève rappelle aussi la nécessité de tenir compte de la variable temporelle : « *On change pas de mentalité du jour au lendemain, hein. C'est un processus qui est graduel.* »

3.5.3 Les employeurs

L'embauche, au sein de l'équipe de Portes Ouvertes sur le Lac, d'une agente dédiée à la sensibilisation auprès des employeurs locaux reflète la réticence de ces derniers à l'incorporation d'immigrants dans les rangs de leurs employés. Cela est d'autant plus crucial que, comme nous le verrons ultérieurement, la rétention des immigrants en région passe plus souvent qu'autrement par l'emploi. Burstein (2007 : 46) partage cet avis et recommande que les employeurs soient considérés comme des partenaires à part entière dans le projet de régionalisation.

3.5.4 Les autres acteurs locaux

Finalement, il importe de ne pas négliger l'influence des autres acteurs présents dans la communauté, puisqu'ils se retrouvent tôt ou tard protagonistes du contact avec les personnes immigrantes. La Sûreté du Québec, en tant que représentante des forces de l'ordre dans la région, est une institution influente qui tarde encore à être sensibilisée aux réalités de l'immigration. Nous avons eu vent qu'elle arbore des pratiques plus ou moins avouées de profilage racial. La conjointe québécoise d'un Africain peut en témoigner : « *Mon chum s'est déjà fait suivre tranquillement par une auto de police* ». Néanmoins, d'autres acteurs gagneraient également à être mieux outillés en matière de diversité culturelle : nous pensons ici à tous ceux qui œuvrent dans les commerces, fournissent des services ou interviennent dans le domaine de la santé. La même répondante partage :

Je te dirais plus quand on est dans un service, mettons à la banque, des choses comme ça, là, [...] ils vont peut-être plus s'adresser à moi. Tu vas voir qu'il y a un malaise des fois à s'adresser à mon mari, ils savent pas s'il parle le français, ou sachant pas, des choses comme ça.

Cela cause un sentiment d'infériorité ou d'incompétence à la personne concernée.

Il serait également impératif que les intervenants sociaux, peu importe leur nature, maîtrisent davantage les implications de la migration. Nous avons été choquée d'entendre l'histoire d'un immigrant qui pratiquait la médecine dans son pays d'origine, et qui s'est fait rassurer par une intervenante locale en ces termes : « *Vous inquiétez pas, vous allez pouvoir vous trouver une job comme boucher.* » Il s'agit ici d'assurer non seulement la qualité des services offerts aux nouveaux arrivants, mais aussi et surtout leur adéquation par rapport à leur trajectoire, leur réalité et leurs besoins.

Bernard, agent de Portes Ouvertes sur le Lac, croit que l'organisme peut et doit jouer un certain rôle de médiation, d'interprète interculturel, en plus de sa mission de sensibilisation. « *Faut que l'organisme soit là également pour le milieu. Puis faut qu'on ait les deux chapeaux : et pour les immigrants, et pour le milieu qui cherche l'information.* » Cela rejoint son avis sur l'intégration, qui, dit-il, se fait à 50% par l'immigrant et 50% par le milieu qui l'accueille. Des dirigeants, des employeurs, une population et des acteurs sociaux éduqués aux enjeux de l'immigration au Lac-Saint-Jean sont autant de paramètres qui peuvent diriger l'entreprise de régionalisation vers un succès plus probable. Sa collègue Ève attire toutefois l'attention sur les limites du projet de sensibilisation de la communauté. Elle souligne d'une part que les immigrants ne sont pas les uniques victimes de l'exclusion ou de la mise à l'écart, et d'autre part, la nécessité de se rendre à l'évidence que certains Jeannois sont, selon ses propres termes, « *insensibilisables* ».

Tu sais, on parle d'immigration mais il y a bien des sujets de sensibilisation... les personnes qui souffrent de santé mentale, les personnes qui ont un problème de déficience physique... je veux dire, on arrêtera plus, là, [les immigrants] c'est pas les seules personnes à être marginalisées. Il y a beaucoup de sujets de sensibilisation, beaucoup de gens, et on peut pas toujours leur reprocher de pas tout savoir. [...] Et il y en a qui sont boqués [bornés], et qui sont durs à déboquer; eux, faut arrêter de se sentir mal à cause d'eux.

Une piste de solution éventuelle pourrait être, comme le suggère Poirier (2010 : 27), d'aller au-delà de la simple sensibilisation et de faire participer la société civile et les

institutions à l'intérieur du projet de régionalisation, de les y inclure, afin qu'ils n'en soient pas de simples spectateurs. En d'autres mots, la sensibilisation pourrait se transformer en une véritable entreprise de mobilisation du milieu.

Synthèse

« A beau César celui qui trouvera tout de suite la solution miracle! Ah, j'aime ça inventer des proverbes! » (Ève, agente de POL)

Ce chapitre a permis de saisir les diverses déclinaisons de l'expérience de l'Autre telle qu'elle est vécue par les protagonistes locaux dans la MRC de Maria-Chapdelaine. Un regard attentif sur ces expériences permet de mettre en lumière que les Jeannois, de façon générale, n'entretiennent que peu de contacts avec les personnes immigrantes et tendent à vouloir marquer la différence qu'ils perçoivent. Cela favorise la persistance de stéréotypes et de représentations sociales classées en catégories distinctes puis édifiées dans une forme de connaissance partagée et commune, mais contraignante pour les acteurs. En documentant ces réalités, nous sommes en mesure de formuler le besoin d'étendre la sensibilisation aux enjeux de l'immigration à tous les protagonistes du milieu étudié. Ces considérations constituent un canevas à partir duquel nous pouvons élaborer notre discussion du thème principal de notre travail : la reconnaissance sociale dans le Haut-Lac-Saint-Jean.

CHAPITRE 4. La reconnaissance sociale en contexte d'immigration dans le Haut-Lac-Saint-Jean

Les trois premiers chapitres de ce mémoire visent à fournir le contexte global dans lequel s'insère la présente recherche. Nous sommes à présent familiers avec le mouvement de régionalisation de l'immigration au Québec, le cadre théorique sur lequel notre enquête s'appuie et les diverses manifestations de l'expérience de l'altérité dans la région à l'étude. Ce quatrième chapitre documente les conditions d'émergence de la reconnaissance dans un contexte migratoire au Lac-Saint-Jean, de même que les obstacles qui la freinent. L'analyse des données tirées du terrain ethnographique permet de comprendre comment et en quoi la reconnaissance sociale peut être liée aux objectifs d'intégration et de rétention sous-tendus dans les politiques de régionalisation. Notre propos est centré sur la reconnaissance émise par les Jeannois à l'égard des immigrants; toutefois, une brève présentation de la reconnaissance octroyée par les immigrants envers les Québécois est proposée en fin de chapitre.

4.1 Les conditions d'émergence de la reconnaissance

Dans le contexte d'immigration en milieu régional que nous avons étudié, la reconnaissance peut survenir dès lors que l'immigrant se met en position suffisamment visible, au sein de la communauté, pour que soit mis en valeur son apport à la société, ce que nous appellerons l'exposition. Par ce fait, il augmente les chances de rendre une rencontre possible entre les deux parties concernées. Selon nos observations, l'exposition et la rencontre amorcent un processus de déconstruction de la différence qui, en permettant de passer outre l'étiquette « immigrant », aboutit à la prise de conscience que l'Autre est similaire à soi, du moins dans ses compétences et ses connaissances. Ce changement de regard sur l'immigrant prépare le terrain pour l'émergence de la

reconnaissance. Il semble d'ailleurs que l'attribution de cette dernière soit intimement liée aux valeurs et aux idéaux de la communauté. Conséquemment, elle se produit souvent dans les cas où les attentes des Jeannois envers les nouveaux arrivants sont comblées. Notre recherche a permis de mettre en lumière cinq facteurs décisifs dans l'attribution de la reconnaissance : le travail, la formation académique, la participation dans la communauté d'accueil, l'établissement définitif et l'intégration, de même que quatre facteurs secondaires : la personnalité, le conjoint québécois, le parler jeannois et le pays d'origine.

4.1.1 Le travail, un facteur à double action

Les Jeannois accordent une considération remarquable au travail et ce, envers tous leurs concitoyens, sans distinction de l'âge, du sexe ou de l'origine. La nature de l'emploi importe peu; dans la conception collective, il n'existe pas de sous-métier. Bernard, qui est d'origine africaine, l'a rapidement constaté après son arrivée dans la province :

[...] peu importe le travail que tu fais, tant que tu ramènes ton salaire, tout le monde est apprécié. On ne minimise pas le travail que les gens font. [...] « Est-ce que tu travailles? Tu travailles où? Ah! C'est bon, parfait. » Tout ce que les gens veulent savoir, c'est est-ce que tu as un emploi, peu importe ce que tu fais.

Le seul fait de gagner sa vie de façon honnête suffit. Il est donc essentiel que les immigrants, dès leur installation dans le secteur, entament une recherche d'emploi active et rejoignent les rangs des travailleurs.

Ève, agente de POL, résume brièvement la pensée des Jeannois : « [...] *s'ils travaillent pas, là, je pense que c'est le pire crime qu'ils pourraient pas faire pour être les malvenus. Je pense que ça, ça serait tragique. "Ah, là, il travaille pas, il fait rien!" Là il serait mal perçu.* » André, un travailleur forestier à la retraite âgé de 64 ans, s'exprime

aussi à ce sujet : « *Si tu les emmènes ici puis ils sont assis sur le trottoir puis ils jouent de la guitare toute la journée, ça rapporte pas bien bien au gouvernement ça!* » En revanche, « *si [l'immigrant] dit qu'il vient travailler* », poursuit Ève, « *je pense que déjà là, la vaillance c'est une qualité que les gens aiment beaucoup. S'il travaille, déjà là il gagne des points, peu importe d'où il vient.* » Elle insiste sur le fait que l'emploi détermine en grande partie la perception que les Jeannois peuvent se faire d'une personne immigrante. À partir du discours de certains, nous pouvons émettre l'hypothèse que le travail est conditionnel à l'acceptation de la présence d'étrangers dans la communauté dolmissoise. « *S'ils viennent ici pour travailler puis ils travaillent puis ils gagnent leur vie, bien beau, bien correct, moi je suis bien d'accord avec ça!* », lance Louise, ménagère, 57 ans. Cela rejoint d'une part la valorisation collective de la vaillance, et d'autre part la crainte, explicitée au chapitre précédent, que les immigrants ne s'installent dans la province que pour profiter des services d'aide sociale. Les agents d'intégration de Portes Ouvertes sur le Lac ont compris cette crainte et ils veillent à l'atténuer en sélectionnant soigneusement les mots utilisés lorsqu'ils traitent d'immigrants avec les Jeannois : ils les désignent comme des « *nouveaux arrivants qui sont venus travailler au Lac-Saint-Jean* », avec une insistance particulière sur le verbe « travailler ».

S'il est clair que les Jeannois tendent à accorder leur reconnaissance aux immigrants qui ont un travail, ces derniers sentent réciproquement qu'à travers les tâches accomplies en contexte professionnel, ils gagnent l'acceptation et l'estime des natifs. L'emploi opère donc comme créateur de reconnaissance par le biais de deux actions distinctes. Un participant originaire d'Afrique de l'Ouest rencontré en entrevue occupe un emploi général, bien en-deçà de ses compétences professionnelles, pour acquérir une première expérience sur le marché du travail québécois et dans l'attente de trouver un poste qui corresponde davantage à ses attentes. L'importante déqualification dont il est l'objet ne l'inquiète pas outre mesure, car il a tout de même le sentiment d'être indispensable aux yeux de son employeur actuel. « *Bon, moi je suis d'une certaine utilité. Surtout par rapport au travail que je fais en ce moment* [pour lequel il est difficile de

trouver un autre candidat]. *Ça veut dire que j'ai ma place, hein.* » Et, s'il ne souhaite pas être marqué comme différent ou porter l'étiquette d'immigrant dans sa vie quotidienne, il aspire toutefois à se faire reconnaître pour la qualité de sa contribution dans l'entreprise qui l'embauche : *« Je veux bien me faire remarquer par le travail que je fais, ce que je produis. »* Nous avons entendu le même son de cloche auprès de notre informateur maghrébin :

Je sens [de l'estime] dans le travail. Puis... des fois il y a quelques trucs par exemple [que mes collègues] comprennent pas, et là ils m'appellent. « Il y a quelque chose qui va pas! », surtout dans les problèmes par exemple, dans les gogosses [bidules] européens, les trucs comme ça, je suis vraiment bien placé pour répondre.

En plus du sentiment d'utilité, cela apporte à l'individu une fierté qui n'est pas à négliger, notamment dans le développement de son sentiment d'appartenance à la société locale.

L'emploi peut aussi être, comme dans le cas du migrant maghrébin, un vecteur essentiel dans l'intégration et dans le processus de compréhension de la société d'accueil.

Il explique :

Ça m'a vraiment aidé. Je trouve ça vraiment génial, parce que c'est la meilleure façon de s'intégrer rapidement et puis d'une manière efficace. [...] Je travaille dans le domaine commercial, donc j'ai plus de contacts avec les gens, pour connaître la langue, les expressions, pas mal de choses. Et là on commence vraiment à connaître comment les gens fonctionnent, et comment les gens pensent.

Dans ce cas, un emploi qui nécessite de s'exposer quotidiennement aux membres de la communauté jeannoise et d'interagir avec ceux-ci est encore plus favorable et utile du point de vue de l'intégration et de la découverte de la culture locale. Un autre répondant affirme aussi que le travail, et l'attitude déployée dans le cadre de ce dernier, est d'une influence considérable dans la perception locale des immigrants.

L'immigrant est capable de s'intégrer plus vite dépendant de ses actions. De travailler bien, tout le temps travailler. S'il va toujours

au Forum [un bar local], il prend la bière, fait des bagarres avec les autres personnes, commence à sacrer, il fait des stéréotypes... les personnes vont le voir la journée d'après comme, je sais pas, là...

4.1.2 La formation académique

Un préjugé courant au Lac-Saint-Jean concerne le peu d'instruction présumé des personnes immigrantes. Conformément à la valeur accordée à la vaillance et au travail, l'insuffisance d'éducation est, de façon générale, condamnée. Cela paraît toutefois contradictoire puisque la MRC de Maria-Chapdelaine fait piètre figure en matière d'éducation au Québec : 34% de sa population ne détient aucun diplôme, certificat ou grade, contre 25% pour la moyenne provinciale (Emploi-Québec 2006 : 12). De plus, il a déjà été démontré que les immigrants, de façon globale, sont plus scolarisés que les Canadiens. Ainsi, selon Statistique Canada, un immigrant récent sur cinq possède un diplôme d'études supérieures, comparativement à un Canadien sur vingt (2009). Il semblerait néanmoins qu'un immigrant non instruit soit encore plus mal perçu qu'un Jeannois non instruit. André, travailleurs forestier à la retraite, soutient avec conviction :

Souvent dans cette gang-là, oui, il y en a qui ont pas plus d'instruction que moi puis [ma femme], c'est pas tout le monde qui a un secondaire 5 plus un métier [niveau collégial ou technique] plus, plus... ça prend des affaires pour tailler³⁷, là. Ça fait qu'ils sont pas plus instruits que nous autres!

Certains répondants québécois associent même le manque d'éducation supposé à l'ignorance. Ainsi, Fernand, rembourreur professionnel à la retraite âgé de 65 ans, préfère ne pas interagir avec les immigrants qu'il aperçoit à l'épicerie car il assume que leur compréhension du monde est insuffisante. « *Si tu en prends un, il arrive de [son pays], il*

³⁷ Se tailler une place, se trouver un bon emploi.

sait rien, il connaît rien, il a jamais rien vu, quand même tu parlerais d'ordinateur avec ça, il comprend pas. »

Or, le manque d'éducation des nouveaux arrivants est bel et bien un mythe découlant de la méconnaissance générale des réalités de l'immigration, puisque ceux qui s'établissent à Dolbeau-Mistassini sont, à quelques exceptions près, des travailleurs qualifiés sélectionnés par la province pour leur potentiel professionnel³⁸. Les clients de Portes Ouvertes sur le Lac ont été formés, dans leur pays d'origine, dans des secteurs d'activité divers : médecine, secrétariat, informatique, commerce international, enseignement, psychologie, journalisme et communications, pâtisserie, tourisme, ingénierie, etc. Ces qualifications et expériences de travail acquises à l'étranger sont le plus souvent inconnues des Jeannois. Devant l'absence d'informations plus exactes au sujet de leurs nouveaux concitoyens, les Dolmissois continuent de les associer aux préjugés véhiculés par les représentations qu'ils se font d'eux.

Mais c'est plus quand les personnes [savent] que tu as déjà une éducation, une formation ou quelque chose, je te dis pas qu'ils te regardent égal, je pense pas, mais ils te regardent pas down. Mais quand les personnes te connaissent pas, c'est sûr, sûr, tout de suite tu entends le stéréotype. Quand je suis arrivé les madames disaient « Oh, peut-être qu'il travaille dans les fermes! » (Informateur originaire de l'Amérique latine).

Le personnage du Latino-américain le plus fréquent au Lac-Saint-Jean est celui du travailleur migrant saisonnier mexicain ou guatémaltèque qui œuvre dans les fermes ou dans la culture des canneberges, des fraises ou des bleuets. Les quelques Latino-américains établis à l'année à Dolbeau-Mistassini sont cependant loin de correspondre à cette réalité. L'informateur que nous venons de citer, par exemple, est installé dans la ville depuis quelques années avec sa conjointe québécoise et ses deux enfants, et a effectué

³⁸ Les demandeurs d'asile sont très peu nombreux car ils ne peuvent être accompagnés par l'organisme Portes Ouvertes sur le Lac, et les autres, très minoritaires également, sont issus de démarches de parrainage.

un retour aux études pour mieux pouvoir exercer sa profession au Québec : il est comptable. Le sourire aux lèvres, il décrit l'habitude qu'ont les Jeannois de l'associer à un rôle considéré comme inférieur et ce, jusque dans des contextes récréatifs :

La majorité des personnes qui vont jouer au golf, ce sont des hommes d'affaires, ok, ils [m'ont regardé] quand on a commencé à jouer, ils pensaient que j'étais comme un caddie ou quoi. Mais non, je joue, ça fait quelques années. Le professeur de maths [explique] : « C'est un Mexicain qui va à l'école, il est comptable », « Ah! Tu es comptable! ». Quand les gens voient que tu as une dédication (sic) déjà dans ton pays, ils te regardent pas de la même façon. Je pense que c'est ça beaucoup.

À partir de l'instant où les gens s'enquière de sa formation universitaire (à laquelle est associé un certain prestige, d'ailleurs), notre répondant se dit très bien accueilli et, surtout, apprécié à sa juste valeur. « *Le propriétaire de l'agence de comptables, ici, au centre d'achats, il m'a dit "Quand tu finiras [tes études], j'aurai un travail pour toi." Oui, c'est bon de savoir ça. Ça te donne plus un élan de travailler.* » Il sent aussi la compréhension des individus quant au cheminement qu'il a à accomplir dans l'optique d'atteindre ses objectifs de carrière, et leurs encouragements à cet effet : « *Maintenant les personnes savent que j'ai un chemin à faire, et j'essaie d'arriver. Il y en a qui me disent "Lâche pas, continue, tu vas réussir", c'est bon. C'est encourageant.* » Dans son cas, la reconnaissance des Jeannois est liée à l'affirmation de sa formation comme comptable, et le stimule dans la poursuite des buts qu'il s'est fixés.

Bernard ajoute que la reconnaissance ne se situe pas uniquement au niveau de la formation académique, mais aussi en regard aux aptitudes et compétences de l'individu, qu'elles aient été acquises à l'étranger par le biais de la scolarité ou qu'elles relèvent simplement de ses talents personnels. Cette reconnaissance pourrait être la plus valorisante pour les personnes immigrantes, soutient l'agent d'intégration.

Ça c'est très important chez les immigrants. Même s'il n'a pas un poste d'ingénieur, même s'il n'a pas un poste d'économiste en chef, même s'il lave le plancher, il veut juste qu'on reconnaisse

qu'il a des compétences. Cette reconnaissance-là c'est très lourd dans son parcours. Il est très fier. Et cette fierté-là qui se dégage, qui fait en sorte que... écoute, tu es bien dans ta peau.

4.1.3 L'implication et la participation visibles

« Ça ouvre des portes. L'implication ouvre des portes. Faut que les immigrants s'impliquent, c'est la solution » (Bernard, agent de POL).

L'emploi et la formation sont certes des prétextes solides à l'attribution de la reconnaissance, mais le premier n'est pas toujours exposé au regard du public, et la découverte du second nécessite souvent un contact direct avec l'immigrant. L'implication dans la communauté, quant à elle, n'est pas conditionnée par de quelconques préjugés; l'image de l'immigrant parasite ne s'y applique pas et celle de l'immigrant ignare non plus. Elle entraîne souvent l'élargissement du réseau de contacts de l'immigrant et le tissage de liens approfondis avec certains individus au sein de la population. Elle lui permet en outre de donner un sens supplémentaire à sa présence sur le territoire jeannois et d'enrichir son sentiment d'appartenance et d'utilité. Enfin, par les interactions qu'elle amène, l'implication favorise une meilleure connaissance des réalités de l'immigration au Lac-Saint-Jean et peut contribuer à la diminution de préjugés qui s'avèrent autrement nocifs.

Bernard, en sa qualité d'Africain et d'agent d'intégration chez Portes Ouvertes sur le Lac, en sait quelque chose. Nous nous attardons ici sur son expérience en raison de la réflexion approfondie qu'il a été en mesure de nous fournir. Son implication dans plusieurs clubs, comités et organisations depuis son arrivée dans le milieu ont valu à Bernard non seulement de se faire connaître, mais également reconnaître.

Parce que de plus en plus, explique-t-il, les gens ne voient plus l'image de l'immigrant, de l'Africain, mais ils voient juste ce que je suis capable de faire en-dehors du chapeau immigrant. C'est ça qui est positif, de voir que les gens ne voient plus la couleur tout

de suite, mais ils voient qu'est-ce que je peux apporter en étant au sein du groupe.

Ses compétences, ses connaissances, son point de vue et sa contribution sont admises et appréciées, et prennent le dessus sur sa provenance étrangère et son étiquette d'immigrant qui occupaient auparavant tout l'espace dans la relation.

Parfois on discutait [avec mes collègues du club Rotary], et dans nos discussions, tout ce qu'ils me disent : « Vraiment, tu es vraiment intelligent, comment tu as fait? » Et moi je me dis : « Voyons! Comment ils peuvent dire que je suis vraiment intelligent? » Donc avant, ils ne voyaient pas ce que je pouvais apporter. C'est à travers nos discussions qu'on se questionne...

Dans le cas de Bernard, c'est donc un contact véritable à travers une collaboration commune qui a amené les Jeannois à le considérer comme leur égal. Il a trouvé la même réceptivité au sein du conseil d'administration d'un organisme sans but lucratif sur lequel il siège :

Autour de la table, je remarque de plus en plus que mon avis compte beaucoup. C'est flatteur, et au même moment c'est une preuve de reconnaissance par rapport à ce que je peux apporter, moi, également. Puis c'est comme si, quand j'étais chez nous [en Afrique], où je pouvais m'impliquer dans des activités, où on pouvait me reconnaître comme un enseignant qui donne son point de vue, ici à travers des activités, je me fais également remarquer à travers mes prises de position.

Une fois ce statut d'égalité et de reconnaissance établi entre les Jeannois et lui, la confiance devient rapidement inébranlable.

De plus en plus je suis consulté pour toutes les décisions, toutes les questions. Après ma première participation comme maître de cérémonie [dans un évènement du club Rotary], ils m'ont demandé deux mois après si je voulais être le prochain président.

Selon lui, les bénéfices découlant d'une implication visible dans le milieu d'accueil sont inestimables. « C'est très édifiant », conclut-il.

Un autre informateur nous fait part de sa participation volontaire dans le milieu sportif à Dolbeau-Mistassini. « *J'ai commencé comme entraîneur de soccer pour les petits. J'ai fait du bénévolat le premier an. [...] C'est ça qui m'a fait connaître beaucoup de personnes aussi : toutes les personnes qui venaient porter leurs enfants.* » Pour lui, le fait de posséder les compétences requises pour entraîner des jeunes a ouvert la porte à une première reconnaissance; il affirme même que certains parents ont changé leurs enfants d'équipe afin qu'ils puissent s'entraîner sous sa supervision. Cette première expérience bénévole a finalement apporté à notre répondant son lot d'avantages. « *Même une fois il y avait une lumière brûlée dans mon auto, je me suis fait arrêter par la police. Le monsieur m'a dit "Ah! Vous êtes l'entraîneur de soccer! Arrange ta lumière et on se verra la prochaine fois!" C'est pas pire!* » L'immigrant a par la suite décidé de s'impliquer dans un club de voitures anciennes, dont il est maintenant, pour la deuxième année consécutive, président du conseil d'administration. Sa participation a permis de révéler aux Jeannois qui s'intéressent à ce passe-temps de constater que des points communs peuvent les lier à des personnes immigrantes. Le même phénomène survient avec d'autres immigrants impliqués, par exemple, dans la ligue régionale de soccer, la chorale d'église et divers conseils d'administration de la région. Le simple fait de se mêler activement aux Jeannois lors des événements, festivals et activités sociales constitue aussi une façon de se faire voir de façon positive et constructive.

L'impact de l'implication et de la participation des immigrants sur la perception de la population est compris par les agents de Portes Ouvertes sur le Lac et bien présent dans leur discours. Les intervenants insistent auprès des nouveaux arrivants sur l'importance de faire du bénévolat et de participer à la vie communautaire; en d'autres mots, ils les encouragent à être socialement visibles. « *Que ce soit par l'implication, un travail, sinon ça donne toujours l'impression que "Ah, les immigrants, je sais pas ce qu'ils font, on les voit jamais, ils sont bizarres..." C'est ça que ça donne comme impression* », éclaircit Ève, agente de POL. Et, comme l'indique Payet, « [c]e qui passe inaperçu n'entre pas dans le champ de la reconnaissance » (2008 : 27).

Nous nous permettons aussi d'ajouter que nous avons nous-même constaté et éprouvé la nécessité de nous impliquer au fil de notre processus d'incorporation à la société dolmissoise. Suite à cette prise de conscience, nous nous sommes impliquée au sein du conseil d'administration d'un regroupement régional et dans un comité d'organisation d'activités pour les jeunes du milieu.

4.1.4 L'établissement définitif

Nous avons abordé au chapitre 3 le phénomène des ouvriers sylvicoles africains qui ne sont que de passage dans la MRC de Maria-Chapdelaine, de même que la confusion que cette présence provoque quant à la vision de l'immigration dans le secteur. Alors que ces travailleurs affichent une présence saisonnière et ne démontrent pas d'investissement ni d'attachement au territoire local et à sa population, les immigrants établis à Dolbeau-Mistassini à l'année, eux, sont davantage considérés. Ève, agente de POL, commente :

Je pense que c'est là que la personne immigrante prend toute sa reconnaissance, toute sa valeur : c'est en restant. Aux yeux des gens. En restant même plus qu'une année, les gens disent « Attends un peu, là, elle est là, elle reste, là, elle part plus, là! » Là, je pense que même au niveau de la reconnaissance, ça monte. Passé un automne, elle est pas partie, passé un hiver, elle est pas partie, elle travaille, elle aime ça, elle s'implique, elle connaît des gens... Je pense que c'est là que toute la personne y gagne, à force de rester.

Cette appréciation des immigrants qui élisent domicile à Dolbeau est justifiée par la fierté particulière et prononcée qu'ont les Jeannois de leur région et leur appartenance au Lac-Saint-Jean. Ève poursuit :

À mon sens, si la personne reste et elle démontre un attachement à la région... parce que les gens de la région sont super fiers de la région, ils ont vraiment un bon ego pour la région, ils se sentent Bleuets dans le cœur, Bleuets dans le corps... même moi je le dis.

Je pense que si quelqu'un est vraiment intéressé, qu'il s'installe, qu'il veut vivre ici, à force d'être ici je pense que ça va faciliter.

À l'établissement définitif finit par s'ajouter un certain sentiment d'appartenance envers la communauté. Au près de certains individus qui possèdent un sens de l'entrepreneuriat se développe même le désir de fonder une entreprise dans le nouveau milieu de vie. Cela traduit un certain souhait de s'investir à long terme dans la région et est perçu d'un très bon œil par les Jeannois.

4.1.5 L'intégration

L'établissement définitif dans la région s'entremêle étroitement au fait de s'y intégrer. Avant de documenter les liens entre l'intégration et la reconnaissance qui influencent l'expérience des immigrants à Dolbeau-Mistassini, abordons brièvement l'interprétation que nos informateurs se font du concept. Les définitions fournies s'avèrent sommaires dans plusieurs des cas, puisque les schémas d'entrevue administrés n'ont que survolé le concept d'intégration. Quelques considérations peuvent tout de même être émises à partir des propos recueillis. Ainsi, selon une répondante jeannoise, l'établissement définitif dans le milieu, jumelé à une fierté affichée d'appartenir à la région, sont des éléments importants de l'intégration :

Ça veut dire qu'ils s'associent à la communauté, [...] et qu'ils continuent à vivre dans la région. Qu'ils fassent partie de la région. C'est ça être intégré. Et qu'ils disent qu'ils viennent du Lac. Comme nous autres. Même s'ils sont pas nés au Lac, on habite au Lac, et on vient du Lac. Un sentiment d'appartenance. Être intégré, ça veut dire qu'il faut que la ville leur appartienne, comme citoyen, autant que moi qui suis née au monde ici. (Pauline, enseignante à la retraite, 68 ans).

Pour une autre informatrice, le nouvel arrivant intégré est celui qui parvient, entre autres accomplissements, à s'affranchir de son étiquette d'immigrant. C'est « *quelqu'un*

qui arrive [...] à pouvoir faire ses affaires librement sans toujours vivre des injustices par rapport à son statut d'immigrant » (Gabrielle, agente de POL). Par ailleurs, le « devoir » de l'intégration peut revenir à l'un ou l'autre des deux pôles de la relation d'intégration, soit le nouvel arrivant et la communauté d'accueil. Certains immigrants parlent de l'intégration comme d'un devoir qui leur incombe. « *L'intégration pour moi c'est accepter. C'est accepter de vivre ici. Accepter l'autre sans [se] dissoudre dans la société [...], il faut pas s'accrocher tout le temps à nos origines, il faut laisser ça à la maison...* » (Informateur du Maghreb). Néanmoins, pour d'autres, il s'agit d'une responsabilité qui revient plutôt à la communauté réceptrice : « *c'est se sentir bien accueilli dans la société* », dit un informateur originaire d'Afrique de l'Ouest. « *Être intégré, c'est être accepté dans la communauté. [...] Voir que ma famille est acceptée.* » (Informateur d'Amérique latine, dont les enfants sont issus d'une union mixte avec une conjointe jeannoise). Si le discours des instances gouvernementales considère l'intégration comme le fruit de l'implication conjointe de l'immigrant et de la société réceptrice (MICC 1990 : 50), aucun informateur ne perçoit le processus de cette façon.

Finalement, un répondant africain insiste sur le fait que le processus d'intégration dans le Haut-Lac-Saint-Jean n'est pas de tout repos : « *s'intégrer ici à Dolbeau c'est tout un travail, je te dis. C'est un travail de la vie!* ». Ce migrant s'étant installé dans deux villes québécoises et une ville ontarienne avant son arrivée dans la région étudiée, son commentaire porte à réflexion. Nous supposons que l'intégration est rendue plus ardue par l'impact des représentations sociales dont les immigrants (et particulièrement les Noirs) font l'objet à Dolbeau-Mistassini.

L'une de nos hypothèses de départ stipulait que l'attribution de la reconnaissance par les Jeannois contribue au processus d'intégration des personnes immigrantes. Or, Ève, en entrevue, a avancé la plausibilité de la séquence contraire. Selon elle, c'est plutôt le fait d'être intégré qui contribue à l'émergence de la reconnaissance et l'établissement d'un statut d'égalité entre les deux partenaires. « *Dans le fond, dans ma tête, si la*

reconnaissance, le lien de confiance est créé, c'est qu'il y a déjà un processus d'intégration qui est en cours. [...] Je pense que s'il y a intégration, ça va aider à la reconnaissance. »

L'hypothèse d'Ève est confirmée par le discours de certains informateurs locaux, pour qui un immigrant intégré « mérite » l'approbation et l'appréciation. Il devient même, dans ces circonstances, un membre à part entière de la communauté, acquiesce Louise, ménagère dolmissoise de 57 ans : « *Ben, s'ils s'intègrent, oui, s'ils s'intègrent pas, moi je suis pas pour ça. Mais qu'ils s'intègrent, pas de problème. Qu'ils vivent, qu'ils gagnent leur vie, qu'ils s'intègrent, c'est bien beau.* » Ève prétend qu'un migrant intégré vient à se fondre dans le milieu d'accueil, à réellement en devenir partie prenante. « *Je pense qu'une personne qui est installée, qui a tout fait les efforts d'intégration, que ça va bien, qu'elle s'est cherché un travail, qu'elle a des projets et tout, là, je la vois dans les murs, un peu, là, je la confonds avec la communauté.* » Il est entendu qu'à cette étape, l'individu jouit d'un statut perçu comme égal à celui des autres partenaires.

Être intégré, selon la définition collective locale, implique aussi de se comporter selon les normes sociales en vigueur (« *Pourvu qu'ils prennent les habitudes d'ici* », Pauline, enseignante à la retraite, 68 ans), et de faire preuve de civisme. « *C'est un immigrant qui s'est adapté dans le milieu dans lequel il est, qui est bien avec ça, puis qui dérange pas les personnes autour de lui, mettons les Québécois autour de lui, au moins autant qu'un Québécois en tant que tel.* » La mise en perspective du comportement des personnes immigrantes avec celui des Jeannois s'est avérée plutôt rare dans nos entretiens et révèle un certain esprit critique. Puis, lorsque nous avons demandé à Justin de préciser ce qu'il entend par « dérange », il a fourni cet exemple : « *Plus concret, si ta religion c'est qu'à six heures du matin tu mets la musique full forte puis tu cries "Vive tel dieu, Vive tel dieu", puis ça dérange les voisins autour, là, ok, c'est vraiment tannant puis j'aimerais pas ça.* »

Les cinq facteurs-clé que nous venons de détailler, soit le travail, la formation académique, l'implication et la participation visibles, l'établissement définitif et

l'intégration, sont tous des fruits de la vaillance et la persévérance, qui sont, nous l'avons déjà vu, des qualités fort prisées des Jeannois. Ils reflètent aussi, dans une certaine mesure, une perception utilitariste de l'immigration. Les informateurs locaux reconnaissent que les régions ont besoin d'immigrants, notamment pour pallier à des déficits démographiques et économiques : « [...] *ça en prend des immigrés. Ça en prend* », annonce André, travailleur forestier retraité de 64 ans. « *Oui! Oui, parce qu'il y a plus d'enfants* », réplique son épouse Louise. D'où, peut-être, le dédain des immigrants qui ne travaillent pas. La présence d'étrangers est considérée comme nécessaire dans la mesure où elle est utile à la société.

4.1.6 Autres facteurs d'influence

Notre recherche a permis de mettre en lumière quatre facteurs secondaires qui favorisent l'attribution de la reconnaissance par les Jeannois. Ils se trouvent également à contribuer de façon positive à l'intégration à la société réceptrice.

4.1.6.1 La personnalité

La personnalité est un élément incontournable dans l'évaluation des conditions d'émergence de la reconnaissance. « *Faut toujours dégager la joie! C'est ça que je te dis tout le temps. Quand tu dégages la joie les gens vont venir et vont venir te parler* », recommande un répondant africain. « *C'est comme mon ami qui est passé hier soir. Lui, c'est pareil, il est jorable, tu as vu? Il a pas de misère à vivre à Albanel [un village à proximité de Dolbeau-Mistassini], tout seul. Et pourtant c'est un [Africain], comme moi.* » Les aptitudes relationnelles des immigrants sont mises à profit dans le contexte d'établissement en milieu rural et favorisent une perception positive de la part des Jeannois, tout en facilitant l'apparition d'interactions. Dans ce dossier, la personnalité du

Jeannois est tout aussi déterminante. Louise, ménagère de 57 ans, se décrit comme une personne réservée, qui possède peu d'aisance à aborder les inconnus et amorcer une conversation avec eux. « *Moi-même, j'ai rien contre personne, mais j'avancerais pas. Si [un immigrant] me dit bonjour je vais lui dire bonjour, s'il me parle je vais lui parler, ça c'est sûr. Mais de là à dire, regarde, "Bonjour! Je m'appelle Louise!", non!* ». Elle explique toutefois que sa réaction serait identique avec un Québécois qu'elle ne connaît pas. « *J'ai toujours eu pour mon dire : mêle-toi de tes affaires puis les gens vont se mêler des leurs.* » À l'inverse de Louise, Pauline démontre davantage de facilité à établir un premier contact avec les gens. Elle admire les individus qui font preuve de spontanéité et en démontre elle-même beaucoup. Sa curiosité insatiable la pousse à aborder les gens sans retenue. « *Quand je sors avec mes amies, elles disent : "C'est pas drôle sortir avec toi, tu connais tout le monde, puis quand tu connais pas tout le monde, tu les questionnes! C'est pas allable avec toi en ville!" C'est automatique, je questionne.* » Nos observations nous autorisent à supposer que les gens (locaux et étrangers) introvertis ont moins de contacts intergroupes, alors que les plus altruistes, ouverts et extrovertis provoquent davantage d'opportunités de rencontre, de meilleure compréhension mutuelle et, éventuellement, de reconnaissance. Si les traits de personnalité sont mis de l'avant, il peut parfois s'agir d'un choix, selon un Africain. « *Ça dépend comment tu es. J'aurais bien choisi de rester snob, ne pas parler, ne pas m'intégrer, et rester sur moi-même, mais je serais pas resté. Non.* »

4.1.6.2 Le conjoint québécois

L'impact du mariage mixte dans le processus d'intégration est sujet à controverse dans la littérature scientifique. Schnapper critique la vision selon laquelle il permet d'éliminer les préjugés. Selon la sociologue, s'il peut parfois favoriser l'intégration sociale des populations et des individus, il peut aussi en être la conséquence (1998 : 210). Il ne nous appartient pas de juger ce qu'il en est à Dolbeau-Mistassini; toutefois, comme le

phénomène a été abordé à plus d'une reprise par nos informateurs, il importe de l'explorer ici.

Il semblerait que le fait de compter dans sa famille une personne immigrante, par alliance, contribue à l'émergence de la reconnaissance, à travers l'exposition constante et régulière et la connaissance qui finit par se solidifier. L'influence positive qu'exerce la présence d'immigrants dans l'entourage sur l'opinion à l'égard de l'immigration a aussi été constatée par Girard et Manègre (1988 : 17). À l'occasion d'un repas communautaire organisé dans le cadre du Festival du Bleuet de Dolbeau-Mistassini, un répondant africain a fraternisé avec un homme dont la nièce a épousé un ressortissant togolais. Il raconte :

Le vieux, là, a dit quelque chose qui m'a intéressé. Il a fait l'expérience. Je suis sûr qu'au début il a eu un préjugé sur les Noirs. Parce que quand on causait, arrivé à un moment, il a dit qu'on ne doit pas se fonder sur la couleur de la peau pour tirer des conclusions. Je suis sûr qu'au début, peut-être, il avait commis cette erreur, et c'est [le Togolais] qui a eu l'occasion de lui prouver qu'en fait les Noirs ne sont pas comme ça. Ou bien c'est par rapport [à son] comportement qu'il s'est rendu compte qu'en fait, il peut y avoir des Noirs qui sont corrects, qui sont gentils et tout ça. C'est ce qu'il a dit, que c'est [lui] qui leur a permis de connaître les Noirs. C'est [lui] qui a peut-être amélioré l'image des Noirs et l'avis de cette famille, par exemple...

Un répondant, dont la conjointe québécoise est native du Lac-Saint-Jean, estime que son incorporation à la communauté jeannoise s'est faite plus facilement en raison de cette relation privilégiée. « *Moi mon intégration, "Oh c'est le mari de telle personne, oh elle est la fille de Michel, oh je le connais!"*, ça fait un lien, c'est plus facile, c'est normal », explique-t-il. Il cite aussi le cas d'un immigrant originaire d'un département d'outre-mer français, qui, considère-t-il, s'est également intégré plus rapidement que les autres immigrants à cause de sa femme québécoise. Finalement, un informateur d'Afrique des Grands Lacs présume que d'épouser une Jeannoise et de fonder une famille avec elle représente « *le summum de l'intégration* », un idéal à atteindre, en quelque sorte, dans un contexte de migration.

4.1.6.3 Le parler jeannois

À notre connaissance, presque tous les immigrants établis dans la MRC de Maria-Chapdelaine possédaient déjà une très bonne maîtrise de la langue française au moment de leur arrivée³⁹. Cependant, les Jeannois l'ignorent souvent, ce qui explique plusieurs des réticences à faire le premier pas envers eux.

Ce que j'aime quand ils s'en viennent par ici, c'est qu'ils essaient de parler comme nous autres, parce que la communication, s'ils en veulent, il va falloir qu'ils apprennent, parce que nous autres, rendus à l'âge qu'on a là, c'est plus le temps bien bien (Louise, ménagère, 57 ans).

La connaissance de la langue nationale revêt une symbolique particulière aux yeux des Québécois. Ève est d'avis qu'un immigrant qui maîtrise le français sera non seulement plus apte à se trouver un travail, mais aussi plus enclin à recevoir la reconnaissance de ses nouveaux concitoyens. Parfois, l'accent aux consonances étrangères d'un nouvel arrivant sera un prétexte pour marquer la différence : « *Moi je parle français et puis des fois [les clients] comprennent pas, donc ils préfèrent parfois avoir affaire avec un Québécois qui explique les choses à leur manière, la manière des gogosses et des patentes [bidules]!* », rit un participant maghrébin. Il semble toutefois que la plus grande appréciation survient lorsque l'immigrant adopte des expressions jeannoises. C'est le cas de notre informateur mexicain : « *Après ça, tout le monde [demande] : "Ah, tu viens du Lac?" "Non, je viens du Mexique, mais j'ai appris mon français à Dolbeau!"* » L'adoption du parler jeannois est perçue comme la preuve ultime de l'enracinement au territoire et du désir de faire partie de la communauté. Conséquemment, elle est grandement valorisée.

³⁹ Cela vaut surtout pour les immigrants d'origine africaine.

4.1.6.4 Le pays d'origine

Nous avons déjà mentionné que les ressortissants de certains pays sont favorisés par rapport à d'autres. C'est le cas des Français, par exemple, qui, à cause de racines historiques communes et d'une plus grande familiarité au niveau culturel, sont tenus en bonne estime. Les Mexicains, bien que souvent associés au narcotrafic, possèdent aussi l'avantage de la familiarité en raison du grand nombre de Québécois qui séjournent au Mexique lors de leurs vacances. Comme il apparaît, à prime abord, plus aisé de trouver des similitudes ou des points communs avec ces personnes, la reconnaissance tend à s'établir plus rapidement.

4.2 Les obstacles à la reconnaissance

Il ne suffit pas d'examiner les conditions dans lesquelles la reconnaissance naît; il est aussi d'usage de vérifier quels facteurs peuvent entraver son développement. Dans une étude portant sur le discours populaire qui entoure les réfugiés en Australie, Marlowe a montré que ces derniers sont consignés et cristallisés dans une expérience traumatique qui fait automatiquement d'eux des victimes (2010). Nous sommes d'avis, à l'instar de cet auteur, que lorsque le focus est dirigé sur le statut ou la qualité migratoire d'un individu, toutes les autres dimensions de sa personne et de sa trajectoire sont mises de côté, au détriment de l'apparition potentielle de la reconnaissance sociale.

4.2.1 L'ignorance

L'ignorance des enjeux et des réalités de l'immigration régionalisée demeure un obstacle majeur à l'établissement de relations et d'attitudes égalitaires. Elle se décline sous plusieurs formes, toutes moins souhaitables les unes que les autres. Qu'il s'agisse de

la méconnaissance de l'origine des nouveaux arrivants, de leur statut légal au Canada, de leur niveau de formation ou de leurs valeurs, sa portée s'est avérée négative dans tous les cas observés. Une enquête antérieure a par ailleurs montré que « la majorité des personnes disposent d'une information plutôt superficielle sur [les différents aspects de l'immigration] » (Girard et Manègre 1988 : 16). Dans le milieu étudié, la plus commune des formes d'ignorance est le cliché de l'immigration charitable. Plusieurs Jeannois croient que la diversification des régions émettrices de migrants (Afrique, Asie, Amérique latine, etc.) au cours des dernières décennies reflète un acte de secours de la part du Canada envers des populations agonisantes dans la guerre, la famine ou la pauvreté.

Moi je dis que c'est bon de les faire venir puis de les aider, parce que dans le fond ils ont pas grand-chose chez eux. Quand ils arrivent ici, ils sont quasiment perdus de voir des assiettes, de voir le manger [la nourriture]. Eux sont habitués de manger un petit plat de sauterelles. C'est vrai!

Convaincu de la véracité de ses propos et ignorant que les sauterelles peuvent constituer, dans certaines contrées, un mets apprécié, Fernand, rembourreur à la retraite âgé de 65 ans, conçoit l'admission de ressortissants étrangers sur le territoire canadien comme de l'aide humanitaire. Le fait que les immigrants soient dépeints dans le discours populaire comme des individus vulnérables secourus par le Canada mène à leur essentialisation à la fois dans leur statut d'immigrant et dans une expérience négative. Pupavac (2002) et Marlowe (2010) ont constaté auprès des réfugiés ce phénomène d'attribution de qualificatifs infériorisants et « vulnérabilisants », qui forme un véritable a priori nuisible à l'émergence de la reconnaissance.

Or, les Jeannois qui émettent ce type de jugement ignorent que 72% des immigrants établis au Lac-Saint-Jean ont été sélectionnés par le Québec en tant que travailleurs qualifiés⁴⁰. Ces individus, pour la plupart, vivaient dans de bonnes conditions

⁴⁰ Selon les statistiques compilées par Portes Ouvertes sur le Lac à partir du profil de la clientèle accueillie en 2011 (POL 2012).

socio-économiques dans leur pays d'origine. Pour Ève, agente de POL, cette erreur liée à l'ignorance est courante.

Je pense que la population ne sait pas, presque pas ou pas nécessairement, que les personnes immigrantes sont des travailleurs qualifiés en grande partie. Comme ils ont déjà une perception peut-être négative, ils auront pas tendance à avoir une reconnaissance à prime abord. Puis même, ça se bâtit, mais je pense qu'à moins que ce soit vraiment un bon lien d'amitié, je pense que c'est quelque chose qui est fragile. Ça se perd peut-être plus facilement.

Les immigrants rappellent aussi que les démarches à entreprendre dans le cadre de l'immigration au Canada sont fort laborieuses et que toutes les demandes n'accèdent pas à une réponse positive. Un Latino-américain soutient cette réalité :

C'est pas tout le monde qui vient au Canada. C'est toute une affaire de rentrer au Canada. C'est tout un processus. Si les personnes, pas seulement du Lac mais au Canada, savaient tout ce que ça prend pour arriver à avoir une résidence permanente, je pense qu'ils changeraient plus leur idée des immigrants.

L'incapacité, pour les natifs du Lac-Saint-Jean, à discerner de façon adéquate l'origine ethnique ou géographique par rapport à la couleur de peau, les différents statuts migratoires et l'occupation dans la région d'accueil relève également de la méconnaissance et se présente comme un frein au développement d'attitudes positives et égalitaires. Pendant une entrevue, nous avons parlé des Asiatiques. Cette « catégorie de personnes » plus méconnue, moins présente dans le Haut-Lac-Saint-Jean, a suscité un questionnement confus auprès d'André, travailleur forestier retraité, 64 ans :

André : *Ah, mais ils sont noirs?*

Nous : *Non, non. Ils sont asiatiques.*

André : *Ah, c'est bon à savoir, asiatiques.*

Nous : *Mais là, mettez-les pas tous dans le même panier.*

André : *Quand je vais en voir un à Montréal, je vais lui dire : « Tu en es-tu un, toi, Asiatique? »*

Un autre exemple de confusion est ce commentaire de Pauline, enseignante à la retraite, 68 ans : « *Ici, dans la maison brune, il y avait un Salvadorien. Je sais pas si on appelle ça un immigrant.* »

4.2.2 La construction de l'Autre

« Que [l'immigrant] soit considéré comme un étranger, qu'on attende qu'il s'invisibilise, ou au contraire qu'on en recherche les caractéristiques folkloriques, c'est le plus souvent par l'entremise d'une ethnicité imposée qu'on [le] côtoie dans ces milieux. » (Vatz Laaroussi 2008 : 84).

Nous recourons encore une fois à l'essai de Marlowe (2010) mentionné au point 4.2 et établissons un parallèle entre ses constats concernant le discours sur les réfugiés, et le discours jeannois sur les immigrants. Bien que les deux contextes diffèrent, notamment en ce qui a trait aux circonstances migratoires, les discours s'apparentent. Conséquemment, nous nous autorisons à appliquer certaines de ses conclusions à notre recherche. Marlowe s'efforce de démontrer que la société, en produisant une image des réfugiés dans laquelle ces derniers figurent comme des victimes vulnérables, crée un processus de différenciation et de construction de l'Autre :

[...] when society views refugees more as ordinary people beyond the category of passive victim, there is greater potential to see "them" as more like "us" and consequently as members of the community. [...] the "othering" process associated with refugee discourses can lead to exclusionary practices related to education, employment and other types of resources. (Marlowe 2010 : 188, basé sur Turton 2004).

Dans le contexte d'immigration dans la MRC de Maria-Chapdelaine, les immigrants ne sont pas forcément perçus comme des victimes, mais davantage comme des voleurs, des parasites, des étrangers ou des êtres sauvés de conditions de vie misérables. Dans tous les cas, ils sont classés comme essentiellement différents de la population locale sur la base de leur provenance géographique, leur origine ethnique, la couleur de leur peau, leur

langue maternelle, leur religion et tout autre trait caractéristique qui s'avère extérieur à la prétendue homogénéité de la région. Le chapitre 3, en particulier, en a couvert plusieurs exemples; plutôt que d'en fournir d'autres, nous préférons ici élaborer les conséquences possibles d'une telle construction de l'Autre. Dans notre pensée, ce processus n'est pas sans apparemment à une certaine rhétorique raciste, qui est comprise comme la « construction de différences "irréductibles" découlant d'un rapport de pouvoir et servant à justifier une infériorisation de l'Autre pour légitimer une dominance » (Potvin 2010 : 84). Plusieurs manifestations, parfois évidentes, parfois plus sournoises, peuvent être retracées (*ibid.*) :

- la différenciation négative : « *Moi [ma fille] avait rencontré un [Européen], il est venu ici et tout ça, mais il était comme nous autres un peu, c'est pas pareil. Mais arrive un Noir, ou un Amérindien ou quoi que ce soit, même un Amérindien! C'est pas évident.* » (Pauline, enseignante à la retraite, 68 ans);
- l'infériorisation de l'Autre : « *Eux autres, des fois, ils ont de la misère à apprendre* » (Fernand, rembourreur professionnel à la retraite, 65 ans);
- la généralisation : « *Ils voulaient interdire le fait qu'on décore les aéroports dans le temps de Noël, les immigrants.* » (Justin, étudiant, 18 ans);
- la victimisation de Soi : « *On va commencer par vivre nous autres, à mon avis en tous cas. Il y en a des pauvres ici aussi. Il y en a ici certain. On va commencer par faire manger les nôtres!* » (André, travailleur forestier à la retraite, 64 ans);
- la diabolisation de l'Autre : « *Oh, eux autres, mon Dieu, sont dangereux, [...] c'est tous des Talibans!* » (conversation entre jeunes jeannois surprise par Pauline, enseignante à la retraite, 68 ans);
- le désir d'expulsion : « *Il y a des gens qui sont bien chez soi, dans leur monde, puis ce qui se passe ailleurs c'est ailleurs. Tu sais, c'est correct de le voir aux nouvelles, mais ils veulent pas le voir dans leur cour.* » (Ève, agente de POL).

Ces attitudes peuvent finir par se transformer en phénomène de racialisation, soit le moyen « par lequel des catégories raciales sont construites comme différentes et inégales,

de façon à entraîner des conséquences sociales, économiques et politiques » (Galabuzi 2006 : 251, dans Preibisch s.d.: 8, notre traduction). En nous basant sur les remarques de Marlowe, Turton, Potvin et Galabuzi, nous constatons que les actions et réactions énumérées précédemment, regroupées sous le thème de la construction de l'Autre, érigent autant de barrières à l'apparition de la reconnaissance en contexte d'immigration rurale.

4.2.3 L'étranger dans un milieu tricoté serré

« All societies produce strangers; but each kind of society produces its own kind of strangers, and produces them in its own inimitable way. » (Bauman 1995 : 200).

L'expression québécoise « tricoté serré » est une traduction littérale de l'anglais *close-knit* et signifie « uni étroitement par des liens d'amour, de solidarité ou d'intérêt, très soudé » (Office québécois de la langue française 2002). Parent, dans un mémoire consacré à l'étude du rapport à l'Autre en milieu rural, constate que ce dernier « est caractérisé par des rapports sociaux entre "semblables", tout le monde ou presque se connaît. Les gens sont alors qualifiés "par leur lieu d'origine, l'endroit où ils habitent dans la commune, leurs traits psychologiques et leur caractère de conformité aux normes" (Maho 1974 : 9) » (2004 : 24-25). Dans ce contexte, les individus en provenance de l'extérieur de la communauté jeannoise correspondent à la figure de l'étranger, telle que Simmel l'a élaborée. Pour le philosophe, l'étranger peut être décrit comme « quelqu'un qui est accepté dans un groupe en tant que membre, mais qui, néanmoins, en demeure détaché » (Simmel 1971, dans Alexander 2004 : 313, notre traduction). Il est aussi « *the man who comes today and stays tomorrow* » (Simmel 1971 : 143). L'étranger demeure dans un certain espace, tout en n'y appartenant pas. *Strangeness*, que nous traduirons ici comme l'étrangeté, serait une forme d'interaction sociale articulée autour de la proximité (*nearness*) et la distance (*remoteness*) (Simmel 1971). Nous interprétons ce paradoxe

comme relevant de la proximité physique, géographique de l'étranger, qui entre en dissonance avec sa distance culturelle, ethnique, linguistique, etc. Bauman remarque aussi que « *[t]he question is no longer how to get rid of the strangers and the strange, but how to live with them, daily and permanently* » (1995: 12). En outre, pour la féministe Ahmed, l'étrangeté débute avant tout par la reconnaissance de cet état étranger à travers les interactions quotidiennes. « *The recognition of strangers is a means by which inhabitable or bounded spaces are produced ("this street"), not simply as the place or locality of residence, but as the very living form of a community* » (2000: 22). La figure de l'étranger comporte donc, à l'instar de celle de l'altérité, un caractère socialement construit. La reconnaissance de l'Autre comme un corps étranger permet non seulement l'établissement du « nous », mais aussi son renforcement et sa légitimation (Ahmed 2000 : 37).

Dans le contexte qui nous occupe, le concept de l'étranger s'applique aux membres des Premières nations, aux citadins (particulièrement ceux de la métropole montréalaise⁴¹) et, forcément, aux personnes immigrantes, car « l'étranger est aussi la figure de l'Autre et du différent » (Tremblay, Alonso et Verschelden 1997 : 180). Dans un premier temps, le fait de pouvoir établir un lien (familial, amical ou professionnel) avec l'individu donne déjà le sentiment de connaître la personne, ne serait-ce que minimalement. « *On dirait que ça rassure les gens de connaître la personne. Déjà, si on la connaît pas, ça crée une réticence. Tu y es confrontée, une personne immigrante y est confrontée aussi, une personne hors Québec aussi* », soutient Ève, agente de POL. Un informateur maghrébin l'appuie : « *Ce que j'ai remarqué, c'est toujours comme ça, les Québécois d'ici au début ils sont toujours un peu méfiants, parce qu'on ne connaît pas la personne.* » Cela explique pourquoi les personnes immigrantes accompagnées d'un

⁴¹ Les remarques que nous fournissons ici s'appliquent donc, dans une certaine mesure, à nous-même, en tant que Montréalaise d'origine qui s'est établie dans la région du Lac-Saint-Jean.

conjoint natif du Lac-Saint-Jean ne sont confrontées que dans une moindre mesure à l'effet de l'étranger.

Dans un deuxième temps, puisque l'étranger est un inconnu, il doit, selon les dires de nos informateurs, faire ses preuves, dans l'optique d'être accepté et reconnu comme faisant partie du groupe ou de la communauté. Cela vaut dans le cadre professionnel, mais également social. Bernard, agent de POL, l'explique de cette façon :

Il faut se prouver, hein. Il faut démontrer doublement qu'on est compétent. C'est ça qui est un peu plate. Tu sens que tu es obligé de démontrer deux fois plus que le jeune Québécois que tu es capable. Après, tu sens la confiance. Il faut que tu fasses tes preuves. Tout le monde fait ses preuves, mais j'ai l'impression que l'immigrant doit faire deux fois plus avant d'être considéré. Ça fait partie de la game!

Ce à quoi sa collègue Ève ajoute :

Je pense qu'ils ont pas beaucoup droit à l'erreur. [...] Leur marge de manœuvre est beaucoup plus mince qu'une personne jeannoise, qu'on aurait peut-être tendance à... « Oh, mais tu sais, c'est la fille de Tel, ouin, mais sa mère est correcte, là, je comprends pas... » On aurait plus tendance à essayer de justifier, à essayer de comprendre. Une personne immigrante serait plus vue comme : « Qu'est-ce qu'elle fait ici? »

Dans un troisième temps, un répondant a abordé la difficulté pour un individu d'intégrer un groupe fermé – qu'il s'agisse d'une communauté tricotée serrée ou d'un quelconque groupe social.

C'est comme ça! C'est naturel, explique-t-il. C'est comme si tu ne sais pas la réaction qu'ils vont avoir quand tu vas t'approcher, quand tu vas leur demander si tu peux intégrer le groupe, ça fait qu'avant de t'approcher d'eux, tu vas te poser beaucoup de questions. C'est ça qui est difficile à faire. Mais si tu le fais, le reste c'est facile.

Pauline, enseignante retraitée de 68 ans, parle de l'attitude de ses concitoyens dolmissois à l'égard des nouveaux venus.

Ils sont habitués aux gens de la communauté. [...] ils sont habitués à leur petit milieu familial, à leur petite routine, puis à leur petit bien-être, puis à leur petite communauté. Puis quand il arrive quelqu'un, ils le regardent un peu d'un œil euh... tu sais, ils le toisent un petit peu. Peut-être moins [aujourd'hui], mais on accepte difficilement la différence.

Dans ce contexte, le summum de l'acceptation en tant qu'étranger, selon Ève, est de se faire inviter dans la maison d'un Jeannois :

Ici, les soirées on les passe dans les chaumières, hein, on les passe dans les maisons. Mais avant d'être invité chez quelqu'un, je pense que c'est vraiment une grosse étape. Je pense que si une personne immigrante est installée, qu'elle arrive ici et a été invitée chez quelqu'un à souper, moi je sauterais au plafond. Ça, ça veut dire vraiment qu'il y a un lien de confiance qui s'est créé, puis bon, la personne est rendue à une autre étape.

Il semble toutefois que l'on ne puisse généraliser cette attitude réservée à tous les Jeannois, comme en témoigne un répondant africain : « *Je sais voir dans les yeux la crainte de quelqu'un par rapport à l'étranger, par rapport à qu'est-ce qu'il vient faire ici... et ça non plus, c'est une partie de la population, parce que d'autres, ils vont venir tout de suite sur toi.* » Le fait d'être étranger dans un petit milieu se rapporte, dans une certaine mesure, à l'effet d'exotisme abordé au chapitre précédent.

4.2.4 L'infantilisation

L'infantilisation place les individus (en l'occurrence les personnes immigrantes) dans un statut où ils ne sont plus acteurs de leur vie. Non seulement elle défavorise l'intégration et bloque l'émergence de la reconnaissance, mais constitue aussi, à notre avis, une forme de mal-reconnaissance, où les capacités, les aptitudes et la valeur de ceux

qui en sont victimes ne sont pas admises. La maternisation des nouveaux arrivants peut se faire par différents acteurs du milieu, comme le mentionne Gabrielle, agente de POL :

L'infantilisation, ça nuit énormément. Que ce soit par un organisme, les organismes auxquels la personne immigrante va avoir recours aux services, et même la population, infantiliser. Tu sais, comme la voir comme quelqu'un qui est pas capable de faire ses affaires toute seule.

Ève soutient également que les immigrants qui ont une moindre maîtrise de la langue française sont plus à risque de vivre l'infantilisation de la part des membres de la communauté réceptrice.

C'est un problème avec la langue, pas avec l'assimilation du contenu, là. Donc des fois je me dis que les gens qui ont de la difficulté à parler français, ils sont un peu infantilisés, là. La reconnaissance est un peu plus loin parce qu'on dit : « Aah [soupir]! Il est pas vite. »

Au niveau de nos informateurs immigrants, l'infantilisation s'est présentée sous le terme de handicap. « *J'ai pas besoin de quelqu'un qui me prend comme un handicapé. Tu prends ça, c'est comme un handicap en même temps, de prendre soin au début, prendre la main d'un immigrant pour le faire passer d'un [côté] de la route à l'autre [côté] de la route* », dit un répondant maghrébin. Certains remettent même en question la pertinence de l'existence de Portes Ouvertes sur le Lac : « *[...] créer un organisme pour les immigrants, c'est comme s'il y a quelque chose qui cloche. En quelque sorte c'est pour aider l'immigrant, et en même temps c'est comme si l'immigrant a besoin d'aide, a besoin de quelque chose.* » Alors que la mission des agents d'intégration de l'organisme est précisément d'accompagner les nouveaux arrivants dans leur installation au Lac-Saint-Jean, il semble que leur rôle ne soit pas tout à fait clair, ou qu'il y en ait eu une interprétation erronée. Pour ce client, la reconnaissance de l'organisme envers son potentiel humain ne s'est peut-être pas fait sentir de façon aussi évidente qu'il l'aurait souhaité.

4.2.5 L'idéalisation

« Les gens qui fantasment, c'est pas une grosse partie de la société. La grosse partie elle est entre les deux, elle est silencieuse, elle connaît pas l'inconnu. » (Informateur de l'Afrique des Grands Lacs)

D'après nos résultats de recherche, l'idéalisation s'apparente aux préjugés négatifs, en ce que la personne se construit une image de l'Autre fondée sur un élément qui lui plaît (ou lui déplaît, dans le cas des préjugés négatifs). Or, dans les deux cas, l'enthousiasme et la répulsion ne permettent pas d'observer objectivement la situation et de vérifier l'authenticité et la précision des dits éléments. Un participant originaire de l'Afrique des Grands Lacs dépeint les attitudes opposées à l'œuvre dans la communauté :

[Quelqu'un] voit un Noir comme un obstacle dans sa vie quotidienne, dans plusieurs domaines qui le regardent. Il voit les Noirs comme un obstacle, même si c'est pour la vue. [...] Et puis un autre qui voit un Noir comme une occasion de satisfaire son idéologie⁴². Il en voit un et « Oh, lui ça va être mon ami, il faut que je le connaisse à tout prix! » C'est les deux extrêmes qui sont les plus dangereux ici.

Mais il s'interroge ensuite : *« Tu vas entendre telle fille qui trippe sur les Noirs, ou tel gars qui aimerait ça avoir un pote noir. Mais pourquoi cet enthousiasme-là? »* Il spécifie clairement qu'il ne cherche pas forcément à donner l'heure juste aux idéalistes.

Tu sais pourquoi je t'ai dit tantôt que les deux extrêmes ne m'intéressent pas beaucoup? Parce que c'est fort probable que tu vas décevoir son idéologie. Moi je préfère qu'elle garde son idéologie, cette personne-là, moi je viens pas la décevoir, comme ça elle aura pas à se retrouver dans l'autre extrême.

Bien que dans les faits, l'idéalisation apporte moins de désavantages personnels et sociaux que les préjugés ou l'infantilisation, elle comporte tout de même une certaine part d'erreur ou d'exagération qui confère à la reconnaissance une base fautive.

⁴² Par « idéologie », le répondant entend l'ensemble des idées, croyances et espérances que le Jeannois nourrit envers une personne immigrante.

4.2.6 La généralisation

Le discours des Dolmissois est empreint de remarques qui universalisent l'expérience et le comportement des personnes immigrantes. Dans le chapitre 3, nous avons présenté différentes figures stéréotypées (le Noir, le Mexicain, etc.) qui sont issues d'un processus de généralisation. Pour reprendre l'expression de Lapeyronnie, les immigrants sont fondus dans un « magma indifférencié » (1999 : 253), où leurs singularités sont oubliées, niées ou simplement ignorées de la population locale. Il va sans dire que la tendance commune d'étendre les caractéristiques observées chez un à tous les autres entraîne des répercussions certaines sur la perception, la représentation et, conséquemment, la possibilité d'un statut égalitaire de reconnaissance sociale. Dans ce contexte, un répondant africain recommande aux immigrants de s'assurer que l'image qu'ils dégagent soit positive aux yeux des Jeannois.

Il faut vraiment faire de sorte que le premier se contact se passe bien, entre ces deux différences. Parce que si ça se passe pas bien, le Québécois risque de penser que tous les immigrants sont comme ça, risque de se donner une mauvaise idée sur les immigrants et sur ta personne. Ça fait que moi, habituellement, quand je rencontre quelqu'un, de différent âge, de différent sexe, différent milieu social, je m'arrange toujours [pour] qu'il y ait un minimum de bonne impression, pour que mon frère à côté qui va passer après moi se fasse bien accueillir.

C'est également la suggestion qu'émet Bernard, agent d'intégration de POL, à l'attention des nouveaux arrivants qu'il accompagne dans le cadre de son mandat. « Écoutez, ici les immigrants sont pas nombreux, faites attention pour ne pas laisser de mauvaises traces [...]. Si tu laisses de mauvaises empreintes, ceux qui vont arriver après vont trouver ça difficile. » Ève évoque toutefois une situation contraire hypothétique :

S'il y avait une personne immigrante qui commettait un meurtre, je pense que tout le lot de personnes immigrantes écoperait pour la personne. [...] je suis vraiment dramatique dans la situation, mais je veux vraiment dire que si une personne immigrante dérape, ce serait probablement toutes les personnes immigrantes

qui seraient vues comme des dérapeux. Je pense qu'on aurait tendance à dire : « Pourquoi on a emmené ça ici, là? » Tu sais : « Faut revoir la politique, ça marche pas. »

Dans un contexte tel que celui de l'installation d'immigrants en région à faible densité d'immigrants, la généralisation apparaît comme un phénomène normal, dans la mesure où la population ne dispose, pour seules bases d'information, que ce qu'elle observe des étrangers présents. Nous en faisons donc mention ici en tant que frein potentiel à l'émergence de la reconnaissance.

4.3 La reconnaissance des immigrants envers les Jeannois

Notre étude est axée principalement sur la reconnaissance dont les natifs de la région peuvent faire preuve envers les personnes immigrantes établies dans leur communauté. Toutefois, tel que nous l'avons remarqué au chapitre 2, la reconnaissance est une relation dialogique. Il est donc nécessaire d'inverser les pôles et de se questionner au moins brièvement sur les modalités de la reconnaissance octroyée par les personnes immigrantes à leurs concitoyens jeannois.

L'analyse que nous présentons ici demeure sommaire, mais il semble que quelques-unes des conditions d'émergence énumérées au cours du présent chapitre soient aussi applicables dans la relation de reconnaissance inverse, soit des étrangers aux natifs. Les Québécois chômeurs sont généralement mal perçus des immigrants, au contraire des travailleurs actifs, qui sont valorisés; dans le même ordre d'idées, les Jeannois dotés d'une formation professionnelle ou universitaire ont la cote et gagnent facilement l'estime des immigrants. La vaillance apparaît donc comme une valeur commune, partagée tant par les natifs que par les étrangers.

En ce qui a trait aux freins à la reconnaissance, la construction de l'Autre sévit dans une certaine mesure chez les immigrants, en raison des contacts intergroupes souvent limités et de la tendance à généraliser les comportements observés. Bien qu'un certain « idéal » du Blanc ou de l'Occidental entretenu depuis le pays d'origine soit confronté quotidiennement suite à l'arrivée au Québec, d'autres préjugés et stéréotypes ne tardent pas à le remplacer, sur la base des expériences vécues localement. En fait, certains informateurs n'ont pas hésité, dans le cadre de conversations informelles, à dénoncer des aspects de la culture locale ou du mode de vie québécois qu'ils jugent inappropriés ou incompréhensibles. Ces discussions n'ont pas été enregistrées et ne font évidemment pas l'objet de nos schémas d'entrevue. Nous nous souvenons toutefois d'avoir entendu des critiques en lien avec certaines habitudes de vie, comme le tabagisme et la consommation d'alcool jugée excessive; l'insuffisance du niveau d'éducation de la population locale; le peu d'intérêt pour la politique, tant locale, nationale, qu'internationale; le jargon jeannois et l'utilisation répétée de blasphèmes; la légèreté des mœurs et la fréquence des divorces, etc. Nous supposons toutefois que le discours de l'immigrant à l'égard de ses concitoyens varie surtout en fonction de son pays d'origine et de sa religion, et qu'il est fort susceptible de se modifier suivant son processus d'incorporation et de compréhension graduelle de la société d'accueil. Nous émettons l'hypothèse que des ateliers d'information dispensés par Portes Ouvertes sur le Lac fournissent des éléments d'éclaircissement essentiels sur certains aspects de la culture locale. C'est le cas d'une présentation tenue annuellement sur l'histoire du Québec, qui explique, entre autres, le désintéressement général des Québécois par rapport à la religion et les répercussions actuelles de la Révolution tranquille.

Nos données ne permettent pas d'élaborer davantage l'octroi de la reconnaissance aux Québécois. Les quelques réflexions énumérées ci-dessus constituent toutefois des pistes pour l'éventuelle poursuite de la recherche.

4.4 Reconnaissance et intégration symbolique

L'analyse de nos données permet de mettre en lumière le rôle tenu par la reconnaissance dans le processus d'intégration des personnes immigrantes à la communauté dolmissoise. Il est évident que la reconnaissance facilite l'intégration symbolique au sens où l'entend Taboada Leonetti (1994), comme l'appréciation par les pairs de la place que l'immigrant occupe dans le groupe et le développement d'un sentiment d'appartenance envers son nouvel environnement. Pour Bernard, l'importance de la reconnaissance dans le maintien de l'estime de soi et éventuellement dans l'intégration sociale est indiscutable. « *Cette considération-là fait en sorte que l'immigrant peut s'épanouir, sortir, proposer des idées, avoir confiance en lui.* » L'agent de Portes Ouvertes sur le Lac croit même qu'il s'agit d'un besoin vital, rejoignant ainsi les perspectives de Hegel et Todorov évoquées au chapitre 2.

C'est comme si j'existe à travers cette reconnaissance. [...] Ce qui traumatise, c'est comme si tu n'existes même pas. Pourquoi tu n'existes pas? Parce qu'il n'y a rien qu'on reconnaît chez toi. Là, juste la petite reconnaissance, là, c'est comme « Ouf! Je vis! On me reconnaît ci, on me reconnaît ça... » Donc c'est partie de s'intégrer. Après ça c'est facile.

Bien qu'il ne l'exprime pas dans ces termes exacts, l'immigrant serait donc, d'après lui, largement dépendant du regard du Jeannois.

C'est quelque chose que les immigrants ont besoin. Oui, dans le lot, il y a beaucoup de gens tout autour de toi, mais tu as envie de t'accrocher à quelqu'un, au moins quelqu'un qui reconnaît au moins quelque chose en toi, qui parle avec toi pas juste parce qu'il parle avec un Africain, mais juste en tant que personne. Ça donne de l'oxygène en mautadit, en bon québécois, ça donne de l'oxygène pour avancer. Tu dis « Aaah, enfin! Je suis plus obligé de me battre pour dire aux gens j'étais ci, j'étais ça, j'ai fait ci, j'ai fait ça... » Tu as juste envie que les gens disent : « Est-ce que tu peux faire ça? Ok, go, vas-y! »

En revanche, en cas de non-reconnaissance ou de mal-reconnaissance, l'intégration à la société réceptrice peut être freinée. Ainsi, plusieurs éléments que nous nous sommes efforcé de détailler dans les chapitres 3 et 4, tels que les préjugés, l'ignorance, la construction de l'Autre et l'infantilisation contribuent soit à dénier l'immigrant de son essence singulière, soit à lui en attribuer une qui ne lui appartient pas forcément. La valeur et la contribution de l'individu ne sont pas reconnues pour ce qu'elles sont et la personne est considérée d'un regard hautain ou dédaigneux, ce qui accentue sa mise à l'écart de la majorité jeannoise.

4.5 Reconnaissance et rétention

Commençons par énumérer les différents facteurs de mobilité qui incitent les personnes immigrantes à quitter la MRC de Maria-Chapdelaine ou, plus généralement, à quitter le Lac-Saint-Jean. L'observation de l'historique des clients de Portes Ouvertes sur le Lac permet d'en esquisser un bref portrait. L'obtention d'un emploi à l'extérieur de la région demeure un motif de départ fréquent. Effectivement, tous les secteurs d'activité ne sont pas représentés au Lac-Saint-Jean, et les individus qui tiennent à travailler dans leur champ d'expertise, refusant ainsi d'être déqualifiés, peuvent se diriger vers le Saguenay, la ville de Québec ou la métropole montréalaise. Le retour aux études, souvent au niveau universitaire, constitue un autre mobile pour lequel les personnes immigrantes choisissent de s'établir ailleurs. L'Université du Québec à Chicoutimi et l'Université Laval, notamment, sont des destinations académiques pour des immigrants qui étaient antérieurement installés à Dolbeau-Mistassini. Il est encore trop tôt pour vérifier si, une fois leur grade conféré, les immigrants reviennent de façon permanente au Lac-Saint-Jean ou demeurent en zone urbaine. Dans une moindre mesure, il semble aussi que le Québec serve de tremplin pour l'obtention d'un quelconque diplôme, et que le projet d'un retour définitif dans le pays d'origine ait été élaboré longtemps avant l'arrivée. Finalement, il est arrivé à quelques rares reprises que des immigrants installés à Dolbeau-Mistassini doivent quitter

le pays pour des motifs de non-obtention de la résidence permanente (dans le cas de titulaires de visas de touristes dont le nouveau conjoint jeannois demande le parrainage sans succès), ou du refus de l'octroi du statut de réfugié (dans le cas de demandeurs d'asile).

Si l'on se penche à présent sur les facteurs de rétention dans le Haut-Lac-Saint-Jean, il s'avère que l'attitude de la population locale envers les personnes immigrantes n'est qu'un facteur parmi d'autres qui motivent la rétention régionale. Il importe donc de relativiser son importance dans le tableau de la rétention. Gabrielle, agente de POL, s'exprime à ce sujet : *« Il y a la capacité d'adaptation aussi, et le fait d'être une personnalité pour vivre en région. Il y en a qui vont vivre ici peut-être par dépit... [...] C'est sûr qu'une population accueillante ça va juste aider, mais c'est pas le seul facteur. »* Si l'on en croit l'observation du discours de nos répondants et de nos informateurs immigrants informels, il semble que l'emploi soit le plus décisif de tous les facteurs de rétention. Souvent, il s'agit aussi d'un élément à la source même de la décision d'emménager en région; plusieurs personnes immigrantes établies à Montréal n'acceptent de quitter la métropole que sur la promesse d'embauche d'un employeur local. Cela s'avère tout à fait légitime puisque, rappelons-le, 72% des immigrants accueillis par Portes Ouvertes sur le Lac au cours de l'année 2011 ont été sélectionnés par le Québec en tant que travailleurs qualifiés (POL 2012). Puis, à l'emploi succèdent, comme facteurs de rétention secondaires, la qualité de vie qu'offre le milieu jeannois, sa sécurité, le coût de la vie moindre que dans la métropole, la proximité de la nature et la gentillesse de la population ou l'attachement à un réseau local. Ce sont les points touchant aux relations avec les membres de la communauté jeannoise qui interpellent particulièrement notre attention dans le cadre du présent mémoire, et qui peuvent davantage se rapprocher du concept de reconnaissance que nous mobilisons. Voyons donc plus en profondeur en quoi ces relations influencent la fixité au Lac-Saint-Jean. Un informateur africain, lorsque nous lui demandons s'il resterait dans une municipalité où les gens ne sont pas accueillants, répond de façon catégorique :

Non, je resterais pas là. Parce que dans une société tu vis toujours avec les gens. Tu vas pas acheter ton lait pour qu'on te regarde croche; tu irais pas l'acheter tous les jours. Tu vas pas acheter [du] linge quand on te dit pas salut, tu sais, quand on t'emballe pas ton épicerie. Tu vivrais pas dans une ville comme ça. C'est un facteur quand même, ouais. Les gens c'est un facteur.

Le même individu précise ensuite l'importance de pouvoir compter sur des gens là où il réside, ce qui reflète un certain attachement à son réseau.

Moi, quand je sais que je peux compter au moins sur cinq personnes, sur les doigts de ma main, dans cette ville-là, qui ne sont même pas de ma famille, ça me fait comme chaud au cœur. Je me sens bien. Je sais que je suis en bonne compagnie, dans cette ville-là, dans mon petit appartement au centre de Dolbeau [...].

Si une attitude accueillante et positive de la population locale incite à rester en place et à développer un réseau au sein de la communauté jeannoise, inversement, le fait pour un immigrant de maintenir une image respectable et de démontrer sa vaillance ne fera que lui mériter l'estime de ses concitoyens.

Le bouche à oreille ici en région, c'est comme ça que ça marche beaucoup. J'ai l'impression que déjà là, on va vouloir [s'arracher l'immigrant] s'il a bonne réputation. On va se dire : « On veut le garder! » Il y a des gens qu'on veut plus perdre, un coup qu'ils sont bien installés. Tous les efforts qu'eux mettent, et même que la communauté met pour les accueillir, on veut juste les garder, là, s'enthousiasme Ève.

Pour finir, cette dernière soulève une nuance qui nous semble digne de mention en lien avec l'enjeu de la rétention régionale.

On voudrait qu'ils s'installent, pour tout ce qui est des enjeux démographiques, économiques, peu importe, et tout l'aspect social aussi, l'ouverture que ça amène, les nouveautés et tout... Par contre, moi je suis quelqu'un qui reste pas longtemps à la même place, puis j'aime ça me promener. Ça fait que c'est pas la rétention à tout prix pour moi. Le bonheur a priorité.

Synthèse

Notre travail de terrain a permis, d'une part, de révéler les différents mécanismes favorisant l'apparition de la reconnaissance entre les Jeannois et les personnes immigrantes. Parmi ceux-ci, nous avons discuté de l'importance fondamentale de l'emploi et de la formation académique, puis de l'influence de l'exposition régulière au regard de la population, de l'établissement définitif dans la communauté et de l'intégration. Nous avons aussi abordé quelques facteurs secondaires, soit la personnalité, le conjoint jeannois, l'adoption du langage local et le pays d'origine. D'autre part, notre enquête a exposé les facteurs défavorables ou nuisibles à l'émergence de la reconnaissance : l'ignorance des réalités de l'immigration régionalisée, le processus de construction de l'altérité, le statut d'étranger au sein d'une communauté intime et les pratiques d'infantilisation, d'idéalisation et de généralisation. Quelques hypothèses sur la reconnaissance octroyée aux Jeannois par les immigrants ont été émises. Ces considérations nous ont mené à discuter des liens entre la reconnaissance et l'intégration, puis la reconnaissance et la rétention régionale.

Conclusion

La finalité du présent mémoire était de documenter la reconnaissance sociale démontrée par les Québécois envers leurs concitoyens d'origine étrangère, de même que l'influence qu'elle peut entraîner dans l'intégration de ces derniers à la communauté du Haut-Lac-Saint-Jean. L'atteinte de cet objectif était motivée par le désir de vérifier si l'établissement d'un lien causal entre la reconnaissance, l'intégration et la rétention régionale est de mise, en congruence avec les ambitions démographiques, économiques, politiques et linguistiques qui sous-tendent les mesures de régionalisation de l'immigration au Québec.

Pour y parvenir, nous avons d'abord passé en revue les différentes expressions que suscite l'expérience de l'altérité dans le milieu étudié. Sans grande surprise puisque l'immigration régionalisée au Lac-Saint-Jean demeure un phénomène très récent, il s'avère que l'ignorance et la méconnaissance, bien que souvent involontaires, teintent de façon spectaculaire le discours tenu par les Jeannois envers les personnes immigrantes. Les perceptions de l'altérité sont ainsi empreintes de préjugés et de stéréotypes, que le peu de contacts interculturels contribue à solidifier. L'immigrant, cet Autre, cet étranger, se retrouve ainsi cristallisé dans une image socialement partagée qui ne lui correspond, le plus souvent, pas du tout. Nous avons à cet effet rapporté l'importance considérable de la visibilité, qui est attribuée, dans le contexte étudié, aux individus de peau noire. Le fait que la majorité des immigrants installés dans le secteur soient d'origine africaine, jumelé à la présence temporaire mais récurrente des ouvriers sylvicoles africains, provoque une confusion qui couvre tant les origines et les statuts migratoires, que les motifs expliquant la présence dans la région. En cela, nos résultats de recherche appuient la littérature scientifique qui stipule, notamment, le manque d'information des populations régionales en regard à l'immigration. À l'instar d'autres chercheurs (Klein et Boisclair 1993, Cardu 2002, Metropolis 2003, Vatz Laaroussi 2005 et 2009, Quimper 2005, Burstein 2007, Yorn

et Ouellet 2007), nous plaidons pour l'instauration de mesures supplémentaires visant à sensibiliser les communautés locales aux enjeux de l'installation de personnes immigrantes en leur sein, et à les mobiliser véritablement dans un projet qui les implique. Nous faisons ici référence à la population, aux autorités municipales et régionales, aux employeurs et aux milieux scolaire et associatif, qui sont toutes et tous appelés, d'une façon ou d'une autre, à interagir avec les nouveaux arrivants.

Notre démarche a également permis de mettre en lumière des manifestations et applications concrètes du concept philosophique qu'est la reconnaissance, et de vérifier comment son attribution et sa non-attribution sont vécues et comprises par les personnes immigrantes établies dans la MRC de Maria-Chapdelaine. Ainsi, il semble bel et bien que le regard de l'Autre sur soi comporte une dimension constitutive, et que la reconnaissance procure à l'individu qui la reçoit un sentiment d'existence en tant que membre à part entière de la communauté, conformément au point de vue hégélien. D'après l'analyse du discours de nos informateurs, la reconnaissance, dans le contexte étudié, opère en outre comme une source de motivation, de stimulation et même de réconfort face à certaines situations, comme la déqualification professionnelle qui est fréquente. Elle nourrit un certain sentiment d'utilité sociale et attise la confiance en soi, qui permettent à l'individu de s'accomplir et s'épanouir. En dépit des embûches liées à la migration et à l'installation dans un milieu régional, la reconnaissance, ou l'octroi par les pairs d'un statut égalitaire comme l'entend Fraser, est donc grandement bénéfique au processus d'intégration.

Cette démarche nous a incité à réfléchir sur les conséquences possibles de l'attitude de la communauté d'accueil sur l'expérience des immigrants. Globalement, il s'avère qu'en dépit de l'ignorance, des préjugés, de la généralisation, de l'infantilisation et des autres attitudes à portée négative que nous avons observées et décrites au fil du

mémoire, la communauté jeannoise présente un excellent taux de rétention⁴³. De plus, les motifs de départ de la région sont, la plupart du temps, liés à l'impossibilité d'atteindre certains objectifs professionnels ou académiques, comme l'inexistence de certains types d'emploi ou l'absence d'établissements dispensant la formation convoitée. Quoiqu'il en soit, si l'accueil de la population dolmissoise n'est pas tenu en compte par les immigrants dans leur décision de demeurer dans la région ou de s'en éloigner, il joue en revanche un rôle certain dans la qualité de vie des nouveaux arrivants, le développement d'un nouveau réseau et leur attachement au secteur. En outre, l'obtention d'un emploi mène souvent à la création de contacts et éventuellement à l'apparition de la reconnaissance. Les interactions initiées par les Jeannois, les manifestations de curiosité, d'intérêt ou d'amitié, de même que les marques d'estime et de considération, sont fort appréciées des personnes immigrantes et contribuent à développer une perception positive de leur milieu d'installation. Nous nous autorisons donc à estimer que la présence de reconnaissance sociale entre Québécois et immigrants peut être – mais pas forcément – liée de façon indirecte à la rétention régionale au Lac-Saint-Jean, répondant ainsi aux attentes ministérielles quant à la dispersion des immigrants sur le territoire de la province.

Notre projet présente toutefois quelques limites dont il importe de discuter ici. La nature de notre question de recherche nous obligeant à faire appel à trois catégories distinctes de répondants, soit les Jeannois, les immigrants et les agents de Portes Ouvertes sur le Lac, nous avons dû restreindre la taille de l'échantillon de chaque groupe. Conséquemment, nous demeurons prudente quant à l'application uniforme de nos conclusions à toute la population jeannoise, même si plusieurs observations et conversations tenues dans des contextes informels confirment ces résultats. Dans le cadre d'un approfondissement éventuel de la recherche, le groupe d'informateurs jeannois gagnerait à être plus diversifié au niveau de l'âge des individus, leur profession et leur

⁴³ Rappelons que selon les statistiques compilées par Portes Ouvertes sur le Lac, le taux de rétention au Lac-Saint-Jean, toutes MRC confondues, s'élève à 80% (POL 2012).

niveau d'études et ce, afin de vérifier si la perception et l'expérience de l'altérité et de l'immigration diffèrent en fonction de ces critères. Par exemple, des professionnels pourraient être sondés, et il serait également pertinent de recueillir le point de vue de quelques élus locaux. Dans la même optique, le groupe de répondants immigrants devrait idéalement inclure des femmes, de même que des immigrants non visibles, comme des Européens, pour assurer la plus grande représentativité d'échantillon possible en lien avec la réalité du milieu.

Une autre limite concerne la faisabilité du transfert des résultats à d'autres régions du Québec, voire même du Canada. Nous avons insisté tout au long du mémoire sur la singularité du contexte dans le Haut-Lac-Saint-Jean. Son caractère économique, politique et social fortement influencé par l'exploitation forestière et ses activités dérivées, l'affluence estivale de travailleurs sylvicoles africains qui constitue un phénomène d'influence, de même que la prédominance flagrante de l'immigration africaine masculine, sont des particularités inhérentes au pays de Maria-Chapdelaine qui deviennent invalides dès lors que sont franchies les frontières de la MRC. Puisque le contexte apparaît comme un élément essentiel sans lequel l'analyse et l'interprétation des résultats de la recherche ne sauraient être complets, nous hésitons à suggérer l'utilisation de nos conclusions dans des contextes différents. Toutefois, des comparaisons avec des secteurs agricoles qui reçoivent la venue de travailleurs migrants pourraient être établies. Dans une optique similaire, Vatz Laaroussi (2005) et Quimper (2005) constatent que pour ces mêmes raisons, les projets d'accueil et d'intégration ne pourraient être appliqués de façon uniforme dans toutes les régions québécoises et doivent impérativement être modelées à la singularité du contexte local.

Dans une autre perspective, nous avons dû restreindre le corps de notre étude à la reconnaissance des Jeannois envers les personnes immigrantes. Or, la reconnaissance étant une relation à deux pôles, il est aussi de mise d'inverser les rôles et de nous questionner de façon approfondie sur le développement ou non de reconnaissance des

immigrants envers les Québécois. Afin de compléter l'étude de l'expérience de l'altérité en contexte d'immigration dans un milieu rural, il serait intéressant de documenter la relation inverse, et de présenter les mécanismes favorables et ceux qui y font obstacle. Les résultats seraient certainement différents en raison, notamment, du rapport entre les majoritaires et les minoritaires. Une telle étude n'a, à notre connaissance, encore jamais été réalisée, mais mériterait certainement l'attention de la communauté scientifique.

Dans tous les cas, le manque de données fiables qui documentent les dynamiques émergentes au sein des communautés rurales réceptrices d'immigrants justifie à lui seul la pertinence de notre étude. Sans prétendre compléter le bassin de connaissances sur les enjeux sociaux reliés à la régionalisation des immigrants au Québec, elle constitue néanmoins un apport apprécié sur le sujet. La discipline et la méthode ethnologiques préconisées ici sont tout indiquées pour l'étude de phénomènes semblables. D'autres avant nous ont d'ailleurs remarqué que « [l]e travail intellectuel sur l'immigration en région s'effectue trop souvent comme s'il était possible d'en penser l'existence et la possibilité en dehors des dimensions constitutives de la pratique et des contextes dans lesquels il s'insère » (Fall et Larochelle 1997 : 242). Pour cette raison précise, le nécessaire sera fait, en notre qualité de nouvelle Jeannoise, pour assurer la transmission des résultats de la recherche aux autorités locales, de même qu'à l'organisme Portes Ouvertes sur le Lac et à ses différents partenaires locaux et régionaux, pour encourager et stimuler la mise en place de mesures visant à améliorer les projets d'intégration et de sensibilisation déjà en cours. Notre mémoire se veut un projet sur la communauté, pour la communauté.

«And if it is good to be recognized, it is better to be welcomed, precisely because this is something we can neither earn nor deserve.»

*- Hannah Arendt
(Markell 2003)*

Bibliographie

Abrams, D. et M. A. Hogg (1990). « Social identification, self-categorisation, and social influence. » *European Review of Social Psychology* 1 : 195-228.

Ahmed, Sara (2000). *Strange encounters : embodied others in post-coloniality*. London, New York: Routledge.

Alexander, Jeffrey C. (2004). « Rethinking Strangeness : From Structures in Space to Discourses in Civil Society. » *Thesis Eleven* 79: 87-104.

Alexander, Michael (2003). « Local policies toward migrants as an expression of Host-Stranger relations : A proposed typology ». *Journal of Ethnic and Migration Studies* 29, no3 : 411-430.

Allen, Bertrand et Hubert Troestler (2007). « L'application sur le terrain de la stratégie du gouvernement du Québec en régionalisation de l'immigration. » *Nos Diverses Cités* 3 : 69-75.

Arseneault, Michel (2008). « Des tropiques à la taïga. » *Le Monde* (26 août 2008).

Augé, Marc (1994). *Le sens des autres*. Paris : Fayard.

Baudrillard, Jean et Marc Guillaume (1992). *Figures de l'altérité*. Paris : Descartes.

Bauman, Zygmunt (1995). « Making and Unmaking of Strangers. » *Thesis Eleven* 43, no1: 1-16.

Ben Naoum, Ahmed (2000). « L'autre comme signifiant dévoré. » In *Les formes de reconnaissance de l'autre en question*, sous la dir. de Ahmed Ben Naoum, Alain Girard, Jean-Luis Olive, Jean Pavageau et Philippe Schaffhauser, 9-22. Perpignan : Presses Universitaires de Perpignan.

Berger-Forestier, Colette (2004). « Reconnaissance de l'autre et rapports de force ». In *Les formes de reconnaissance de l'autre en question : actes du colloque international*, sous la dir. d'Ahmed Ben Naoum et al, 159-162. Perpignan : Presses universitaires de Perpignan.

Bernard, André (2008). « Les immigrants dans les régions. » *L'emploi et le revenu en perspective* 9, no1. Statistique Canada.

Bernard, Russel H. (1994). *Research Methods in Anthropology : Qualitative and Quantitative Approaches*. Thousand Oaks, CA : Sage Publications.

Berset, Alain, Serge-Alexandre Weygold, Olivier Crevoisier et François Hainard (1999). « Qualification-déqualification professionnelle des immigrants. Approche théorique. » *Revue Européenne des Migrations Internationales* 15, no3 : 87-100.

Bezzi, Gabriela et Michèle Vatz Laaroussi (2010). « La mobilité secondaire des immigrants et réfugiés : questions d'éthique ». Présentation à la conférence La régionalisation de l'immigration en 2009, tenue le 14 mai 2010 à Montréal.

Blain, Marie-Jeanne (2005). « Parcours d'immigrants universitaires colombiens dans la région des Laurentides : déclassement professionnel et stratégies identitaires. » *Les Cahiers du Gres* 5, no1 : 81-100.

Bourne, Larry S. et Damaris Rose (2001). « The changing face of Canada : The uneven geographies of population and social change. » *Canadian Geographer* 45, no1 : 105-119.

Boyd, Monica et Michael Vickers (2000). « 100 years of Immigration. » *Tendances sociales canadiennes* no58. Statistique Canada.

Brenner, Neil (1999). « Globalisation as reterritorialisation : The re-scaling of urban governance in the European Union. » *Urban Studies* 36, no3: 431-451.

Breton, Raymond (1994). « L'appartenance progressive à une société : perspectives sur l'intégration socioculturelle des immigrants ». In *Actes du Séminaire sur les indicateurs d'intégration des immigrants*, tenu à l'Université de Montréal du 28 février au 3 mars 1994, sous la dir. de Danielle Juteau et Madeleine Gagné, 239-252. Québec : ministère des Affaires internationales, de l'Immigration et des Communautés culturelles et Centre d'études ethniques.

Burstein, Meyer (2007). « Promoting the Presence of Visible Minority Groups across Canada ». *Our Diverse Cities* 3 : 42-46.

Canclini, Nestor Garcia (2004). *Diferentes, desiguales y desconectados. Mapas de la interculturalidad*. Barcelona : Editorial Gedisa.

Cardu, Hélène (2002). *Identité et intervention. Agir auprès des femmes immigrantes*. Collectif interculturel vol V, no2.

Certeau, Michel de (1987). *La faiblesse de croire*. Paris : Éditions du Seuil.

Cloutier et al. (2009). *Politique d'accueil et d'intégration des personnes immigrantes au Lac-Saint-Jean*. CRÉ du Saguenay-Lac-Saint-Jean, MRC de Maria-Chapdelaine, MRC du Domaine-du-Roy, MRC de Lac-Saint-Jean-Est, ministère de l'Immigration et des Communautés Culturelles.

Cohen, James (1999). « Intégration : théories, politiques et logiques d'État ». In *Immigration et intégration, l'état des savoirs*, sous la dir. de Philippe Dewitte, 32-42. Paris : Éditions La Découverte et Syros.

Comité sectoriel de main-d'œuvre en aménagement forestier (CSMOAF) (2004). « Norme professionnelle pour le métier d'ouvrière ou d'ouvrier sylvicole – débroussaillieur. » Ministère de l'Emploi, de la Solidarité sociale et de la Famille.

Conseil des Communautés culturelles et de l'Immigration (CCCI) (1989). *Quelques arpents de neige... à partager*. Avis à la Ministre des Communautés culturelles et de l'Immigration. Bibliothèque nationale du Québec.

Conseil des Relations Interculturelles (CRI) (1997). *L'immigration et les régions du Québec : Une expérience à revoir et à enrichir*. Avis présenté au Ministre des relations avec les citoyens et de l'immigration. Bibliothèque nationale du Québec.

De Rudder, Véronique (1994). « Intégration ». *Pluriel – Recherches. Vocabulaire historique et critique des relations inter-ethniques* no2 : 27-28.

Deschamps, Gilles et Bertrand Lebel (1985). *Adaptation économique et sociale des réfugiés indochinois au Québec*. Montréal, Ministère de l'Immigration. Dans Simard, Myriam (1996). « La politique québécoise de régionalisation de l'immigration : enjeux et paradoxes. » *Recherches sociographiques* 37, no3 : 50.

Dewalt, Kathleen M., Billie R. Dewalt et Coral B. Wayland (1998). « Participant Observation. » In *Handbook of Methods in Cultural Anthropology*, sous la dir. de Bernard, Russel H., 259-299. New York : Altamira Press.

Emploi-Québec (2006). *Portrait du marché du travail 2006 – Territoire du centre local d'emploi Maria-Chapdelaine*. Chicoutimi. http://emploiquebec.net/publications/pdf/02_imt_cle_Maria-Chapdelaine-2006.pdf

Fabian, Johannes (2001). *Anthropology with an Attitude : Critical Essays*. Stanford : Stanford University.

Fall, Khadiyatoulah et Gilbert Larochelle (1997). « Les conditions épistémologiques et idéologiques d'émergence de la recherche sur l'immigration dans les régions du Québec. » In *Immigration et dynamiques locales*, sous la dir. de Michèle Vatz Laaroussi, Myriam

Simard et Nasser Baccouche, 241-247. Chicoutimi : Chaire d'Enseignement et de Recherche Interethniques et Interculturels.

Fantino, Jacques (2010). « Introduction ». In *Identité et altérité, la norme en question? Hommage à Pierre-Marie Beaude*, sous la dir. de Jacques Fantino, 9-12. Paris : Éditions du Cerf.

Ferrarese, Estelle (2008). « Pourquoi refuse-t-on la reconnaissance? Sur les effets de la reconnaissance institutionnelle. » In *La reconnaissance à l'épreuve*, sous la dir. de Jean-Paul Payet et Alain Battégay, 95-102. Villeneuve d'Ascq : Presses universitaires du Septentrion.

Fistetti, Francesco (2008). « Une société de la reconnaissance est-elle possible? » *Revue du MAUSS* 32, no2. En ligne : <http://www.cairn.info/revue-du-mauss-2008-2-page-411.htm>

Fortin, Sylvie (2000). *Pour en finir avec l'intégration...* Document de travail. Groupe de recherche ethnicité et société, Université de Montréal.

Fraser, Nancy (2000). « Rethinking Recognition. » *New Left Review* 3 : 107-20.

Fraser, Nancy (2003). « Social Justice in the Age of Identity Politics: Redistribution, Recognition and Participation. » In *Redistribution or Recognition*, sous la dir. de Nancy Fraser et Axel Honneth. London: Verso.

Galabuzi, Grace-Edward (2006). *Canada's Economic Apartheid: The Social Exclusion of Racialized Groups in the New Century*. Toronto: Canadian Scholar's Press.

Garson, Jean-Pierre et Cécile Thoreau (1999). « Typologie des migrations et analyse de l'intégration ». In *Immigration et intégration, l'état des savoirs*, sous la dir. de Philippe Dewitte, 15-31. Paris : Éditions La Découverte et Syros.

Gbadoé, Raphaël (2010). *Portes Ouvertes sur le Lac : un organisme qui se démarque en immigration!* Document interne, Portes Ouvertes sur le Lac.

Germain, Annick (1997). *Montréal : Laboratoire de cosmopolitisme entre deux mondes*. INRS – Urbanisation.

Germain, Annick, Françoise Armand et Marie McAndrew (2010). « Introduction. » *Nos Diverses Cités* 7: 4-12.

Germain, Annick et Tuyet Trinh (2010). « L'immigration au Québec : Un portrait et des acteurs. » Centre Métropolis du Québec.

Girard, Camil et Normand Perron (1989). *Histoire du Saguenay-Lac-Saint-Jean*. Québec : Institut québécois de recherche sur la culture.

Girard, Sylvie et Jean-François Manègre (1988). *L'immigration et l'opinion publique. Présentation des résultats des sondages d'opinion sur l'immigration au Québec et au Canada, 1952 à 1988*. Montréal : Conseil des communautés culturelles et de l'immigration.

Green, Alan G. (2007). « What is the Role of Immigration in Canada's Future? ». In *The changing face of Canada: essential readings in population*, sous la dir. de Roderic P. Beaujot et Donald W. Kerr, 171-180. Toronto: Canadian Scholar's Press.

Grégoire, Isabelle (2007). « L'Afrique monte aux chantiers. » *L'actualité*, 31 juillet 2007. http://www.lactualite.com/20070731_162024_5435?page=0,0

Groupe Performance Stratégique (GPS) (2007). *L'impact économique de la filière forestière de la MRC Maria-Chapdelaine*. <http://www.ville.dolbeau-mistassini.qc.ca/Documents/EtudeFiliereForestiere.pdf>

Helly, Denise (1992). *L'immigration pour quoi faire?* Québec : Institut québécois de recherche sur la culture.

Helly, Denise (2008). « Le modèle canadien en mutation et en question. » In *Migrants, craintes et espoirs*, sous la dir. d'Alain Chemin et al. Colloque tenu à Rennes, France, du 14 au 16 mars 2008. En ligne : http://im.metropolis.net/research-policy/research_content/doc/2008_Le%20Mans_Helly_DH%206-9.pdf

Honneth, Axel (2007). *La lutte pour la reconnaissance*. Paris : Éditions du Cerf.

Honneth, Axel (2008). « Reconnaissance et reproduction sociale. » In *La reconnaissance à l'épreuve*, sous la dir. de Jean-Paul Payet et Alain Battégay, 45-58. Villeneuve d'Ascq : Presses universitaires du Septentrion.

Institut de la statistique du Québec (2012). « Population selon le groupe d'âge, sexes réunis, MRC et territoire équivalent du Saguenay-Lac-Saint-Jean, 1996, 2001 et 2006-2011. » En ligne : http://www.stat.gouv.qc.ca/regions/profils/profil02/societe/demographie/demo_gen/pop_age02_mrc.htm

Izard, Michel (2002) [1991]. « Méthode ethnographique. » In *Dictionnaire de l'ethnologie et de l'anthropologie*, sous la dir. de Pierre Bonte et Michel Izard, 470-5. Paris : Presses Universitaires de France.

Joanis, Marcelin et Fernand Martin (2005). *La dimension territoriale des politiques de développement économique au Québec : enjeux contemporains*. CIRANO (Centre interuniversitaire de recherche en analyse des organisations) : Rapport Bourgoigne.

Jodelet, Denise (1984). « Représentation sociale : phénomènes, concept et théorie. » In *Psychologie sociale*, sous la direction de Serge Moscovici, 363-384. Paris : Presses Universitaires de France.

Jodelet, Denise (1989). *Folies et représentations sociales*. Paris : Presses universitaires de France.

Jodelet, Denise (2005). « Formes et figures de l'altérité. » In *L'Autre : Regards psychosociaux*, sous la dir. de Margarita Sanchez Mazas et Laurent Licata. Grenoble : Presses de l'Université de Grenoble. En ligne : http://classiques.ugac.ca/contemporains/jodelet_denise/forme_figure_alterite/forme_figure_alterite.html

Klein, Juan-Luis et Léonie Boisclair (1993). « La régionalisation de l'immigration : notes sur une enquête au Saguenay. » In *Immigration et région : nouveaux enjeux, nouvelles perspectives*, sous la dir. de Micheline Bonneau *et al*, 133-154. Chicoutimi : Chaire d'Enseignement et de Recherche Interethniques et Interculturels.

Krahn, Harvey, Tracey M. Derwing et Baha Abu-Laban (2003). « The Retention of Newcomers in Second- and Third Tier Cities in Canada. » Prairie Centre of Excellence for Research on Immigration and Integration and the University of Alberta. Working Paper No. WP01-03.

Lalande, André (c1926). *Vocabulaire technique et critique de la philosophie*. Paris : Presses universitaires de France.

Lapassade, Georges (1991). *L'ethnosociologie : les sources anglo-saxonnes*. Paris : Méridiens Klincksieck.

Lapeyronnie, Didier (1999). « De l'altérité à la différence. L'identité, facteur d'intégration ou de repli? » In *Immigration et intégration : l'état des savoirs*, sous la dir. de Philippe Dewitte, 252-259. Paris : Découverte.

Laroche, Gabriel (1993). « Les facteurs de décision dans le choix par les immigrants d'une région de résidence : éléments d'éclairage. » In *Immigration et région : nouveaux enjeux, nouvelles perspectives*, sous la dir. de Micheline Bonneau *et al*, 65-81. Chicoutimi : Chaire d'Enseignement et de Recherche Interethniques et Interculturels.

Lebel-Racine, Marie (2008). « Représentations sociales interethniques en région : les cas de Drummondville et de Gatineau. » Mémoire de maîtrise (M. Sc. Sociologie), Université de Montréal.

Lévi-Strauss, Claude (1950). « Introduction à l'œuvre de Marcel Mauss ». In *Sociologie et anthropologie*, de Marcel Mauss. Paris : Presses Universitaires de France.

Levy, Marc (2007). *Les enfants de la liberté*. Paris : Robert Laffont.

Li, Peter S. (2003). « Deconstructing Canada's discourse of immigrant integration. » *Journal of International Migration and Integration* 4, no3 : 233-251.

Maho, Jacques (1974). *L'image des autres chez les paysans*. Paris : Éditions Champ du Possible.

Manègre, Jean-François (1993). « La régionalisation de l'immigration : du rêve à la réalité... » In *Immigration et région : nouveaux enjeux, nouvelles perspectives*, sous la dir. de Micheline Bonneau *et al*, 83-109. Chicoutimi : Chaire d'Enseignement et de Recherche Interethniques et Interculturels.

Markell, Patchen (2003). *Bound by Recognition*. Princeton, Oxford : Princeton University Press.

Marlowe, Jay M. (2010). « Beyond the Discourse of Trauma : Shifting the Focus on Sudanese Refugees. » *Journal of Refugee Studies* 23, no2: 183-198.

Meintel, Deirdre (2006). « La réciprocité dans la reconnaissance. » *Vivre ensemble* 13, no47 : 17-20.

Meintel, Deirdre (2008). « Identités ethniques plurielles et reconnaissance connective. » In *La reconnaissance à l'épreuve*, sous la dir. de Jean-Paul Payet et Alain Battegay, 311-319. Villeneuve d'Ascq : Presses universitaires du Septentrion.

Metropolis (2003). *Régionalisation de l'immigration*. Série de conversations 9. Ottawa.

Mies, Françoise (1994). *De l'« Autre »*. *Essai de typologie*. Namur : Presses Universitaires de Namur.

Ministère des Affaires municipales, Régions et Occupation du territoire (MAMROT) (2006). *Politique nationale de la ruralité 2007-2014*. Québec.

Ministère des Affaires municipales, Régions et Occupation du territoire (MAMROT) (2011a). « Grands Prix de la ruralité 2011 – Les récipiendaires honorés à l'Assemblée nationale. » Communiqué de presse, 6 octobre 2011. <http://communiqués.gouv.qc.ca/gouvqc/communiqués/GPQF/Octobre2011/06/c9970.html>

Ministère des Affaires municipales, Régions et Occupation du territoire (MAMROT) (2011b). *Grands Prix de la ruralité 2011*. Vidéo hommage à Portes Ouvertes sur le Lac présentée à l'Assemblée nationale. <http://www.youtube.com/watch?v=Pdkawjh6tHA&lr=1>

Ministère des Communautés culturelles et de l'Immigration (MCCI) (1990). *Au Québec pour bâtir ensemble. Énoncé de politique en matière d'immigration et d'intégration*. <http://www.micc.gouv.qc.ca/publications/fr/ministere/Enonce-politique-immigration-integration-Quebec1991.pdf>

Ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles (MICC) (2008a). *Affirmer les valeurs communes de la société québécoise. Mesures pour renforcer l'action du Québec en matière d'intégration*. <http://www.micc.gouv.qc.ca/publications/fr/mesures/Mesures-ValeursCommunes-Brochure2008.pdf>

Ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles (MICC) (2008b). *Plan stratégique 2008-2012*. Gouvernement du Québec. <http://www.micc.gouv.qc.ca/publications/fr/planification/PlanStrategique2008.pdf>

Ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles (MICC) (2009). *Connaître, Respecter, Partager. Les valeurs communes de la société québécoise*. <http://www.immigration-quebec.gouv.qc.ca/publications/fr/valeurs-communes/Depliant-Valeurs-Communes-Fr.pdf>

Ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles (MICC) (2010). *Apprendre le Québec. Guide pour réussir mon intégration*. <http://www.immigration-quebec.gouv.qc.ca/publications/fr/divers/apprendrelequebec.pdf>

Ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles (MICC) (2011). *Bulletin statistique sur l'immigration permanente au Québec. 3^e trimestre et 9 premiers mois de 2011*. <http://www.micc.gouv.qc.ca/publications/fr/recherches-statistiques/BulletinStatistique-2011trimestre3-ImmigrationQuebec.pdf>

Ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles (MICC) (s.d.). « Passerelle pour l'emploi en région. » <http://www.immigration-quebec.gouv.qc.ca/fr/emploi/chercher-trouver/passerelle-emploi/index.html> (consultée le 30 mars 2012).

Ministère des Relations avec les citoyens et de l'Immigration (MRCI) (2004). *Plan d'action 2004-2007 : Des valeurs partagées, des intérêts communs*. Gouvernement du Québec.

Municipalité de Hérouxville (2007). *Normes de vie*.
<http://municipalite.herouxville.qc.ca/normes.pdf>

Normandin, Amélie (2010). « Associations de femmes immigrantes à Montréal. Participer, appartenir, être reconnues: une voie d'intégration symbolique à la société locale. » Mémoire de maîtrise (M. Sc. Anthropologie), Université de Montréal.

Office québécois de la langue française (2002). « Banque de dépannage linguistique. » En ligne : http://66.46.185.79/bdl/gabarit_bdl.asp?id=4036 (consultée le 10 juin 2012).

Ouellet, Pierre (2007). « Le principe d'altérité. » In *Quel Autre? L'altérité en question*, sous la dir. de Pierre Ouellet et Simon Harel, 7-43. Montréal : VLB Éditeur.

Pagé, Michel (2011). *Politiques d'intégration et cohésion sociale*. Conseil supérieur de la langue française.

Parent, Frédéric (2004). « La construction sociale de l'altérité : soi et les autres en milieu rural. » Mémoire de maîtrise (M. Sc. Sociologie), Université de Montréal.

Parthoens, Christophe et Altay Manço (2005). *De Zola à Atatürk : un « village musulman » en Wallonie*. Cheratte-Visé. Paris : L'Harmattan.

Payet, Jean-Paul (2008). « Introduction ». In *La reconnaissance à l'épreuve. Explorations socio-anthropologiques*, sous la dir. de Jean-Paul Payet et Alain Battegay, 1-20. Villeneuve d'Ascq : Presses universitaires du Septentrion.

Payet, Jean-Paul et Alain Battegay (2008). « La reconnaissance, un concept de philosophie politique à l'épreuve des sciences sociales. » In *La reconnaissance à l'épreuve*, sous la dir. de Jean-Paul Payet et Alain Battegay, 21-42. Villeneuve d'Ascq : Presses universitaires du Septentrion.

Poirier, Christian (2010). « Les villes proactives et la diversité culturelle: Dynamiques et enjeux politiques. » *Nos Diverses Cités 7* : 25-30.

Portes Ouvertes sur le Lac (POL) (s.d.). « Portes Ouvertes sur le Lac. » <http://www.portesouvertessurlelac.org> (consultée le 20 janvier 2012).

Portes Ouvertes sur le Lac (POL) (2011a). *Rapport annuel 2010*. Document interne. St-Félicien.

Portes Ouvertes sur le Lac (POL) (2011b). *Planification stratégique. Version préliminaire 2011-2014*. Document interne. St-Félicien.

Portes Ouvertes sur le Lac (POL) (2012). *Rapport annuel 2011*. En ligne : http://www.portesouvertessurlelac.org/Portals/0/Rapport_annuel_POL_2011.pdf

Potvin, Maryse (2010). « Discours sociaux et médiatiques dans le débat sur les accommodements raisonnables. » *Nos Diverses Cités* 7 : 83-89.

Preibisch, Kerry (s.d.). *Patterns of Social Exclusion and Inclusion of Migrant Workers in Rural Canada*. North-South Institute.

Pupavac, Vanessa (2002). « Pathologizing Populations and Colonizing Minds : International Psychosocial Programs in Kosovo. » *Alternatives* 27, no3 : 489-511.

Quimper, Éric (2005). « Les processus d'accueil et d'intégration dans les zones à faible densité d'immigrants : une étude comparative de six expériences au Québec dans une perspective de développement local. » Mémoire de maîtrise (M. Sc. Gestion des coopératives et des collectivités), Université de Sherbrooke.

Radio-Canada (2008). *Des bûcherons africains au Lac-Saint-Jean*. Reportage diffusé le 15 octobre 2008. http://www.radio-canada.ca/audio_video/pop.shtml?urlMedia%3D/Medianet/2008/RDI2/TelejournalSurRdi200810152100_1.aspx

Regroupement ethnoculturel du Saguenay-Lac-Saint-Jean (1990). *Unissons nos différences*. Actes du colloque sur les relations interculturelles. Chicoutimi.

Rey, Jean-François (2003). « Altérité ». *Dictionnaire de l'altérité et des relations interculturelles*, sous la dir. de Gilles Ferréol et Guy Jucquois (2003). Paris : A. Colin.
Ricoeur, Paul (2004). *Parcours de la reconnaissance*. Paris : Stock.

Routhier, Julie (1999). « Entre politique et parcours migratoire : application de la politique québécoise de régionalisation de l'immigration à des réfugiés ex-yougoslaves à St-Jérôme. » Mémoire de maîtrise (M. Sc. Anthropologie), Université de Montréal.

Roy, Simon N (1999). « Renouvellement professionnel et mode de gestion du travail dans le secteur forestier. » *Recherches sociographiques* 40, no2: 243-61.

Schnapper, Dominique (1994). *La communauté des citoyens. Sur l'idée moderne de la nation*. Paris : Gallimard.

Schnapper, Dominique (1998). *La relation à l'Autre – Au cœur de la pensée sociologique*. Paris : Gallimard.

Sibley, David (1995). *Geographies of exclusion: society and difference in the West*. London, New York: Routledge.

Simard, Anne-Marie (2010). « Marie Fillion ouvre les portes du Lac-Saint-Jean aux immigrants ». *Châtelaine*, avril.

Simard, Myriam (1996). « La politique québécoise de régionalisation de l'immigration : enjeux et paradoxes. » *Recherches sociographiques* 37, no3 : 439-69.

Simard, Myriam (2007). « Immigrant Integration Outside Montreal. » *Our Diverse Cities* no3, 109-114.

Simard, Myriam et Isabelle Mimeault (2001). « Travail agricole saisonnier occasionnel au Québec : espace d'inclusion ou d'exclusion? ». *Canadian Ethnic Studies* 33, no1: 25-45.

Simmel, Georg (1971). « The Stranger ». In *Georg Simmel: On Individuality and Social Forms*, de D.N. Levine. Chicago: University of Chicago Press.

Simon, Gildas (1999). « Les mouvements de populations aujourd'hui. » In *Immigration et intégration, l'état des savoirs*, sous la dir. de Philippe Dewitte, 43-55. Paris : Éditions La Découverte et Syros.

Statistique Canada (2007). *Dolbeau-Mistassini, Québec* (tableau). *Profils des communautés de 2006*. Recensement de 2006. Diffusé le 13 mars 2007. En ligne : <http://www12.statcan.ca/census-recensement/2006/dp-pd/prof/92-591/index.cfm?Lang=F>

Statistique Canada (2009). *Le paradoxe des immigrants scolarisés*. En ligne : http://www41.statcan.gc.ca/2008/30000/ceb30000_002-fra.htm

Taboada Leonetti, Isabelle (1994). « Intégration et exclusion dans la société duale. Le chômeur et l'immigré ». *Revue internationale d'action communautaire* 31, no71 : 93-103.

Todorov, Tzvetan (1989). *Nous et les autres*. Paris : Éditions du Seuil.

Todorov, Tzvetan (1995). *La vie commune : essai d'anthropologie générale*. Paris : Éditions du Seuil.

Tremblay, Pierre-André (1993). « À propos de l'intégration des groupes ethniques en région : interrogations sur quelques préalables ». In *Immigration et région : nouveaux enjeux, nouvelles perspectives*, sous la dir. de Micheline Bonneau et Pierre-André Tremblay, 19-43. Chicoutimi : Chaire d'enseignement et de recherche interethniques et interculturels.

Tremblay, Pierre-André, Miriam Alonso et Marie-Claude Verschelden (1997). « Le rapport à l'autre au quotidien : deux exemples au Saguenay-Lac-Saint-Jean. » In *Immigration et dynamiques locales*, sous la dir. de Michèle Vatz Laaroussi, Myriam Simard et Nasser Baccouche, 177-201. Chicoutimi : Chaire d'Enseignement et de Recherche Interethniques et Interculturels.

Vatz Laaroussi, Michèle (2005). « L'immigration en dehors des métropoles : vers une relecture des concepts interculturels. » *Canadian Ethnic Studies Journal* 37, no3: 97-113.

Vatz Laaroussi, Michèle (2008). « Immigration en région : le territoire local à l'épreuve de la mobilité et des réseaux transnationaux. » In *Les nouveaux territoires de l'ethnicité*, sous la dir. de Xavier Leloup et Martha Radice, 79-106. Québec : Les presses de l'Université Laval.

Vatz Laaroussi, Michèle (2009). *Mobilité, réseaux et résilience : Le cas des familles immigrantes et réfugiées au Québec*. Québec : Les Presses de l'Université du Québec.

Vatz Laaroussi, Michèle, Éric Quimper et Isabelle Drainville (2006). « Sherbrooke : de multiples acteurs vers la compréhension interculturelle? ». *Nos Diverses Cités* no2: 81-85.

Vatz Laaroussi, Michèle et Gabriela Bezzi (2010). « La régionalisation de l'immigration au Québec : des défis politiques aux questions éthiques. » *Nos Diverses Cités* no7: 31-38.

Walton Roberts, Margaret (2005). « Regional immigration and dispersal: lessons from small- and medium-sized urban centres in British Columbia. » *Canadian Ethnic Studies Journal* 37, no3 : 12-23.

Yorn, Chakda et Marie-Lou Ouellet (2007). « Immigration to Rural Areas of Quebec. » *Our Diverse Cities* no3 : 104-108.

Zehtab-Martin, Anisa et Kenneth B. Beesley (2007). « Lacunes dans les services aux immigrants offerts dans une petite ville : Brandon, au Manitoba. » *Nos Diverses Cités* no3, 81-86.

ANNEXE I

LOCALISATION DE LA MRC DE MARIA-CHAPDELAINE DANS LE QUÉBEC



Carte adaptée de http://fr.wikipedia.org/wiki/Fichier:Quebec_MRC_blank_map.svg

ANNEXE III

LISTE DES RÉPONDANTS

Immigrants :

Un individu originaire du Maghreb

Deux individus originaires de l’Afrique des Grands Lacs

Un informateur originaire de l’Afrique de l’Ouest

Un informateur originaire de l’Amérique latine

Jeannois :

Justin, étudiant au collégial, 18 ans

Louise, ménagère, 57 ans

André, travailleur forestier à la retraite, 64 ans (époux de Louise)

Fernand, rembourreur professionnel à la retraite, 65 ans

Pauline, enseignante à la retraite, 68 ans

Agents de Portes Ouvertes sur le Lac :

Bernard, agent d’intégration originaire de l’Afrique de l’Ouest

Ève, agente de sensibilisation et de communication originaire de Dolbeau-Mistassini

Gabrielle, agente de sensibilisation originaire de Dolbeau-Mistassini

ANNEXE IV

SCHÉMA D'ENTREVUE POUR RÉPONDANTS IMMIGRANTS

Questions d'ordre général

Âge :

Pays d'origine :

Statut civil :

Statut juridique au Canada :

Date d'arrivée au Canada, au Québec et au Lac-Saint-Jean :

Formation / Niveau de scolarité :

Occupation actuelle :

Occupation dans le pays d'origine :

Questions générales sur la migration

Parlez-moi de votre expérience migratoire. Dans quelles circonstances s'est-elle déroulée?

Pourquoi avoir choisi le Québec comme destination? Le Lac-Saint-Jean? Dolbeau-Mistassini?

Qu'est-ce que vous aimez et n'aimez pas de votre ville d'accueil?

Questions sur le lien avec Portes Ouvertes sur le Lac

Avez-vous eu recours aux services de Portes Ouvertes sur le Lac? Pour quelle raison?

Comment avez-vous entendu parler de l'organisme?

Questions sur les interactions avec les Jeannois

Dans quel(s) contexte(s) interagissez-vous avec la population locale?

De façon générale, comment décrivez-vous et qualifiez-vous vos interactions avec les Québécois d'origine?

Comment sentez-vous que les Québécois vous perçoivent?

Vivez-vous certaines formes de discrimination? Lesquelles?

Percevez-vous des stéréotypes ou des préjugés de la part de la population locale? Est-ce que cela vous nuit dans vos contacts avec eux?

Avez-vous des attentes particulières envers les membres de la population locale?

Vous sentez-vous tenu en estime par les Québécois?

Êtes-vous satisfait de vos interactions et vos relations avec les membres de la communauté?

Êtes-vous satisfait de vos interactions et vos relations avec les employés de Portes Ouvertes sur le Lac? Vous traitent-ils différemment que les autres Québécois?

Questions sur l'intégration à la communauté

Parlez-moi de votre intégration à votre nouvelle communauté. Qu'est-ce que l'intégration pour vous? Vous sentez-vous intégré?

Quels facteurs favorisent l'intégration et lesquels y nuisent? Les gens dans votre communauté d'accueil favorisent-ils votre intégration, selon vous? Comment?

Parlez-moi de votre implication dans la communauté.

Vous considérez-vous comme un membre à part entière de la communauté? Pourquoi?

Est-ce que vous pensez à déménager ailleurs? Où? Pourquoi?

Finalement, à votre avis, est-ce que vos réponses auraient été différentes si vous vous étiez établi à Montréal ou dans une autre grande ville du Québec? Est-ce que ça aurait été plus facile ou plus difficile pour vous?

Y a-t-il autre chose que vous aimeriez ajouter ou aborder?

ANNEXE V

SCHÉMA D'ENTREVUE POUR RÉPONDANTS JEANNOIS

Questions d'ordre général

Âge :

Statut civil :

Lieu de résidence actuel :

Lieu de naissance :

Formation / Niveau de scolarité :

Occupation actuelle et précédente(s) :

Questions sur l'expérience de l'altérité

Quelles sont vos expériences avec l'étranger, l'international, l'interculturel? (voyages, amis, conférences, jumelage, etc.)

Entrez-vous en contact avec des personnes d'origine étrangère à votre travail? Dans votre cercle d'amis?

Y a-t-il des immigrants à proximité de votre maison? Les connaissez-vous? D'où viennent-ils?

Comment vous sentez-vous par rapport aux immigrants qui vivent dans votre communauté? Êtes-vous curieux, indifférent, dérangé? Pourquoi?

Connaissez-vous l'organisme Portes Ouvertes sur le Lac? Participez-vous aux activités qu'il organise?

Questions sur l'immigration

Quelle est votre perception des immigrants au Québec? Qu'en pensez-vous?

Est-ce que l'origine des immigrants est importante pour vous?

Trouvez-vous les Jeannois ouverts aux immigrants? Quelle est l'attitude des gens autour de vous par rapport à eux? (méfiance, curiosité, hostilité, aide, respect...)

À votre avis, est-ce que les immigrants sont bienvenus ici? Pourquoi?

Quels critères sont importants pour la sélection des immigrants?

Questions sur sa perception des immigrants

Qu'est-ce que vous pensez de l'immigration en région? Pourquoi y a-t-il des immigrants ici? Que font-ils ici?

Avez-vous des interactions ou des relations avec les immigrants qui vivent ici?

Est-ce que la présence d'immigrants change la région?

Qu'est-ce que vous ressentez envers eux? Quelle est votre attitude? Êtes-vous intéressé à les connaître, et connaître leur parcours?

Quelle est l'attitude des immigrants envers vous? Comment vous perçoivent-ils?

Avez-vous des points en commun avec les immigrants d'ici? Lesquels? (valeurs, idées, activités sportives, etc.)

Avez-vous des attentes particulières envers les immigrants qui s'installent ici?

Est-ce que les immigrants établis ici sont des membres à part entière de la communauté? Pourquoi?

Y a-t-il autre chose que vous aimeriez ajouter ou aborder?

ANNEXE VI

SCHÉMA D'ENTREVUE POUR AGENTS DE PORTES OUVERTES SUR LE LAC

Questions d'ordre général

Âge :

Statut civil :

Lieu de résidence actuel :

Lieu de naissance :

Formation / Niveau de scolarité :

Occupation actuelle et précédente(s) :

Questions reliées à l'emploi

Comment en êtes-vous venu à vous intéresser à l'immigration et à travailler pour l'organisme?

Quelles sont vos expériences avec l'étranger et les étrangers, autres que professionnelles?

Questions reliées aux interactions interculturelles dans la communauté étudiée

De façon générale, quel est l'état de la situation en matière de sensibilisation de la population à la question immigrante?

Comment percevez-vous les interactions entre les immigrants et les Jeannois? (harmonieuses, ouvertes, conflictuelles, nombreuses, rares, etc.)

Comment les gens de la population locale perçoivent-ils les immigrants? Quelle est leur attitude face à eux?

Quelles sont les conséquences de ces attitudes?

Qu'est-ce qui peut influencer la perception, l'opinion, l'attitude de la population locale envers les immigrants?

Quelles sont les affinités entre les immigrants et les gens d'ici? Quels sont les sujets à divergence?

Souhaitez-vous assister à l'instauration de nouvelles politiques locales en regard aux immigrants? Lesquelles?

Questions sur la reconnaissance et l'intégration

[Expliquer le concept de reconnaissance de Fraser.] De votre point de vue, la reconnaissance est-elle présente dans la communauté, entre la population locale et les immigrants?

Qu'est-ce que l'intégration pour vous? Qu'est-ce qui la favorise? Qu'est-ce qui la freine?

En quoi la reconnaissance contribue-t-elle ou nuit-elle à l'intégration des immigrants?

Qu'est-ce qui nuit à la reconnaissance, selon vous?

De votre point de vue et selon vos observations, est-ce que les contacts entre les deux favorisent l'intégration des immigrants? En quoi?

Questions reliées à la rétention

Pensez-vous que la rétention des immigrants est importante?

Est-ce que vous avez observé des liens entre l'attitude de la population locale et la rétention des immigrants? Quels facteurs sont en jeu pour la rétention?

Y a-t-il autre chose que vous aimeriez ajouter ou aborder?

ANNEXE VII

FORMULAIRE DE CONSENTEMENT

Titre de la recherche

Le rôle de la reconnaissance sociale dans l'intégration des immigrants en milieu rural : le cas du Lac-Saint-Jean.

Chercheur

Vicki Morin, étudiante à la maîtrise en anthropologie, Université de Montréal

Directeur de recherche

Deirdre Meintel, professeure titulaire au Département d'anthropologie, Université de Montréal

A) RENSEIGNEMENTS AUX PARTICIPANTS

Objectifs de la recherche.

Ce projet de recherche vise à documenter le rôle de la reconnaissance sociale démontrée par les Québécois originaires du Lac-Saint-Jean dans l'intégration des immigrants établis dans leur communauté. Plus spécifiquement, il a pour but d'identifier les dynamiques menant à la reconnaissance sociale dans un contexte d'immigration rurale et de comprendre l'expérience interculturelle telle que vécue par les individus impliqués.

Participation à la recherche

Votre implication consiste à participer à une entrevue individuelle d'une durée approximative d'une heure, au cours de laquelle vous serez posées diverses questions liées à votre expérience interculturelle, soit en tant qu'immigrant dans la communauté, soit en tant qu'individu originaire de cette communauté, de même qu'à votre intégration (le cas échéant). Aucune préparation préalable n'est requise pour l'entrevue.

Confidentialité

Les renseignements que vous nous donnerez demeureront confidentiels. Chaque participant à la recherche se verra attribuer un numéro et seul le chercheur principal aura la liste des participants et des numéros qui leur auront été attribués. Les renseignements recueillis seront conservés dans un bureau fermé. **Aucune information permettant de vous identifier d'une façon ou d'une autre ne sera publiée.** Ces renseignements

personnels seront détruits 7 ans après la fin du projet. Seules les données ne permettant pas de vous identifier seront conservées après cette date.

Avantages et inconvénients

En participant à cette recherche, vous pourrez contribuer à l'avancement des connaissances sur les nouvelles dynamiques émergeant dans les zones à faible densité d'immigrants. Votre participation à la recherche pourra également vous donner l'occasion de mieux connaître et comprendre votre communauté, de même que les relations entre les différents citoyens.

Aucun inconvénient ou risque n'est associé à cette recherche. En revanche, si une ou plusieurs des questions qui vous sont posées vous mettent mal à l'aise, vous êtes entièrement libre de ne pas y répondre.

Droit de retrait

Votre participation est entièrement volontaire. Vous êtes libre de vous retirer en tout temps par avis verbal, sans préjudice et sans devoir justifier votre décision. Si vous décidez de vous retirer de la recherche, vous pouvez communiquer avec le chercheur, à l'adresse indiquée à la dernière page de ce document. Si vous vous retirez de la recherche, les renseignements qui auront été recueillis au moment de votre retrait seront détruits.

B) CONSENTEMENT

Je déclare avoir pris connaissance des informations ci-dessus, avoir obtenu les réponses à mes questions sur ma participation à la recherche et comprendre le but, la nature, les avantages, les risques et les inconvénients de cette recherche.

Après réflexion, je consens librement à prendre part à cette recherche. Je sais que je peux me retirer en tout temps sans préjudice et sans devoir justifier ma décision. **Je comprends également que cette recherche n'est pas associée à Portes Ouvertes sur le Lac et que mes propos ne seront pas communiqués à l'organisme.**

Signature du participant : _____ Date : _____

Nom : _____ Prénom : _____

Je déclare avoir expliqué le but, la nature, les avantages, les risques et les inconvénients de l'étude et avoir répondu au meilleur de ma connaissance aux questions posées.

Signature du chercheur : _____ Date : _____

Nom : _____ Prénom : _____

Pour toute question relative à la recherche, ou pour vous retirer de la recherche, vous pouvez communiquer avec Vicki Morin, chercheur, au (XXX) XXX-XXXX ou à l'adresse courriel suivante [X].

Toute plainte relative à votre participation à cette recherche peut être adressée à l'ombudsman de l'Université de Montréal, au numéro de téléphone (514) 343-2100 ou à l'adresse courriel ombudsman@umontreal.ca. (L'ombudsman accepte les appels à frais virés).

Un exemplaire du formulaire de consentement signé doit être remis au participant

